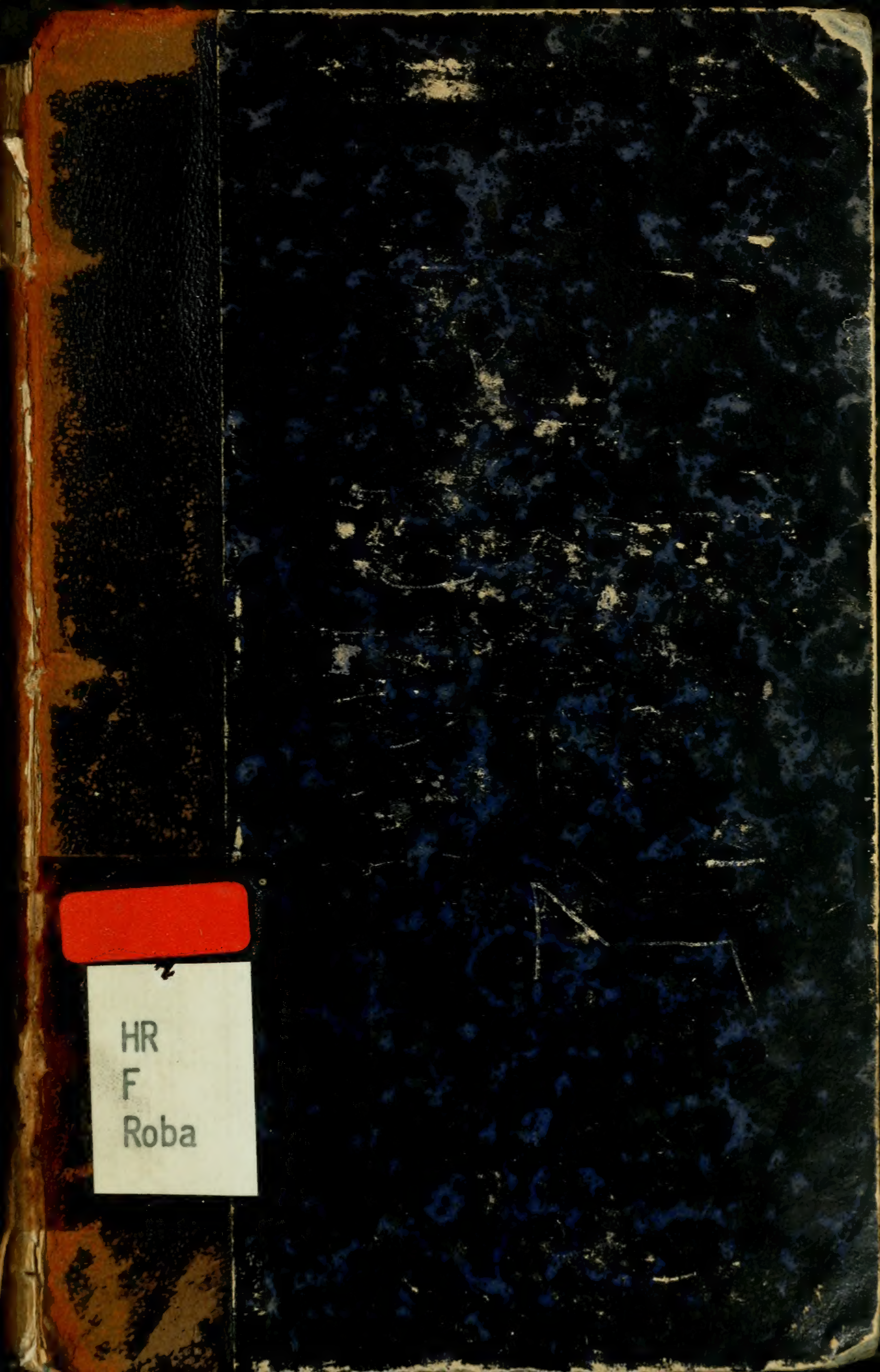






Il a été tiré de cet ouvrage
30 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Prioux,
numérotés de 1 à 30.

LA RUINE

DE LA

CIVILISATION ANTIQUE

Cet ouvrage a été déposé au ministère de l'intérieur en 1921.

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Grandeur et décadence de Rome. Trad. de l'italien par M. Urbain MENGIN. I. *La Conquête.* Un volume in-16
(Couronné par l'Académie française, prix Langlois.)

II. *Jules César*.................. Un volume in-16
(Couronné par l'Academie française, prix Langlois.)

III. *La Fin d'une aristocratie*...... Un volume in-16

IV. *Antoine et Cléopâtre*........... —

V. *La République d'Auguste*........ —

VI. *Auguste et le grand Empire*.... —

Entre les Deux Mondes. Traduit de l'italien par G. HÉRELLE..................... Un volume in-16

PARIS. TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 26268.

GUGLIELMO FERRERO

LA RUINE
DE LA
CIVILISATION ANTIQUE



PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

LA RUINE
DE LA
CIVILISATION ANTIQUE

I

LES CAUSES PROFONDES

On croit généralement que la civilisation antique s'est éteinte peu à peu après une agonie de plusieurs siècles. Cette opinion n'est nullement conforme à la vérité, du moins en ce qui concerne l'Occident. Au moment où l'empereur Alexandre Sévère fut tué par ses légions révoltées, en l'an 235 de notre ère, la civilisation antique était encore intacte en Europe, en Afrique et en Asie. Au

fond de leurs temples, édifiés ou restaurés au cours des derniers siècles avec toute la magnificence qu'autorisait une prospérité croissante, les dieux du polythéisme grec et romain et les dieux indigènes, hellénisés ou romanisés, des provinces qui n'étaient ni grecques ni latines, veillaient sur l'ordre social de tout l'Empire. Du sein fécond du polythéisme était même né, pendant les deux derniers siècles, un culte nouveau, le culte de Rome et d'Auguste, qui symbolisait encore, au début du troisième siècle, des bords du Rhin à ceux de l'Euphrate, la majestueuse unité de l'Empire. Sorte de mixture cosmopolite, épaisse et colorée, d'hellénisme, de romanisme et d'orientalisme, une civilisation brillante et superficielle s'étendait, comme un vernis de prix sur une faïence rustique, sur tout l'Empire.

Deux aristocraties, l'une impériale, qui résidait à Rome, l'autre provinciale, qui résidait dans les villes secondaires, étaient

préparées par la culture grecque, par la culture latine, ou par les deux ensemble, à gouverner l'Empire, avec sagesse, justice et magnificence. Les beaux-arts — sculpture, peinture, architecture — florissaient, bien que, pour satisfaire aux goûts d'un public trop vaste et cosmopolite, ils eussent perdu la simplicité et la pureté des grandes époques. La philosophie et la littérature étaient cultivées avec zèle, quoique sans grande originalité, par une foule croissante d'hommes et de femmes, dans les classes moyennes et les classes supérieures. Partout, même dans les petites villes, les écoles se multipliaient. L'étude qu'on tenait alors en plus haute estime, qu'on poursuivait avec le plus d'ardeur et qu'on jugeait digne des récompenses les plus élevées, était la jurisprudence. L'Empire fourmillait de juristes. Les qualités qui font un grand jurisconsulte, la perspicacité, la subtilité, la force dialectique, le sens de l'équité, l'esprit d'invention dans

l'ordre des principes, menaient tout droit aux plus hautes charges de la cour et de l'armée. Apporter la justice au monde par un droit qui fût l'œuvre pure de la raison et de l'équité, était devenu la mission du grand empire que tant de guerres avaient fondé : mission noble et élevée entre toutes celles que pouvait se proposer un État du monde ancien, et qui réalisait complètement la grande doctrine d'Aristote, d'après laquelle le but suprême de l'État n'est ni la richesse, ni la puissance, mais la vertu. Les villes grandes et petites s'efforçaient dans toutes les provinces de construire de beaux édifices, d'établir des écoles, d'organiser des fêtes et des cérémonies somptueuses, d'encourager les études les plus en faveur de l'époque, de pourvoir au bien-être des classes populaires. L'agriculture, l'industrie, le commerce prospéraient, les finances de l'Empire et des villes n'étaient pas encore en trop mauvaises conditions, et l'armée

était encore assez forte pour imposer aux barbares, rôdant sur les frontières, le respect du nom romain.

Cinquante ans plus tard tout cela est changé. La civilisation gréco-romaine agonise avec le polythéisme. Les dieux fuient leurs temples désertés et croulants, pour se réfugier dans les campagnes. Les aristocraties raffinées qui gouvernaient l'Empire avec tant de magnificence et de justice, et qui avaient édifié le grand monument du droit rationnel, ont disparu. L'Empire est la proie d'un despotisme tout ensemble faible et violent, qui recrute son personnel de fonctionnaires civils et militaires dans les populations les plus barbares de l'Empire. Les provinces d'Occident, y compris la Gaule et l'Italie, sont presque complètement ruinées. Les campagnes et les petites villes se dépeuplent ; ce qui reste d'hommes et de richesses va congestionner quelques grands centres ; les métaux précieux disparaissent ; l'agri-

culture, l'industrie et le commerce dépérissent ; les arts et les sciences périclitent. Tandis que les deux siècles précédents s'étaient efforcés de réaliser dans l'Empire une grande unité politique par-dessus l'immense variété des religions et des cultes, l'époque nouvelle qui commence va créer une grande unité religieuse, au milieu du morcellement de l'Empire. La civilisation gréco-latine, détruite dans ses éléments matériels par l'anarchie, la dépopulation, la ruine économique, est décomposée dans sa vie spirituelle par le christianisme, qui remplace le polythéisme par le monothéisme et s'efforce de bâtir une société religieuse universelle, uniquement préoccupée du perfectionnement moral, sur les ruines de l'esprit politique et militaire. En somme la civilisation antique n'est plus qu'une immense ruine. Aucun effort humain ne réussira à en empêcher l'écroulement final. Comment s'expliquer un pareil changement? Qu'est-il

donc arrivé pendant ces cinquante années?

I

Pour comprendre cette grande crise de la civilisation humaine, il faut remonter aux débuts de l'Empire et comprendre la nature de l'autorité impériale telle qu'elle s'était formée au sein de la petite république latine. Les historiens persistent à faire de l'empereur romain, aux deux premiers siècles de notre ère, un monarque absolu, conçu selon le type des dynasties qui ont gouverné l'Europe aux dix-septième et dix-huitième siècles. Et, en vérité, l'empereur romain ressemblait aux monarques des derniers siècles soit en ce que son pouvoir durait autant que sa vie, soit parce que si ce pouvoir n'était pas à proprement parler absolu, il était assez grand pour que sa

différence d'avec un pouvoir absolu n'apparaisse pas immédiatement à des esprits habitués aux formes et aux principes de l'État moderne. Pourtant l'Empire romain se différencie de la véritable monarchie ancienne ou moderne parce qu'il n'a jamais reconnu, jusqu'à Septime Sévère, le principe dynastique ou héréditaire comme la base de son organisation.

L'empereur n'acquiert ses pouvoirs que grâce à une élection, comme les magistrats républicains : la parenté et la naissance n'ont jamais été considérées comme des titres légitimes de son autorité. Il est vrai qu'à plusieurs reprises une même famille détint le pouvoir pendant plusieurs générations, mais ce fut toujours pour des raisons de fait et non de droit. Dans tous les cas l'historien peut retracer ces raisons de fait. Cette différence suffirait à nous faire conclure que jusqu'à Septime Sévère, l'Empire ne fut pas une monarchie ab-

solue, sans qu'on puisse non plus l'appeler une république. Ce fut un régime intermédiaire entre l'un et l'autre principes ; et ce caractère incertain a été pour lui une cause de faiblesse que les historiens ont trop négligé d'étudier, mais qui a exercé la plus grande influence sur les destinées de la civilisation gréco-latine.

Dans tout système politique fondé non sur l'hérédité, mais sur le choix, le grand problème est de trouver un système d'élection qui empêche le principe électif d'être faussé dans son application par la fraude ou par la violence. Pour des raisons nombreuses qu'il serait trop long d'examiner ici, mais dont les principales découlent justement du caractère incertain de l'autorité impériale, Rome ne parvint pas à fixer les règles de l'élection impériale de telle sorte que toute hésitation dans la procédure fût impossible, et les tentations de fraude et de violence écartées. En principe,

l'empereur devait être élu par le peuple romain dans les comices. Cela est si vrai que le pouvoir lui était conféré par une *lex de imperio* dont nous pouvons affirmer qu'au moins jusqu'à Vespasien, elle fut soumise aux comices et formellement approuvée par eux. Mais nous savons aussi que sous l'Empire les comices n'étaient plus qu'une fiction constitutionnelle et qu'en votant la *lex de imperio* ils ne faisaient que sanctionner le texte du *Sénatus-consulte* par lequel le Sénat avait conféré le pouvoir à l'empereur. Le corps qui légitimait effectivement l'autorité de l'empereur en lui conférant le pouvoir constitutionnel, était donc le Sénat. Le Sénat aurait dû par conséquent choisir aussi l'empereur, auquel il pouvait conférer les pouvoirs légaux. Mais, pour différentes raisons d'ordre politique et constitutionnel, le Sénat ne fut pas à même de revendiquer ce droit au point de pouvoir l'exercer dans tous les cas et avec toute la liberté

nécessaire : si bien que quelquefois il choisit et imposa à l'Empire le chef de son choix, mais qu'il lui arriva aussi, dans d'autres, de devoir se contenter de ratifier le choix fait par d'autres forces sociales. Nerva, par exemple, fut choisi par le Sénat, mais Tibère fut imposé au Sénat par une situation politique et militaire qui n'avait rien de commun avec les préférences et les vues de l'illustre assemblée ; Claude et Néron furent imposés par les prétoriens ; Vespasien par la victoire et les soldats. De Nerva à Marc-Aurèle, durant la période la plus brillante de l'Empire, on adopta un système mixte : l'empereur choisissait dans le Sénat, et d'accord avec le Sénat, l'homme qui lui semblait le mieux qualifié pour lui succéder ; il l'adoptait comme fils, l'associait au pouvoir comme aide et adjoint.

L'empereur mort, le Sénat, en conférant au fils adoptif le pouvoir impérial, ne faisait que ratifier un choix auquel il

avait déjà consenti. En somme, il y avait dans l'Empire un corps pouvant et devant élire l'empereur ; mais ce corps, le Sénat, n'eut pas toujours l'autorité et la force nécessaires pour exercer la plénitude de son pouvoir, et se borna souvent, au lieu d'élire l'empereur, à ratifier le choix de l'empereur choisi par d'autres. Cet office lui resta pourtant toujours acquis : l'autorité d'aucun empereur ne fut légitime avant qu'il l'eût reçue du Sénat, moyennant la *lex de imperio*. Le Sénat romain sous l'Empire pourrait donc se comparer aux parlements de bien des États modernes qui, en principe, devraient choisir, mais en réalité ne font très souvent que légitimer, par leur approbation, les gouvernements élus par la cour ou par des coteries puissantes, étrangères au parlement. C'est pour cette raison que les historiens modernes affectent à l'ordinaire un grand dédain pour le Sénat de l'époque impériale, qu'ils considèrent comme une momie laissée en héritage par

la République à l'Empire, vénérable, certes, mais inutile et encombrante dans la nouvelle constitution. Le dix-neuvième siècle a fait trop de révolutions et il s'est trop habitué à confondre l'autorité avec la force pour pouvoir apprécier au juste une institution dont le rôle était d'imprimer à l'autorité impériale le caractère indélébile de la légitimité. Mais maintenant que la Révolution, brusquement réveillée au fond des steppes, s'avance vers les frontières de la civilisation occidentale, il sera utile et sage de s'efforcer de comprendre comment la prospérité de l'Empire pendant le premier siècle fut en partie due à une institution qui semble à beaucoup d'historiens modernes inutile, parce que sa fonction était plus formelle que substantielle.

II

Bien que la plupart des historiens, suivant l'exemple de Mommsen, s'obstinent à immoler le Sénat, victime expiatoire, sur la tombe de César, il n'est point douteux que le Sénat non seulement continua à vivre et à gouverner l'Empire, après que César fut éteint, mais, dans la seconde moitié du premier siècle, fit comme un arbre vieilli, qui après une greffe porte de nouveaux fruits. Il se renouvela ; il acquit un prestige nouveau, il gouverna l'Empire avec une énergie et une sagesse qui peuvent soutenir la comparaison avec les plus belles époques de la République. Pour quelles raisons? Quelle fut la greffe miraculeuse qui produisit cette transformation du tronc vieilli? Essayons de l'expliquer brièvement.

Pendant le premier siècle de l'Empire, qui fut une ère de prospérité et de paix, beaucoup de familles indigènes de l'Italie du Nord, de la Gaule, de l'Espagne, de l'Afrique septentrionale s'enrichissent et constituent partout de nouvelles aristocraties locales.

Comme il est naturel, la richesse donne à ces familles le désir de briller et de prédominer ; elles cherchent donc dans la paix qui les environne un modèle à imiter pour se dégrossir, se rendre dignes de l'admiration populaire et devenir une véritable aristocratie douée d'une supériorité intellectuelle et morale sur la masse de la population pauvre ou de moyenne fortune. A l'exception de quelques rares familles qui cherchent ce modèle parmi les cendres encore chaudes des traditions nationales et des époques de l'indépendance, la plupart le trouvent à Rome et dans la noblesse romaine ; et non pas tant dans la noblesse divisée, prodigue, fastueuse, peu active, indocile

et faible à la fois, de l'époque des Jules-Claudiens que dans l'image solennelle et vénérable que Cicéron, Salluste, Horace, Virgile, Tite-Live avaient tracée de la vieille aristocratie romaine en la parant de si éclatantes couleurs. Car la grande littérature latine ne fut pas une distraction de riches seigneurs oisifs et curieux, mais l'organe le plus noble de la puissance romaine, le véhicule élégant qui propagea à la fois la connaissance de la langue latine, le goût des belles-lettres et les doctrines morales et politiques auxquelles l'aristocratie romaine croyait, chez les nouvelles élites qui de génération en génération se formaient dans les provinces de l'Occident et en Afrique, émergeant de la confuse égalité des vaincus. Élevées par des précepteurs latins, les générations nouvelles étudièrent les grands auteurs comme des maîtres non seulement de la forme, mais de la pensée et du sentiment ; elles grandirent ayant sous les yeux le merveilleux

modèle de l'antique noblesse romaine, non pas telle qu'elle avait effectivement été, mais telle que l'avait dépeinte, épurée de ses vices et de ses faiblesses, le pinceau lumineux de Tite-Live, dans le grand cadre de son histoire immortelle ; ils s'éprirent de ses vertus idéalisées par l'art : la simplicité, le dévouement civique, la bravoure à la guerre, la fidélité aux traditions civiles et religieuses ; ils se persuadèrent qu'un homme ne pouvait avoir d'ambition plus élevée que d'être accueilli dans cette aristocratie et dans le Sénat qui la représentait.

Jusqu'à Néron cependant, l'esprit exclusif de la vieille Rome resta très fort. Peu de grandes familles des provinces parvinrent à forcer les portes du Sénat. Celui-ci se composa presque uniquement de familles originaires de l'Italie centrale : aristocratie trop restreinte pour un Empire aussi grand et que rongeaient trop de vices anciens et nouveaux. Un siècle de paix n'avait pas su

éteindre les discordes, les haines et les rivalités qui avaient toujours divisé ces familles ; il avait au contraire exalté encore l'orgueil et l'esprit d'exclusion, qui avaient, en tous les temps, caractérisé la vieille noblesse romaine. A ces défauts anciens s'étaient ajoutés les nouveaux : la frénésie du luxe et une sorte de scepticisme qui inclinait à se jouer même des plus dangereux exotismes. Cause principale des troubles sérieux qui agitèrent l'Empire depuis Auguste jusqu'à Néron, cette aristocratie trop restreinte et vieillie l'eût peut-être conduit à sa perte si, dans les provinces, une nouvelle aristocratie ne se fût formée, qui, greffée sur le vieux tronc, devait rendre au Sénat une vigueur nouvelle.

Celui qui sut réussir en temps opportun cette délicate opération, fut Vespasien. La terrible guerre civile qui se déchaîna dès la mort de Néron eut enfin raison de l'égoïsme invétéré et de l'esprit exclusif de l'antique aristocratie. Le

danger était apparu trop grave ; tous les hommes de bon sens comprirent qu'il fallait renouveler et renforcer le corps politique auquel il appartenait de choisir et d'aider les empereurs ; et Vespasien put accomplir sans trop de difficultés la grande réforme qui, quelques années auparavant, eût été impossible. Les historiens de l'antiquité nous racontent qu'ayant assumé l'autorité de censeur, il choisit mille familles parmi les plus importantes des provinces, et les inscrivit dans l'ordre sénatorial et dans l'ordre équestre, les fit venir à Rome et reconstitua de fond en comble l'aristocratie romaine. Pour cette réforme, Vespasien mérite d'être considéré comme le second fondateur de l'Empire, après Auguste ; car il sut ainsi rendre à l'Empire une aristocratie nouvelle, sous bien des rapports supérieure à l'ancienne. Venant des provinces, cette aristocratie était plus économe, plus simple, et de mœurs plus austères, plus active,

plus sérieuse et surtout plus dévouée à la grande tradition romaine, républicaine et aristocratique, que ne l'était la vieille aristocratie originaire de l'Italie, qu'avaient gâtée les guerres civiles, le succès, la richesse et la paix du premier Empire. Par une de ces surprises dont l'histoire est pleine en ses caprices mystérieux, les petits-fils des Gaulois, des Espagnols, des Africains, vaincus par Rome, furent plus vraiment Romains que les descendants de ces familles de l'Italie centrale qui avaient conquis l'Empire! L'esprit de Rome, moribond en Italie, revivait dans les provinces.

Tacite, Pline l'Ancien et Pline le Jeune en littérature, Trajan et Hadrien en politique, représentent cette nouvelle aristocratie provinciale qui, avec sincérité et fermeté, appliqua dans le gouvernement de l'Empire les principes politiques et moraux de la République, sachant les adapter à la nouvelle situation du monde, les conciliant avec l'art

et avec la philosophie de l'hellénisme, créant par cette fusion du romanisme et de l'hellénisme la véritable civilisation de l'Empire. Le siècle durant lequel cette aristocratie gouverna le monde put jouir d'une grande tranquillité et prospérité parce que l'autorité du Sénat y fut respectée en même temps que l'autorité de l'empereur, si bien qu'il n'y eut jamais entre les deux pouvoirs ces chocs et ces antagonismes imaginés par les historiens qui veulent, à tout prix, faire de l'Empire des deux premiers siècles une monarchie. Ainsi que nous l'avons déjà dit, le Sénat choisissait, d'accord avec l'Empereur, celui qui devait lui succéder ; l'État était une véritable République gouvernée par le Sénat et l'empereur, le second respectueux des droits du premier, le premier respectueux de l'autorité du second, comme le plus éminent et puissant de ses membres. Aucune incertitude ne s'éleva jamais sur l'élection des empereurs et sur les

conditions requises pour qu'elle fût légitime. Le grave défaut de la constitution impériale se trouva ainsi momentanément écarté ; l'autorité de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin et de Marc-Aurèle fut reconnue par tous, sans être minée, comme celle de Tibère, de Claude et de Néron, par l'opposition secrète et irréductible de la noblesse ; n'étant plus affaibli par de trop violentes discordes, au sein même du groupe tout-puissant qui avait dans ses mains le gouvernement, l'État romain put, au cours de ce siècle, accomplir de grandes œuvres de paix et de guerre dans l'immense Empire.

III

Mais les principes d'une civilisation et les classes qui sont chargées de les appliquer s'usent avec le temps. Aussi bien

préparée et aussi forte qu'elle fût, cette aristocratie, qu'avait formée l'élite de tant de provinces, n'échappa pas au sort commun. Peu à peu elle se désagrégea, en partie, comme toutes les aristocraties, par épuisement intérieur, et en partie parce qu'elle fut petit à petit décomposée par les philosophies et par les religions d'esprit universel qui agissaient du dehors sur elle. Le romanisme était une doctrine nationale et aristocratique, exclusiviste par conséquent ; une espèce d'armature dans laquelle un peuple et un État s'enfermaient pour se séparer du reste du monde. Il était donc en contradiction avec les philosophies et avec les religions universelles, telles que le stoïcisme et le christianisme, qui confondaient tous les hommes et tous les peuples dans un principe d'égalité morale, pour différent qu'il fût chez l'un et chez l'autre. Déjà affaiblie par l'épuisement intérieur et par l'action des philosophies et des religions universelles,

cette aristocratie fut à la fin surprise par une crise politique qui l'anéantit. Cette crise politique mérite d'être attentivement étudiée, car elle commença la ruine de la civilisation antique. Marc-Aurèle n'est pas célèbre seulement comme empereur. Ses *Pensées* sont un des plus beaux monuments de la sagesse humaine. Depuis dix-huit siècles le monde les lit et les admire. Il faut pourtant convenir que la philosophie appelée, dans la personne de ce célèbre empereur, à gouverner le monde, se comporta étrangement dans la question de la succession, que des empereurs moins philosophes avaient si bien résolue. Au lieu de s'entendre, comme ces prédécesseurs, avec le Sénat et de choisir Claude Pompeianus que le Sénat proclamait unanimement le plus digne, Marc-Aurèle se donna, en 177, comme associé à l'Empire, lui faisant attribuer la puissance tribunicienne, son fils Commode, âgé de quinze ans. Comment se fit-il que pré-

cisément un philosophe stoïcien ait tenté d'introduire le principe dynastique dans la république aristocratique qui gouvernait l'Empire, c'est là un mystère que les livres anciens ne nous permettent pas d'éclaircir. Mais les conséquences de l'erreur furent terribles. Quand Marc-Aurèle mourut en 180, Commode avait dix-huit ans : il n'avait donc ni l'âge, ni la préparation nécessaire pour remplir la lourde tâche qui lui incombait. En partie à cause de la façon dont Commode avait été imposé au Sénat, en partie grâce à l'incapacité du nouvel empereur, il ne tarda pas à se produire entre le Sénat et le chef de l'Empire un conflit si violent, que Rome n'avait rien vu de pareil depuis le temps de Domitien. Et, de même qu'à l'époque de Domitien, cette nouvelle lutte entre les deux pouvoirs suprêmes de l'État se termina par une conjuration. Mais tandis qu'après la mort de Domitien le Sénat avait pu maîtriser les événements

et imposer à l'Empire son candidat en la personne de Nerva, cette fois, après le massacre de Commode, il ne parvint pas à dominer la situation, ni à imposer de nouveau une sorte de transmission légale de l'autorité suprême. La succession donna lieu à une violente guerre civile, qui aboutit à dresser l'absolutisme militaire de Septime Sévère sur les ruines de l'autorité du Sénat.

Septime Sévère appartenait à une famille de Lepti, très riche et très cultivée, mais de noblesse récente, puisqu'il était le premier membre de sa famille qui eût fait partie du Sénat. Il avait cultivé avec une égale ardeur les lettres latines et les lettres grecques, mais il avait aussi épousé Julie Domna, issue d'une des plus riches familles de Syrie, à laquelle le culte du Soleil devait ses prêtres les plus célèbres. Africain de noblesse récente, hellénisé et romanisé non sans avoir subi fortement l'influence de l'Orient asiatique, Septime Sévère

n'était pas homme à respecter l'autorité du Sénat, comme l'avait respectée un siècle auparavant le grand Trajan, et surtout après que le Sénat se fut déclaré contre lui dans la guerre civile. Le Sénat, pour des raisons qui nous sont inconnues, avait mis au service de ses ennemis toute l'autorité dont il disposait ; l'Africain s'en vengea quand la victoire se fut prononcée en sa faveur, en s'appliquant à défaire ce que Vespasien avait fait. Fort de la fidélité de ses légions, il affaiblit et appauvrit autant qu'il put l'aristocratie historique, à force d'exécutions et de confiscations ; il l'humilia en diminuant ses privilèges et son prestige en faveur de l'ordre des chevaliers ; il assigna à ceux-ci de nombreuses charges jusqu'alors réservées aux sénateurs, et commença à constituer parmi les chevaliers une noblesse de fonctionnaires élus et dépendants de lui, à laquelle il donna des titres honorifiques nouveaux (*vir egregius*, *vir per-*

fectus, vir clarissimus) ; il exerça ouvertement le pouvoir absolu, renforça le principe dynastique, et traita ouvertement l'Empire comme une propriété de famille, en le partageant entre ses deux fils ; il fit de l'armée une puissance politique supérieure au Sénat, en considérant la faveur de l'armée et la force qu'il lui devait comme des titres d'autorité plus valides que le choix du Sénat. Septime Sévère fut en somme le premier vrai monarque absolu ou presque absolu de l'Empire, qui osa se faire appeler officiellement *dominus;* qui rendit la justice dans son palais et qui frappa l'autorité du Sénat d'une humiliation définitive dont le Sénat ne se releva plus. Il accomplit dans l'Empire une véritable révolution, la révolution que tant d'historiens attribuent à César !

Et il ne sembla pas tout d'abord que l'Empire eût à se plaindre de cette profonde révolution qui en changeait le caractère et la nature. Cet abaissement

du Sénat put même, au début, être salué comme un bienfait, non seulement par l'optimisme officiel, mais encore par les observateurs impartiaux. Le gouvernement des derniers Antonins, spécialement celui de Marc-Aurèle, avait été juste et clairvoyant, mais très faible, lent, peu actif, comme le sont souvent les gouvernements des aristocraties vieillissantes. Le gouvernement de Septime Sévère fut agile, résolu, plein d'initiatives hardies, comme peut l'être la dictature d'un guerrier fortuné, intelligent et doué des qualités du véritable homme d'État.

Mais les dangers que la révolution accomplie par lui portait dans son sein, apparurent quand, Septime Sévère mort, l'instrument si bien manié par lui passa en des mains plus faibles. Il avait laissé le pouvoir, comme chose lui appartenant, à ses deux fils Caracalla et Geta. Ses deux héritiers ne s'accordèrent pas ; Caracalla assassina son frère, et, demeuré

seul maître de l'Empire, fut à son tour peu de temps après victime d'une conjuration militaire. Après sa mort, les légions proclamèrent empereur le préfet du prétoire, Marc Opelius Macrin, qui n'était pas sénateur, mais simple chevalier. C'est la première fois que les soldats osaient prendre un empereur hors des rangs du Sénat. Mais la proclamation des soldats, bien que Mommsen ait fort légèrement affirmé le contraire, n'était pas un titre légal d'autorité ayant une valeur quelconque sans l'investiture sénatoriale. Elle ne conférait qu'un pouvoir de fait, fragile et incertain : ce qu'un groupe de légions avait donné pouvait être contesté par un autre groupe, si l'empereur choisi n'était pas un homme très fort et jouissant d'un grand prestige personnel. En effet, Macrin chercha à s'assurer la ratification du Sénat. Mais pendant qu'il négociait et manœuvrait pour faire légitimer son autorité, une autre révolte militaire,

fomentée par la famille de Septime Sévère, le renversait, et proclamait empereur Héliogabale, neveu de Septime Sévère. Agé à peine de quatorze ans, Héliogabale ne se maintint pas longtemps au pouvoir, n'ayant pour gouverner d'autre titre que la faveur mobile des soldats. Au bout de quatre ans, ceux-là mêmes qui l'avaient élevé le renversaient et il ne resta comme empereur que le cousin d'Héliogabale, Alexandre Sévère, que, peu auparavant, sa famille et les soldats avaient d'autorité associé à Héliogabale. Mais ces révolutions militaires et l'instabilité du pouvoir impérial qui en résultait, avaient tellement épouvanté les classes gouvernantes, à commencer par la famille même de Septime Sévère, que tous se tournèrent vers le Sénat, pour rétablir un gouvernement fort et respecté, dont la légitimité fût incontestée et qui en imposât à l'arrogance des légions.

Alexandre Sévère reprit donc et exa-

géra même la politique de Trajan, d'Antonin le Pieux, de Marc-Aurèle. Il refusa le titre de *dominus*, il supprima le cérémonial, il traita les sénateurs en égaux, il confia de nouveau au Sénat le choix des principaux fonctionnaires, y compris les gouverneurs des provinces, il forma avec des sénateurs le *Consilium principis*, il voulut que des sénateurs assistassent les gouverneurs ; non seulement il limita l'autorité des procureurs impériaux, mais il les fit élire par le peuple. De même que Sylla, Auguste et Vespasien, il opposa encore une fois, à la force déchaînée de la révolte militaire, le Sénat, gardien de l'ordre et roc de la légalité. Mais ce fut pour la dernière fois. Les légions n'étaient plus, comme au premier siècle de l'Empire, recrutées presque uniquement parmi les Italiens, qui, par tradition, vénéraient le Sénat comme le père de leur nation : elles étaient pleines de provinciaux provenant des pays barbares de l'Empire,

pour qui le Sénat était une autorité vague, lointaine, qu'on ne respectait qu'à cause de sa puissance. En outre l'esprit qu'on pourrait qualifier de *sévérien*, l'ambition d'être le seul soutien de l'autorité impériale, avait trop pénétré ces légions pour qu'elles pussent s'incliner longtemps devant le Sénat.

Enfin les circonstances favorisèrent aussi leur esprit de révolte. A ce moment critique de l'histoire de l'Occident, une grande révolution se produisit en Orient. Le dernier roi des Parthes était renversé, et la dynastie nationale des Sassanides remontait sur le trône, bien décidée à exterminer en Perse la culture grecque que l'empire des Parthes avait favorisée, et à reconquérir les territoires de l'ancien empire persan qui étaient alors au pouvoir des Romains. L'Empire romain se trouva tout à coup engagé dans une grande guerre avec la Perse. Alexandre Sévère réussit à repousser l'invasion persane, mais en engageant

toutes les forces de l'Empire, y compris celles qui défendaient les frontières d'Occident. Les Alamans et les Marcomans en profitèrent pour franchir les uns le Danube et les autres le Rhin. Alexandre Sévère, occupé en Orient, crut ne pouvoir plus compter, pour refouler l'invasion, sur la seule force des armes et préféra recourir aux négociations et aux subsides. L'idée était en elle-même sage au point de vue politique. Mais les soldats, mécontents de ne plus se sentir les maîtres de l'État, comme ils l'avaient été sous Septime Sévère et Caracalla, saisirent ce prétexte pour se révolter. Ils accusèrent Alexandre Sévère de rendre l'Empire tributaire des Barbares, et ils le mirent à mort avec toute sa famille. Après quoi, ils proclamèrent empereur le chef de la conjuration, un officier supérieur né en Thrace, soldat valeureux, mais sachant à peine balbutier le latin : *C. Julius Verus Maximin.*

IV

Cette révolte marque le début d'une interminable série de guerres civiles, de guerres au dehors, de fléaux divers, pestes et famine, qui durèrent sans interruption un demi-siècle et qui dépeuplèrent et appauvrirent l'Empire, détruisant les élites par lesquelles l'Empire avait été gouverné, pacifié et civilisé, pendant le premier et le second siècles, et avec les élites, les arts de la paix et la meilleure partie de la culture grecque et latine.

On a discuté à perte de vue sur les raisons pour lesquelles la civilisation antique a en si grande partie disparu : et l'on comprend que ce sujet ait tenté et tente continuellement les esprits, car peu de civilisations ont été plus glo-

rieuses dans leur épanouissement et ont subi un plus fatal destin. Quand nous observons quel fut le sort de la civilisation qui, de l'an mille, commença à refleurir en Europe sur les ruines de l'ancienne, nous ne pouvons nous empêcher de nous demander pourquoi l'Europe jouit depuis tantôt neuf siècles d'un développement presque ininterrompu, où les conquêtes et les profits accumulés dépassent toujours les pertes ; et pour quelles raisons, au contraire, la civilisation antique, vigoureuse et créatrice, a été victime d'une terrible catastrophe où elle devait sombrer presque entière. Certains accusent les invasions des Barbares, oubliant qu'il faut alors expliquer comment un si grand Empire, qui détenait le trésor de toute la science militaire de l'époque, n'a plus été capable, à un certain moment, de défendre ses frontières contre des peuples qui tenaient de lui les premiers rudiments de l'art de la guerre et du gouvernement. D'autres

attribuent cette ruine au christianisme; d'autres encore à la prépondérance que prirent dans l'Empire les classes inférieures et les populations plus barbares; d'autres enfin aux impôts écrasants et à l'absolutisme du gouvernement. Mais toutes ces explications, partiellement justes, n'expliquent rien, si on ne démontre pas en même temps pourquoi le christianisme put, à un moment donné, imposer à l'Empire des doctrines et des institutions, qui devaient anéantir presque complètement sa force politique et militaire; pour quelles raisons les races qui peuplaient l'Empire se mêlèrent en redevenant toutes barbares; comment il se fit que l'État finit par étrangler l'Empire avec son absolutisme impitoyable et sa finance insensée. Tous ces terribles phénomènes de décomposition sociale doivent avoir une cause première qu'il faut mettre à jour.

Cette cause première est une grande crise politique : la crise politique engen-

drée précisément par les guerres civiles qui suivirent la mort d'Alexandre Sévère et se prolongèrent pendant un demi-siècle. En quoi consiste cette crise politique? Dans l'anéantissement total de l'autorité du Sénat, que tant d'historiens considèrent comme un encombrement inutile dans l'organisation politique de l'Empire. Le Sénat fut annihilé par les légions barbares qui, à un certain moment, ne s'inclinèrent plus devant son autorité séculaire ; par la peur qui le paralysa devant la force déchaînée des légions, quand il s'aperçut que son prestige tout moral n'existait plus ; par la destruction des familles les plus puissantes et les plus respectées ; par les éléments nouveaux, incultes et grossiers, qui vinrent remplir les rangs de la vieille aristocratie, décimée par les guerres civiles. Mais quand le Sénat fut complètement dépouillé de son autorité, il n'y eut plus dans tout l'Empire un pouvoir capable, sinon d'élire l'empe-

reur, du moins de le légitimer ; : c'est-à-dire que vint à manquer tout principe de légitimité, en vertu duquel tous se reconnaissaient obligés d'obéir à l'empereur ; et avec ce principe toute trace de procédure légale pour l'élection des chefs de l'Empire. Les légions choisirent les empereurs, et leur faveur devint l'unique source de l'autorité suprême. Mais les légions étaient nombreuses, elles résidaient dans des pays lointains, elles étaient rarement d'accord, et elles changeaient souvent d'avis dans leurs choix.

Comment aurait-on pu, autrement que par la guerre et par l'épée, décider entre des empereurs tous également légitimes ou illégitimes, puisqu'ils étaient choisis également par des légions, dont l'acclamation avait la même valeur légale? Il s'ensuivit d'incessantes guerres civiles, acharnées et interminables : car il n'est aucun verdict de la force contre lequel on ne puisse recourir à la force,

du moins aussi longtemps qu'une civilisation n'est pas totalement épuisée. Sans doute ce n'était pas la première fois, dans le monde antique, qu'un peuple restait comme suspendu dans le vide, après la chute des institutions qui l'avaient régi pendant des siècles. Mais, en général, les crises, bien que souvent ruineuses, avaient été circonscrites, parce que ces peuples étaient entourés d'États chez lesquels l'ordre légal n'était pas troublé, et où le pouvoir reposait sur un principe de légitimité solide. Le peuple en révolution pouvait toujours emprunter aux pays voisins ce principe de légitimité et le modèle des institutions qui reposaient sur lui, pour rétablir tôt ou tard son gouvernement. Si, chez un peuple, l'anarchie durait assez longtemps pour inquiéter ses voisins, il s'en trouvait toujours un, prêt à lui imposer par la force l'ordre qu'il ne savait pas s'imposer lui-même. C'est pour cette raison que les guerres de l'antiquité sont

si souvent liées aux révolutions intérieures qui troublaient les États.

Pour la première fois, au contraire, dans l'histoire du monde antique, au troisième siècle de notre ère, un immense Empire se trouva sans aucun principe pour distinguer l'autorité légitime et l'usurpation violente, sans aucune institution politique assez forte pour imposer ce principe. Cet immense Empire, qui comprenait une partie de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, était mis, par son étendue même, à l'abri d'une intervention qui y eût rétabli l'ordre et imposé d'autres principes et d'autres institutions. Il ne pouvait en outre puiser nulle part un principe nouveau de légitimité et un modèle d'institutions, car au Nord, à l'Ouest, au Sud, il confinait à une barbarie turbulente ; à l'Est se trouvait bien le nouvel empire persan, qui n'était pas un État barbare, mais il était de fondation récente, à peine sorti d'une guerre civile, et animé d'un

esprit hostile à l'Empire romain ; si loin d'ailleurs et si différent ! L'Empire romain fut donc abandonné à lui-même et obligé de résoudre ce terrible problème, qui consiste à trouver un principe nouveau d'autorité et de légitimité par ses seules forces. D'où la formidable explosion de violence qui détruisit peu à peu la plus grande et la meilleure partie de la civilisation antique.

V

Il n'est point douteux que la civilisation gréco-latine, intacte et florissante en apparence au commencement du troisième siècle, était sourdement travaillée depuis longtemps par un travail de décomposition intérieure. Elle reposait sur le polythéisme et sur un esprit de tradition locale, que nous sommes à chaque

instant tentés de confondre avec l'esprit national de notre civilisation, bien qu'il en diffère à beaucoup de points de vue. Or, le cosmopolitisme de l'Empire, le mélange des races, des religions, des mœurs, des cultures, l'unification du gouvernement, le développement du commerce et de l'industrie, les nouvelles doctrines religieuses et philosophiques que le cosmopolitisme favorisait, avaient frappé à mort en même temps le polythéisme et l'esprit de tradition locale. La prospérité elle-même, cette facilité relative pour les familles obscures de s'enrichir, de s'instruire, et de monter aux classes supérieures, par la richesse, par l'instruction, par la richesse et par l'instruction en même temps, avait été une cause d'affaiblissement cachée, mais profonde. La civilisation gréco-latine était aristocratique à un degré que nous avons parfois peine à comprendre ; sa force était dans les élites très restreintes, mais très capables, qu'elle

savait produire ; ce qu'elle gagnait en diffusion, elle devait le perdre en profondeur. L'humanisme égalitaire qui se développa pendant l'Empire sous des formes si différentes, dans la religion, dans la politique, dans les mœurs ne pouvait que l'affaiblir.

Mais toutes ces causes cachées ou profondes n'auraient jamais pu produire une catastrophe si violente et si générale, si un formidable accident politique n'était survenu pour précipiter la crise et la rendre sans remède. Cet accident politique fut la destruction de l'autorité du Sénat, effectuée par la révolution de Septime Sévère. Cette destruction suffit pour que l'Empire tout entier restât sans un principe de légitimité, d'après lequel reconnaître l'empereur qui avait le droit de commander ; l'absence de ce principe de légitimité déchaîna une suite de révolutions et de guerres qui en cinquante ans anéantirent presque entièrement le travail de tant de siècles.

La ruine de la civilisation antique est donc l'effet d'une décadence lente due à des causes intérieures et d'un terrible accident qui, détruisant par un coup violent la clé de voûte de tout l'ordre légal, jette cette civilisation, déjà affaiblie par sa masse et par sa décadence intérieure, dans les convulsions du despotisme révolutionnaire. Cette terrible expérience mérite d'être méditée par notre époque, dont la crise rappelle par beaucoup de côtés celle du troisième siècle. Depuis un demi-siècle, la civilisation occidentale était affaiblie par la confusion croissante des doctrines, des mœurs, des classes, des races et des peuples ; par une espèce d'anarchie intellectuelle et morale qui avait gagné plus ou moins tous les milieux ; par l'effort épuisant du travail continuel, rapide et sans repos ; par la mobilité, devenue générale, de tous les éléments de la vie sociale ; par une sorte de fièvre universelle qui surexcitait les volontés

et les intelligences, en les rendant capables d'efforts très intenses mais courts et peu profonds ; par la vulgarisation de toutes les activités de l'esprit et de tous les biens de la terre. Sur cet affaiblissement intérieur un terrible accident est survenu, le plus terrible peut-être de toute l'histoire...

La guerre mondiale aussi peut rappeler, mais en grand, quant à ses effets, la révolution de Septime Sévère, parce qu'elle a ou détruit ou affaibli tous les principes d'autorité et de légitimité qui soutenaient dans la civilisation l'ordre social. Ces principes étaient de deux sortes : le droit divin des dynasties dans les puissantes monarchies de l'Europe centrale et septentrionale ; la volonté du peuple, dans les démocraties de l'Europe occidentale. Avec la chute de l'empire russe, de l'empire austro-hongrois et de l'empire allemand, le droit divin a reçu un coup mortel dont il lui sera

bien difficile de se relever. Mais il est bien douteux que le principe opposé profite de sa ruine. Peu clair en lui-même et d'une application très difficile, il semble sortir de cette grande crise à tel point faible et discrédité, que son triomphe inattendu dans les empires du centre et dans l'empire russe n'a excité aucun espoir et aucun enthousiasme dans le reste de l'Europe. Au contraire, il a augmenté les angoisses du moment actuel, parce qu'il a formidablement compliqué pour les vainqueurs et les vaincus les difficultés créées dans les pays vaincus par la guerre.

L'Europe va-t-elle se trouver, comme l'Empire romain au troisième siècle, sans un principe clair et précis, auquel reconnaître qui a le droit de commander et dans quelles limites ; et qui, et dans quelles limites, a le devoir d'obéir? Allons-nous voir naître de cette incertitude, comme il y a dix-sept siècles, une crise de révolutions et de guerres, qui

pourrait disperser une partie des trésors accumulés par le travail de tant de générations?

Telles sont les questions qui semblent se poser devant ceux qui envisagent les formidables événements de ces années avec l'expérience du passé. Il est donc nécessaire de connaître bien cette expérience du passé. Nous allons l'étudier plus profondément, dans ses épisodes capitaux.

II

LA CRISE DU TROISIÈME SIÈCLE

I

Alexandre Sévère fut tué au début de l'an 235, par une sédition à la tête de laquelle se trouvait un Thrace, Maximin. Sa valeur et la protection de la famille de Septime Sévère avaient permis à Maximin d'arriver aux plus hauts grades de la milice, bien qu'il parlât fort mal le latin. Il représentait donc les races les plus barbares de l'Empire, qui, profitant des révolutions ou des guerres civiles et du despotisme oriental de la famille de Septime Sévère, tâchaient de prendre la place des vieilles familles de l'aristocratie sénatoriale. Alexandre Sé-

vère mort, les légions proclamèrent Maximin empereur à Mayence. La révolte contre Alexandre Sévère, qui voulait rétablir l'autorité du Sénat, et l'élévation à l'empire de ce Thrace nommé par les légions, étaient un défi jeté par le nouveau despotisme militaire au seul principe de légitimité qu'il y eût alors et qui était représenté par le Sénat ; un défi, par conséquent, à l'ordre légal qui reposait depuis tant de siècles sur l'autorité du Sénat. Septime Sévère et ses successeurs avaient encore cherché à justifier leur propre despotisme en invoquant, pour la forme tout au moins, l'autorité du Sénat : avec Maximin, c'est la rupture nette. La force reniait le seul principe d'autorité qui pouvait la justifier, et affirmait sa volonté de trouver en soi-même les titres nécessaires à l'exercice du pouvoir.

Maximin ne se préoccupa, en effet, que d'avoir l'appui des légions : il ne rechercha même pas la validation du

Sénat, et gouverna comme si celui-ci n'existait pas. Tout affaibli et déprimé qu'il fût, le Sénat ne l'était cependant pas au point de supporter sans réagir une pareille humiliation de la part d'un Thrace. Ce qui se passa alors à Rome n'est pas bien connu : on ne peut que le déduire à grand'peine des informations fragmentaires qui sont parvenues jusqu'à nous. Ce qui est certain, c'est que le Sénat nomma deux empereurs : Pupien et Balbin, le premier un soldat de grande valeur qui, parti de rien, était arrivé aux plus hauts grades ; le second, un sénateur d'intelligence médiocre, mais très estimé, et de haute lignée. Le mérite personnel et la noblesse de race étaient donc appelés par le Sénat à prêter ensemble leur appui à son autorité expirante. Un principe de légitimité a toujours besoin de la force pour se faire respecter ; mais il n'est pas dit que si ce principe et cette force entrent en conflit, ce soit toujours le premier qui doive fata-

lement succomber. En se révoltant contre le principe d'autorité dont elle ne devrait être que l'instrument, la force parfois s'affaiblit. Ainsi en fut-il alors. Les deux empereurs réussirent, avec l'aide du Sénat, à constituer un gouvernement qui parvint à se faire reconnaître comme le gouvernement légitime par un certain nombre de provinces et qui organisa une armée contre l'usurpateur. Maximin ne tarda pas à comprendre que si le gouvernement de Rome se consolidait, il pourrait devenir dangereux pour son pouvoir, qui ne s'appuyait que sur la faveur d'un certain nombre de légions. Il projeta de l'abattre ; il vint avec son armée en Italie et mit le siège devant Aquilée qui lui barrait le chemin. Mais en Italie toute la population était favorable au Sénat et contraire à l'usurpateur ; et au contact du respect universel, inspiré par l'institution qui représentait la légalité, la fidélité des légions commença d'être ébranlée. La

résistance obstinée d'Aquilée acheva l'œuvre ; et au printemps de 238, Maximin fut assassiné sous les murs d'Aquilée par les mêmes soldats qui l'avaient porté au pouvoir.

Le Sénat, Rome, l'Italie et la légalité avaient triomphé des légions semi-barbares et de la force en révolte. Mais la victoire de la légalité sur la force dura peu. La discorde se mit entre Pupien et Balbin ; le Sénat ne sut pas profiter de la victoire et irrita les soldats sans les désarmer. Avant la fin de l'année 238, une nouvelle révolte militaire avait mis à mort Pupien et Balbin et proclamé empereur Gordien. La force avait eu sa revanche. Pendant ce temps, les Carpes et les Goths traversaient le Danube ; les Perses envahissaient la Mésopotamie et menaçaient la Syrie. Gordien était jeune et inexpérimenté. Par bonheur il avait trouvé dans son préfet du prétoire, Timésithée, un homme intelligent, capable et — qualité rare en ces temps-

là — fidèle. Timésithée réorganisa l'armée et chassa les Perses, les Goths et les Carpes. Ces succès et la grandeur du danger atténuèrent la discorde entre le Sénat et les légions, entre la légalité et la force. Bien qu'élu par ces légions, Gordien ne rencontra pas d'opposition au Sénat. Malheureusement Timésithée mourut en 243, et Gordien ne trouva rien de mieux pour le remplacer qu'un officier supérieur de l'armée, de nationalité arabe, Jules Philippe. C'était un valeureux soldat, mais il n'était pas aussi fidèle que son prédécesseur. Il voulut être, non le subordonné, mais le collègue de Gordien ; il obligea les soldats à demander pour lui cet honneur, et, devant le refus de Gordien, il le fit assassiner.

C'était la quatrième révolte militaire qui triomphait en quelques années. La force l'emportait de plus en plus sur la légalité, affaiblie et discréditée dans le pouvoir chancelant du Sénat, auquel la violence des légions faisait échec de

toutes parts. En effet, cette dernière révolte eut dans tout l'Empire des répercussions beaucoup plus graves que les précédentes. L'autorité impériale affaiblie au centre, la révolte s'étend aux provinces : de nombreux prétendants surgissent partout ; l'exemple devient contagieux. Du moment que les légions élisent l'empereur, pourquoi ce privilège serait-il réservé à celles d'une province plutôt qu'à celles d'une autre? Chaque groupe de légions veut son empereur. La force, en l'absence d'un principe d'autorité unificateur, tend toujours à se morceler et à se briser. Le danger devient bientôt si sérieux, qu'une réaction se produit en faveur du Sénat. Épouvantés, les hommes se tournent vers le seul principe d'autorité qui subsiste encore, en dépit des nombreux outrages reçus. Tout Arabe qu'il est, Philippe s'adresse au Sénat pour se faire valider, espérant ainsi donner à son autorité un caractère de légitimité qui

manque à celle de ses concurrents. Et le Sénat se résigne à le reconnaître, préférant avoir à Rome un empereur qui, bien qu'élu par une sédition, cherche du moins à être confirmé par lui. Mais c'est en vain que les hommes ont recours dans le besoin au principe d'autorité qu'ils ont affaibli pour satisfaire leurs ambitions. Pendant que Philippe cherchait à consolider sa position en Italie en se rapprochant du Sénat, les Goths envahissaient de nouveau l'Empire ; et les légions du Danube, mécontentes de voir l'Empereur rester en Italie quand les frontières de l'Empire étaient violées par les Barbares, annulèrent les décrets du Sénat et saluèrent empereur le gouverneur de la Dacie et de la Mœsie, Dèce. Une nouvelle guerre civile éclata. Dèce vint en Italie, battit Philippe à Vérone et le tua ; puis il repassa les Alpes pour aller combattre les Goths. Mais sans grand résultat, car en 251 il mourait sur le champ de bataille. C'était

le premier des empereurs romains qui mourait en combattant les Barbares. Et il est facile d'imaginer l'impression que devait produire cet événement ! Les légions, qui désormais croyaient pouvoir disposer de l'Empire, s'empressèrent de proclamer le gouverneur de la Mœsie, Trébonien Galle. Mais Trébonien, lui aussi, au lieu de combattre les Goths, préféra traiter et acheter la paix argent comptant. Alors les légions se révoltèrent encore et appelèrent à l'empire le gouverneur qui lui avait succédé en Mœsie, Émilien. Une nouvelle guerre civile s'ensuivit, où Trébonien fut défait. Et de nouveau l'autorité du Sénat fut invoquée pour donner au nouvel empereur un caractère légitime, propre à le fortifier dans son gouvernement. Le Sénat reconnut Émilien ; mais à peine reconnu, ses légions, pour des raisons qu'on ignore, se révoltèrent, le massacrèrent et saluèrent empereur Valérien (253).

Dix-huit ans s'étaient écoulés depuis

la mort d'Alexandre Sévère : dix-huit années de séditions continuelles. L'autorité du Sénat était détruite, et avec elle la pierre angulaire de la légalité. Toute règle et tout principe fixe écartés pour l'élection de l'empereur, l'élection livrée aux caprices des légions, la force capable de maintenir l'ordre n'existait plus. Les révoltes militaires se multipliaient, stimulées par l'émulation, par la certitude de l'impunité et par l'espérance du butin. Les guerres civiles naissaient les unes des autres, affaiblissant partout la défense des frontières. L'Empire commence à devenir la proie des Barbares qui, enhardis par la faiblesse croissante du colosse, l'attaquent de tous côtés. Entre 254 et 260, les Goths envahissent de nouveau la Dacie, la Macédoine, l'Asie Mineure ; les Allemands et les Francs se jettent sur la Gaule ; une nouvelle race germanique, les Saxons, fait son apparition sur la mer, le long des côtes de la Gaule et de

la Bretagne ; des troubles graves éclatent en Afrique, et de nouveaux dangers menacent l'Orient, où l'Arménie et la Syrie retombent sous l'influence persane. Comme si tous ces malheurs ne suffisaient pas, une terrible épidémie de peste fit rage ces années-là, dépeuplant des régions entières de l'Empire.

Valérien, qui était un sénateur de noble famille et d'une certaine capacité, s'entendit alors avec le Sénat, et, d'accord avec celui-ci, s'efforça de parer aux terribles difficultés du moment par une mesure appelée à entraîner peu à peu une dislocation complète de la civilisation antique : le partage de l'Empire. Il nomma César son fils Gallien, et lui assigna les provinces de l'Occident, se réservant celles de l'Orient. L'unité de l'Empire, la grande œuvre et la grande pensée de Rome, était brisée pour la première fois. L'idée qui avait décidé cette réforme est claire : renforcer l'autorité impériale et avec elle tout le gouvernement

affaibli, en restreignant le champ trop vaste où elle devait agir. Mais c'était là un remède de nature, pour ainsi dire, géométrique, qui ne pouvait pas guérir un mal de nature morale. Le gouvernement était faible, parce qu'il n'avait plus de titres qui fussent indiscutables et universellement reconnus ; le partage du pouvoir ne pouvait pas détruire ce vice d'origine. Pendant que Gallien cherchait à contenir de son mieux les invasions germaniques en Occident, Valérien tentait une grande expédition contre la Perse. Mais en 259 ou en 260, il est fait prisonnier par les Perses, et il va mourir en captivité, on ne sait où ni quand. Peu d'années auparavant, un empereur était tombé sur le champ de bataille, en combattant les Barbares ; maintenant, un empereur était fait prisonnier ! C'était là un coup terrible à l'autorité impériale dont l'effet se fit bientôt sentir. Une sorte de démembrement de l'Empire suit de près cette catastrophe.

Dès 258, les légions de Gaule avaient salué empereur Posthume. Posthume, qui était un homme de mérite, parvint, après la mort de Valérien, à se faire reconnaître en Espagne et en Bretagne, et il fonda un empire gallo-ibérique qui dura jusqu'en 267, en dépit des attaques de Gallien. Au même moment, en Orient, un général de Valérien, Macrien, avec l'aide de la ville de Palmyre et du plus riche et plus puissant de ses habitants, Odenath, avait de sa propre initiative combattu les Perses et les avait chassés, sauvant ainsi les provinces les plus riches de l'Orient. Mais encouragé par ce succès, il jugea bon de s'emparer de l'Empire en faveur de ses deux fils.

Odenath au contraire demeura fidèle à l'Empereur et avec le titre de *dux Orientis*, il se mit en guerre contre Macrien. L'Occident et l'Orient étaient démembrés ou sur le point de l'être. L'audace des Barbares augmentait à mesure

que l'Empire s'affaiblissait. En 261, les Alamans réussissent à envahir l'Italie et ce n'est que sous les murs de Milan que Gallien parvient à les battre. Peu après les Francs envahissent la Gaule et l'Espagne, et poussent, à ce qu'il semble, jusqu'en Afrique. Les Barbares de l'Europe orientale, les Goths, les Hérules, les Sarmates, pillent les rivages de la mer Noire, forcent les Dardanelles et pénètrent en Grèce et en Asie. En 267, les Hérules bivouaquent dans la Grèce sacrée, à Athènes, à Corinthe, à Argos, à Sparte. Faible et incapable, Gallien ne sait rien opposer à tant de calamités ; le désespoir s'empare des populations ; chaque province, chaque région, espérant se mieux défendre seule, se révolte et se donne un empereur particulier. Pendant les dernières années de la vie de Gallien, les prétendants, les « tyrans », comme les nomme l'histoire, sont si nombreux et si passagers, qu'il est presque impossible d'en retracer l'his-

toire. En Germanie, où la guerre contre l'Empire romain était en train de devenir, — pour employer des mots modernes, mais qui conviennent aussi au passé, — la grande « industrie nationale », on comprit alors que le moment était propice pour tenter un grand coup. Plusieurs peuples germaniques s'entendirent pour former, sous le nom de Goths et d'Alamans, une coalition puissante contre l'Empire. Au printemps de 268, une forte armée passait sur la rive droite du Danube, envahissait la Macédoine orientale, la Grèce, les Cyclades, Rhodes, Chypre, et les côtes de l'Asie Mineure. En même temps, une autre armée entrait en Mœsie et pénétrait en Macédoine. Le plan était clair : conquérir la péninsule balkanique et couper en deux l'Empire, en s'interposant entre les provinces d'Orient et d'Occident.

II

Depuis plus de trente ans l'Empire était donc la proie du despotisme militaire, des invasions, de la guerre civile, de l'anarchie, de la peste et de la famine. Les guerres civiles de la République avaient été peu de chose en comparaison, parce que les éléments essentiels de la civilisation n'avaient pas été menacés. Cette fois il en est autrement : toutes les forces vitales de la civilisation sont au contraire frappées à mort, dans les provinces de l'Ouest, à commencer par la population. Celle-ci, déjà insuffisante dans les temps prospères, est décimée par la guerre, par les invasions, par l'insécurité générale, par l'appauvrissement universel, par les épidémies incessantes. L'obstination avec laquelle les plus sages

des empereurs continueront à transplanter des Barbares dans les territoires de l'Empire et particulièrement en Occident, malgré le danger politique et militaire qui en résultait, est la preuve la plus lumineuse du grand besoin d'hommes qui travaillait l'Empire. La diminution rapide de la population avait, comme il est naturel, engendré une crise agricole et industrielle, et encore accru l'appauvrissement général qui était une de ses causes. Les agriculteurs, colons libres, travailleurs esclaves et petits propriétaires, disparaissaient en grand nombre ; la petite propriété se subtilise, la grande propriété s'élargit, les terres incultes et abandonnées s'étendent. A son tour l'industrie, si florissante dans tout l'Empire sous les Antonins et même sous les Sévères, avait souffert profondément en partie par la mort de beaucoup d'artisans qui avaient emporté le secret compliqué de métiers perfectionnés, en partie à cause de la pauvreté

croissante qui diminuait la consommation.

Un grand nombre de mines, mines d'or principalement, sont abandonnées faute de main-d'œuvre et parce que les régions minières sont envahies par les Barbares ; les métaux précieux sont thésaurisés et cachés par les populations effrayées ; le capital se fait rare et l'intérêt de 12 pour 100, considéré comme excessif à l'époque de Néron, devient l'intérêt mensuel. A la crise de l'agriculture et de l'industrie s'ajoute la crise du commerce. L'insécurité générale, la difficulté des communications, le risque plus grand et les prix plus élevés des voyages, les restrictions imposées par la pauvreté croissante, tout avait ralenti l'activité commerciale au troisième siècle. Les petites et les moyennes fortunes disparaissent et au milieu de la misère croissante les richesses se concentrent en peu de mains. Les petites villes sont abandonnées et se dépeuplent. Dans les

grandes, au contraire, la population s'accumule et on voit augmenter démesurément le nombre des misérables qui, sous une forme quelconque de mendicité, vivent au crochet des riches ou de l'État. L'État devient la providence et le tourment de tout le monde. Son fiscalisme, imposé par l'incessante multiplication de la bureaucratie, par la mendicité des masses, par l'augmentation des dépenses militaires, est atroce et implacable. Les impôts deviennent innombrables et leur poids écrasant est encore accru par la politique monétaire. En partie pour remédier à la rareté croissante de l'or, en partie pour faire face aux dépenses de guerre et aux autres dépenses publiques sans trop augmenter les impôts, les empereurs altèrent le poids et l'alliage des monnaies. Sous Caracalla le poids de l'*aureus* était descendu à 6 gr. 55, mais après Alexandre Sévère, il devient si irrégulier que les paiements en or ne se font plus qu'au poids. Pour la monnaie

d'argent, c'est encore pire. Les proportions de l'alliage du *denarius* et de l'*antonianus argenteus*, émis pour la première fois par Caracalla, avaient déjà augmenté démesurément dès les années qui avaient immédiatement suivi la mort d'Alexandre Sévère. Mais l'*antonianus* n'a plus, sous l'empereur Claude le Gothique, que 4 ou 5 pour 100 d'argent ! Il ne se distingue de la monnaie de cuivre que par la couleur que lui donne un bain d'argent ou, au besoin, d'étain. Même les monnaies de bronze sont émises à poids réduit. D'où une vertigineuse augmentation et une irrégularité folle des prix, qui réduit au désespoir les malheureuses populations, et contre laquelle les empereurs chercheront en vain à lutter à coups d'édits. D'où un continuel appauvrissement des classes les plus nombreuses et les moins riches, encore aggravé pour les malheureux sujets par l'ordre que donnent plusieurs empereurs de percevoir les impôts en or. L'État

refusait ainsi la mauvaise monnaie, dont il inondait l'Empire !

De la crise politique et économique naît la crise sociale. Exterminées, ruinées ou dispersées, l'aristocratie et la classe moyenne aisée qui avaient grandi pendant le premier et le second siècle dans tout l'Empire, qui étaient la base de toute son organisation politique et sociale, qui avaient porté à son apogée la civilisation antique par la fusion de l'hellénisme et du romanisme disparaissent ; leurs richesses, celles au moins qui n'ont pas été détruites, et leur puissance passent à une oligarchie nouvelle d'enrichis et de hauts fonctionnaires, civils ou militaires, recrutée presque toute dans les classes inférieures et dans les populations les plus barbares, qui n'avaient que de très loin ressenti l'influence du romanisme et de l'hellénisme. L'Empire redevient barbare, et du dedans encore plus que du dehors ; par l'élévation à la richesse et au pouvoir

des éléments les plus grossiers de l'Empire encore plus que par les invasions des Barbares vivant de l'autre côté du Rhin ou du Danube. Le niveau de la culture s'abaisse partout : en philosophie, en droit, en littérature ; parce que les nouveaux dominateurs la méprisent ou, plus simplement, l'ignorent.

Une culture raffinée chez les puissants de l'Empire n'est plus la règle, mais une heureuse exception. Et la décadence s'étend à toutes les industries et à tous les arts où la civilisation gréco-romaine avait tant excellé, et qui deviennent plus grossiers ou plus vulgaires : à la sculpture, à l'orfèvrerie, à l'architecture. Ce qui reste de richesse est gaspillé dans un luxe barbare, de mauvais goût, criard, lourd, heurté, bon pour éblouir les esprits communs, dans des plaisirs ou dans des fêtes violentes et désordonnées, dans des constructions gigantesques et inutiles, qui encombrent les quelques grandes villes encore florissantes au milieu de la

ruine des petites, plus qu'elles ne les embellissent. Plus l'Empire s'appauvrit et plus l'architecture publique des grandes villes tend au colossal. Enfin, — et c'est le coup de grâce à la civilisation antique, — la religion qui avait été la base de la vie politique, sociale, intellectuelle, *le polythéisme païen*, est en train de mourir. Les cultes de l'Orient font irruption partout, menaçant de bouleverser moralement le monde déjà si secoué par les guerres et les révolutions.

III

Cependant, bien que pendant plus de trente ans, depuis la mort d'Alexandre Sévère, l'Empire ait paru s'abandonner passivement à la crise qui le détruisait ; bien que l'incapacité, l'ignorance, l'intrigue, la violence, la corruption aient

semblé avoir pris possession à jamais de l'État, il y avait encore, dans cette civilisation jadis si vivante et si vigoureuse jusque dans l'agonie, des forces intellectuelles et morales, capables de tenter une réaction désespérée. En dépit de la barbarie envahissante, les hautes classes ressentaient encore l'influence d'une culture trop ancienne, trop riche et trop grande, pour que ce qui en subsistait cessât de longtemps d'agir ; et elles comptaient encore des hommes de grand cœur et de haute intelligence. La réaction se produit en 268 : une conjuration de généraux mit Gallien à mort, et nomma, pour lui succéder, non pas cette fois un incapable ou un intrigant, mais le meilleur des hommes de guerre du temps, Claude. Claude surprit, non loin de l'antique Naissus (Nisch), le gros de l'armée ennemie, l'anéantit, et poursuivit le reste sans pitié ni trêve. Qui sait quel bien il eût pu faire, si la peste ne l'avait enlevé dès l'année 270? Mais

il eut pour successeur, acclamé par les légions de Pannonie, l'homme qu'il avait lui-même désigné, un des généraux qui avaient combattu avec lui contre Gallien, Aurélien. Aurélien était, comme Claude, un homme de grand caractère et de grand génie. Il arrivait au bon moment, car les Goths battus par Claude n'étaient qu'une avant-garde. L'Italie était, en 270, complètement envahie par les Vandales et les Alamans, qui en 271 détruisaient une armée romaine près de Plaisance !

Aurélien fut le premier qui essaya d'arrêter la décomposition de l'Empire et son retour à la barbarie par un plan vaste et cohérent de réformes et de guerres. Il vainquit et détruisit à Pavie et à Fano l'invasion germanique, dont il délivra l'Italie ; il ramena sous la domination romaine l'Orient, dont une partie s'était détachée après la mort d'Odenath, et avait formé un empire de Syrie sous le sceptre de Zénobie, la veuve

d'Odenath ; il débarrassa l'Empire de tous les prétendants et de tous les petits empereurs locaux qui avaient pullulé pendant les années précédentes, et en reconstitua l'unité ; il entoura Rome de la puissante enceinte de murs gigantesques qu'on admire encore. C'est pourquoi on peut le dire avec raison *restitutor orbis.*

Mais c'était un esprit de trop haute valeur pour ne pas comprendre que l'unité qu'il reconstituait serait bientôt détruite de nouveau, si l'on ne trouvait quelque remède radical aux maux qui affligeaient l'Empire. Deux de ses dispositions méritent d'être particulièrement signalées. La première concerne les frontières de l'Empire. Jugeant avec raison que l'Empire était trop étendu pour ses forces diminuées, Aurélien se résolut à abandonner le dangereux saillant de la Dacie, arrosée du sang des légionnaires de Trajan et de la sueur de plusieurs générations de colons. Il

donna le nom de la province abandonnée à la partie de la Mœsie qui s'étendait sur la rive droite du Danube. L'autre disposition est d'ordre politique et religieux. Aurélien institua officiellement le culte du *Sol invictus*, proclamant religion d'État le *mithraïsme* latinisé.

Pour comprendre la valeur de cette grande réforme, il faut se rappeler que le mithraïsme était un culte asiatique né d'une fusion du *mazdéisme* avec la théologie sémite et avec d'autres éléments empruntés aux religions indigènes de l'Asie mineure. Comme presque toutes les religions asiatiques, celle-ci était absolutiste et monarchiste, puisqu'elle enseignait que les monarques règnent par la grâce divine, et reçoivent comme tels de Mithra les attributs de la divinité et lui deviennent consubstantiels. L'adoption du mithraïsme comme culte officiel était donc un acte de profonde politique : c'était un effort pour trouver dans l'absolutisme mystique un principe

de légitimité qui remplaçât l'antique validation du Sénat, maintenant inefficace, et qui pût soustraire l'autorité impériale aux caprices des légions sans cesse révoltées. Au milieu de l'anarchie où l'Empire sombrait, Aurélien cherche en somme un nouveau principe d'autorité ; et il le cherche là où seulement il pouvait le trouver, après l'extinction de tous ceux qu'avait engendrés le monde gréco-romain : dans les grandes monarchies absolues qui confinaient à l'Empire romain du côté de l'Orient. Après la chute de la République, après la chute du gouvernement mixte de monarchie et de république, mais de structure gréco-latine, par lequel l'Empire s'était gouverné pendant plus de deux siècles, il semblait ne rester d'autre forme de gouvernement pour un grand État que l'absolutisme oriental, fondé sur le principe religieux et où le souverain était Dieu.

En fait Aurélien s'efforce de convertir

l'empire gréco-romain en un empire asiatique. Cet essai cependant, bien que justifié amplement par les nécessités politique et par la situation de l'Empire, paraît avoir rencontré une forte opposition. Vers la fin de 275, Aurélien tombe à son tour victime d'une conjuration de généraux. Pour quels motifs? Le point est fort obscur. Nous savons qu'en qualité de représentant du *Sol invictus*, Aurélien s'était employé résolument à rétablir l'ordre dans le vaste empire ; et il est vraisemblable que le zèle qu'il apportait à la répression des abus énormes dont souffrait le monde romain lui valut beaucoup d'ennemis. Mais il n'est pas impossible que la conjuration ait été en partie un mouvement de réaction de l'esprit gréco-latin contre l'absolutisme mystique de l'Orient désormais victorieux. Un fait singulier, qui resterait autrement inexplicable, tendrait à le faire croire ; les légions, après la mort d'Aurélien, se refusèrent à

élire un empereur et voulurent confier de nouveau l'élection au Sénat. Surpris d'un respect dont il avait depuis longtemps perdu l'habitude, le Sénat voulut d'abord s'y refuser; puis il désigna le plus ancien de ses membres, le *princeps senatus*, Marc Claude Tacite. Mais on n'était plus au temps de Trajan, et pour avoir voulu gouverner comme Trajan, Tacite fut, à peu de mois de son élection, massacré par une révolte de soldats.

La guerre civile rcommença. Une partie des légions élut Florien, une autre Probus, un des meilleurs généraux d'Aurélien. P obus l'emporta ; et il est à noter que, bien que disciple d'Aurélien, il continua la politique de Tacite ; il reconnut l'autorité du Sénat, cherchant ainsi à consol der la sienne propre ; il lui restitua le droit de juger en appel dans les procès pénaux, de nommer les gouverneurs, et même de ratifier les constitutions impériales. Comment expliquer cette dernière tentative de gouverner

l'Empire avec l'appui du Sénat, après un demi-siècle de troubles et de guerres civiles, alors que le Sénat n'était plus qu'une ombre, sinon en admettant que l'absolutisme mystique d'Aurélien avait irrité ou effrayé ce qui subsistait encore de l'ancien esprit latin? Mais cette tentative ne réussit pas mieux que la précédente. Bien que Probus ait été un général très capable, il tomba victime, lui aussi, de la violence implacable des légions ; et ce fut de nouveau l'anarchie. Les légions élurent alors M. Aurèle Carus qui se hâta de donner le titre de César à ses deux fils, Carin et Numérien, et se mit immédiatement à faire la guerre à la Perse. Il avait déjà occupé Séleucie et Ctésiphon, quand à la fin de 283, il périt frappé par la foudre, selon les uns, et selon d'autres tué par une conjuration militai e. Numérien, qui l'avait accompagné, était un poète incapable de commander l'armée dans une aussi difficile entreprise. Le retour fut donc décidé. Mais en route

Numérien aussi mourut. On accusa alors ouvertement le préfet du prétoire. Une enquête fut ordonnée et confiée à un tribunal de généraux qui élut empereur, le 17 septembre 284, le commandant de la garde du corps : Dioclétien.

IV

Dioclétien est, après Claude et Aurélien, le troisième des grands hommes issus du chaos barbare du troisième siècle. C'est lui qui reprit résolument le plan d'Aurélien, arrêté par la dernière réaction du vieil esprit romain et sénatorial : faire de l'empire romain un empire asiatique aux mains d'un souverain absolu, qui apparaisse à ses sujets comme une incarnation de la divinité. Nous verrons une autre fois comment il essaya de réaliser ce grand dessein et à quoi il

aboutit. Pour le moment, nous nous bornerons à observer que la transformation de l'empire en une monarchie asiatique et la divinisation du souverain, tentée par Aurélien et reprise par Dioclétien, étaient les seuls moyens auxquels pût alors recourir l'État pour rétablir, dans le chaos où il se débattait, un principe de légitimité pouvant remplacer l'autorité du Sénat. Toutes les conditions de succès semblaient alors exister. Les traditions gréco-romaines étaient trop affaiblies pour pouvoir opposer une plus longue résistance. La reconstitution d'un gouvernement qui ne disposât pas seulement de la force mais aussi d'une autorité morale s'imposait à l'Empire, comme une question de vie ou de mort. Il n'y avait pas, dans tout le monde civilisé, alors connu par les Grecs et par les Romains, d'autre principe d'autorité qui pût être adopté par l'Empire croulant. Le long duel entre l'Asie et la Grèce, entre l'Asie et Rome semblait

sur le point de finir avec le triomphe complet de l'Asie ; car toutes les forces de résistance que la civilisation gréco-latine avait opposées à l'absolutisme mystique de l'Orient étaient épuisées. L'Europe allait devenir un appendice de l'Asie... Quand, tout à coup, un autre adversaire se leva, bien autrement formidable que la culture gréco-latine, et parfaitement invincible : le christianisme.

Pendant la crise du troisième siècle, en même temps que le mithraïsme, le christianisme avait fait de grands progrès. Il s'était répandu dans tout l'Empire et dans toutes les classes ; il avait pénét é dans l'armée, dans le Sénat, dans la cour ; il avait conquis les pauvres et les riches, les ignorants et les gens cultivés ; il avait déjà fourni une production théologique abondante et profonde ; il avait constitué une hiérarchie simple mais solide, et fondée non sur la force, comme la hiérarchie impériale, mais sur la seule autorité.

Chaque église comptait un nombreux clergé composé des Diacres, qui formaient le personnel servant, des Anciens, qui formaient le conseil de direction, et de l'Évêque qui était le chef de l'église et son directeur, avec pleins pouvoirs. L'Évêque, nommé à vie, était élu par le clergé, avec l'assentiment de l'assemblée ; il nommait les anciens et les diacres, et, à l'époque dont nous nous occupons, il était déjà un personnage considérable de la ville ; non seulement parce que les fidèles étaient nombreux, mais parce que le christianisme avait déjà organisé ce merveilleux système d'œuvres d'assistance et de bienfaisance, qui fut sa plus grande création sociale et une des causes de son triomphe. Les communautés chrétiennes pourvoient partout, non seulement aux frais du culte et à l'entretien de ses ministres, mais au secours des veuves, des orphelins, des malades, des impotents, des vieillards, des gens sans travail, de ceux

qui ont été condamnés pour la cause de Dieu ; elles s'occupent de racheter les prisonniers emmenés par les Barbares, de fonder des églises, de prendre soin des esclaves, d'ensevelir les pauvres, d'hospitaliser les coreligionnaires étrangers, de recueillir des subventions pour les communautés pauvres et menacées. Les biens que possèdent les communautés chrétiennes proviennent en grande partie de dons faits par les riches, dont beaucoup, soit de leur vivant, soit après leur mort, laissaient à l'Église une partie ou la totalité de leur fortune. L'Église accumulait ainsi les biens d'une partie des classes supérieures en une gigantesque mainmorte, dont elle dépensait les revenus en partie au profit de tous les hommes frappés par le malheur, sous toutes ses formes. Il n'est pas difficile de concevoir quel formidable instrument de puissance représentaient cette richesse accumulée et les intentions d'assistance et de bienfai-

sance qu'elle soutenait, au milieu de la crise générale du troisième siècle. Les églises chrétiennes apparurent alors comme un port sûr dans la tempête. Tandis que les âmes d'élite parvenaient au christianisme à travers les épreuves de leur propre douleur, par la vision de la douleur d'autrui, ou le dégoût du monde bouleversé et contaminé, dans un élan suprême vers la paix et la béatitude, les foules étaient attirées à la foi nouvelle par la généreuse assistance dont l'Église était si large envers les malheureux et qu'animait un souffle divin de charité, inconnu à l'assistance officielle ou à la protection politique des grandes familles de l'ancien État païen. Si la foi attachait les fidèles à l'Église, d'autres liens matériels renforçaient efficacement la puissance et l'autorité de la religion : les aumônes, les subsides, l'assistance, les offices, les charges ecclésiastiques et les revenus qui y étaient attachés, enfin la gestion des terres récemment acquises

qui employait un nombre toujours plus considérable d'agents, esclaves, travailleurs, colons, administrateurs.

Le christianisme était donc devenu à la fois une puissance spirituelle et temporelle. Mais il ne jouissait point, à la différence du mithraïsme, de la faveur impériale. S'il est exagéré de dire, comme prétendent certains historiens, que tous les empereurs du troisième siècle furent contraires aux chrétiens, il est certain que le christianisme eut à endurer pendant ce siècle de cruelles persécutions et qu'il fut toujours regardé par les pouvoirs publics, même dans les moments où les persécutions sanglantes étaient suspendues, avec une méfiance hostile, qui contraste avec la faveur accordée au mithraïsme. Quelle est la raison profonde de cette attitude qui a aissé des souvenirs si tragiques dans l'histoire de l'Église? L'esprit même du christianisme.

Au point de vue de l'Empire et de ses

intérêts politiques immédiats, il n'est pas douteux que le christianisme était une force de dissolution. A mesure que la crise du troisième siècle s'aggrave, la nouvelle religion s'enhardit à soutenir, avec plus ou moins de ferveur selon les sectes, que le chrétien ne doit rechercher ni les charges publiques, ni les honneurs, ni les places qui peuvent mettre sa foi en danger, c'est-à-dire les places les plus élevées et les plus importantes ; car il lui est interdit, s'il ne veut pas perdre son âme, de prendre soin des temples, d'organiser les jeux du cirque, de juger et de poursuivre ses frères. Le monde où les autres hommes vivent et jouissent, est souillé par une religion et une civilisation que le Christ a maudites ; il n'y a ni joie ni douleur, ni prix ni châtiment qui peuvent induire le parfait chrétien à participer aux dangereuses vanités de son existence corrompue, lui qui, au contraire, n'aspire qu'à sortir le plus tôt possible de cette vallée de

péché et de larmes. Logiquement le devoir du chrétien serait donc de détruire l'Empire ; s'il ne le fait pas, c'est, comme le dit Tertullien, qu'il possède à fond la doctrine et l'habitude de la douceur et qu'il répugne à la violence. Mais se mêler à son existence de péché et d'impiété, jamais ! La mort ou la misère plutôt.

On imagine aisément l'effet de semblables doctrines dans les esprits élevés, à une époque où les fonctions publiques devenaient si lourdes et si dangereuses ; où les races barbares s'emparaient de l'État ; où les qualités violentes de l'esprit humain étaient de plus en plus nécessaires au gouvernement. Le christianisme détruisait l'Empire par l'abstention. Il privait l'administration centrale et les administrations municipales d'une foule d'hommes intelligents et cultivés des classes supérieures ; il accaparait surtout les hommes meilleurs au point de vue moral, les esprits nobles et

élevés. La vie de saint Augustin montre un peu plus tard, dans un cas célèbre, comment les esprits supérieurs finissaient par préférer la religion à la politique, l'Église aux fonctions publiques. Mais déjà au troisième siècle, de nombreux citoyens, que les lois destinaient à la gestion des affaires publiques, préféraient donner leurs biens à l'Église et se soustraire par la pauvreté aux lourdes responsabilités du pouvoir ; d'autres y échappaient par différents moyens dont quelques-uns seront par la suite déplorés par les empereurs chrétiens eux-mêmes ; le célibat, sanctifié par la religion, se généralise beaucoup plus qu'aux moments les plus critiques du monde païen. Mais plus encore que les emplois civils, l'armée souffrait de cette abstention systématique. Déjà dès le second siècle, le christianisme avait déclaré qu'il n'est pas permis d'être « homme d'épée », et que le « fils de la paix », qui ne doit même pas s'engager dans un procès, peut en-

core moins s'engager dans une bataille ; il avait affirmé l'incompatibilité du service militaire et du christianisme, puisque « le Seigneur en désarmant Pierre manifesta clairement sa volonté que chaque soldat dépose l'épée ». Il ne restait donc rien d'autre à faire au soldat chrétien que « d'abandonner immédiatement l'armée et de se résoudre à souffrir pour le Christ le sort de tous les autres chrétiens ». Les canons de l'Église d'Alexandrie déconseillent le volontariat — fondement de l'armée romaine — et affirment avec autorité qu'il ne sied pas aux chrétiens de porter les armes. Lactance met sur le même plan l'impossibilité de participer à une condamnation capitale et celle de prendre part à une guerre, car au principe divin qui défend de tuer « on ne peut faire aucune exception ». Saint Augustin enfin démontrera un peu plus tard qu'il est indifférent pour le bon chrétien de vivre sous tel ou tel gouvernement, d'obéir à l'Empire

ou aux Barbares, pourvu que l'État ne l'oblige à aucune impiété ou in quité.

Il n'y a peut-être pas, dans l'histoire du genre humain, une tragédie comparable à celle-ci. Pendant dix siècles, la civilisation antique avait inlassablement travaillé à créer l'État parfait, sage, humain, généreux, libre, juste, qui ferait régner sur le monde la beauté, la vérité et la vertu. Cet État parfait avait été la suprême ambition de la Grèce et de Rome, de la Rome républicaine comme de la Rome impériale. Guerriers et hommes d'État, philosophes et orateurs, poètes et artistes avaient apporté le meilleur de leurs forces, pendant des siècles et des siècles, à cette œuvre immense. Aristide et Périclès, Scipion et Auguste, Platon et Aristote, Démosthène et Cicéron, Homère et Virgile, Horace et Tacite, Vespasien et Marc-Aurèle avaient été les collaborateurs de cette unique création. Et ce merveilleux effort de tant de siècles et de tant de

génies aboutissait, au troisième siècle de notre ère, à la plus épouvantable crise d'anarchie et de désordre qui se fût jamais produite ; au despotisme violent et corrompu de la force brutale, dépouillée de toute autorité morale ; à la destruction de la civilisation la plus raffinée, à la nécessité de s'agenouiller devant un souverain asiatique comme devant un Dieu vivant, afin de sauver du vieux monde et de ses trésors ce qui pouvait être encore sauvé. L'esclavage monarchique, qui pendant tant de siècles était apparu à l'esprit gréco-romain comme le plus abject et le plus ignominieux que l'homme pût supporter, était la récompense du long effort des deux peuples les plus grands de l'antiquité pour créer l'État parfait ! Quelle est la civilisation qui, devant une pareille déception, n'aurait pas désespéré de soi et de l'avenir?

Mais le christianisme sut, au contraire, tenir tête à cette catastrophe, qui sem-

blait anéantir le monde antique dans toute sa conception de la vie, par une des révolutions spirituelles les plus audacieuses, les plus originales et les plus grandioses, dont l'histoire ait gardé mémoire. Il retourna complètement le point de vue antique, affirmant que le fait qu'un État soit bon ou mauvais, juste ou inique, sage ou fou, est chose qui n'a de l'importance que pour ceux qui gouvernent et qui commettent le mal ; mais qui n'en a aucune pour ceux qui sont gouvernés et qui ont à souffrir des iniquités des puissants. Le but suprême de la vie est la perfection religieuse et morale de l'individu ; à cette perfection chacun peut arriver par son effort, quels que soient les gouvernements et leurs institutions, que celles-ci soient bonnes ou qu'elles soient mauvaises. L'homme n'a qu'un seul maître véritable, Dieu ; s'il sert bien le Maître unique et suprême, s'il mérite son amour et sa louange, le reste ne compte pas.

Les puissants de la terre deviennent impuissants.

C'est cette conception nouvelle de la vie, par laquelle le christianisme retournait de fond en comble les bases intellectuelles et morales de la civilisation antique, qui triomphe définitivement, au milieu de l'épouvantable désordre du troisième siècle, et comme réaction suprême contre ce désordre. Son triomphe est l'événement le plus important de la crise du troisième siècle. L'influence que cette conception nouvelle de la vie est appelée à exercer sur l'avenir sera immense, car elle va imprimer pour des siècles une nouvelle direction à toute la civilisation occidentale.

III

DIOCLÉTIEN ET LA RÉFORME DE L'EMPIRE

I

L'homme que les légions avaient élu pour succéder à Carus était aussi un Dalmate, comme Claude et comme Aurélien, bien que de naissance encore plus obscure. Une tradition affirme même qu'il était fils d'affranchi. Il avait été soldat depuis sa première jeunesse et s'était formé à l'école de trois grands généraux : Claude, Aurélien et Probus. Mais ce barbare et ce soldat était un homme de génie.

A peine élu, Dioclétien eut à soutenir une guerre civile. Carin, qui venait de

se battre contre les Jazyges, ne voulait pas renoncer à la succession de son père. De part et d'autre, on se prépara pendant plusieurs mois au combat ; et, au printemps de l'année 285, les deux armées se rencontrèrent en Mœsie. Il semble que Dioclétien aurait eu le dessous, si la mort de Carin, tué par un de ses officiers, n'avait assuré son triomphe. Mais la nouvelle guerre civile avait provoqué une des crises ordinaires dans l'Empire. Les provinces, abandonnées à elles-mêmes pendant plusieurs mois, s'étaient mises à proclamer de nouveaux prétendants. Une terrible insurrection de paysans ruinés et de débiteurs insolvables, l'insurrection des Bagaudes, avait éclaté en Gaule. Aux frontières, les Barbares recommençaient à s'agiter et les pirates à troubler les côtes de la Gaule et de la Bretagne. Dioclétien comprit que la tâche était trop lourde pour un seul empereur ; et peu après son avènement, dès la seconde moitié de 285, sem-

ble-t-il, il appela à la partager avec lui un de ses compagnons d'armes, Maximien, fils d'un colon de Pannonie, des environs de Sirmium. Maximien était un soldat valeureux, mais ce n'était qu'un soldat ; aussi est-il probable que Dioclétien songea d'abord à faire de lui non pas un collègue, mais un lieutenant sûr et fidèle. Et, en effet, Maximien ne reçut pas le titre d'Auguste, mais celui de César. Seulement son succès contre les Bagaudes, dont, en quelques semaines, il noya la révolte dans le sang, modifia les idées de Dioclétien, qui, en 286, lui conféra le titre d'Auguste et rendit égaux, en principe tout au moins, les pouvoirs des deux chefs de l'État, sans, pour cela, altérer l'unité politique et législative de l'Empire. Ils avaient bien chacun son armée, son préfet du prétoire, son budget particulier ; mais les lois et la monnaie demeuraient communes, et les actes publics portaient à la fois leurs deux noms. Le nom de

Dioclétien venait cependant en premier, et sa volonté était toujours prépondérante, car, bien que son pouvoir ne fût pas plus grand que celui de Maximien, son autorité personnelle et sa valeur étaient bien supérieures. L'administration et les forces militaires des Augustes étaient distinctes, mais sans limites infranchissables, puisqu'ils n'hésitèrent jamais à pénétrer pour un motif quelconque dans les territoires qui leur étaient respectivement confiés.

En somme, à la tête de l'Empire, il y avait non plus un empereur, mais deux empereurs, égaux en puissance, de même que, pendant bien des siècles, il y avait eu deux consuls à la tête de la République. Du reste, cette réforme, déjà tentée par Valérien au début de la crise du troisième siècle, s'imposait désormais comme nécessaire. L'Empire était menacé de tous les côtés. De nouveau, profitant de la révolte des Bagaudes, Hérules, Burgondes, Alamans passaient

le Rhin ; de plus, le commandant de la flotte, chargé de donner la chasse aux pirates saxons et francs, un certain Carausius, s'entendait secrètement avec eux, et, condamné à mort par Maximien, se révoltait, prenait en Bretagne le titre d'Auguste, s'emparaît de l'île et de quelques villes de la côte de Gaule et créait une flotte puissante, à l'abri de laquelle il défiait l'autorité des deux empereurs légitimes. La situation n'était pas moins critique en Orient, où l'Empire continuait à être menacé, comme il l'était depuis Valérien, c'est-à-dire depuis que Rome avait perdu sa principale défense contre le nouvel Empire des Sassanides : l'Arménie. Deux empereurs, l'un en Orient et l'autre en Occident, n'étaient donc pas de trop. En effet, pendant que Maximien parvenait à repousser sur le Rhin la nouvelle invasion germanique, Dioclétien cherchait à rentrer en Arménie, en intriguant plutôt qu'en combattant. Le moment était

favorable. La guerre civile avait affaibli l'Empire persan, à tel point que le roi Bahram avait envoyé des ambassadeurs à Dioclétien pour solliciter son amitié ; l'Arménie était fatiguée et mécontente de la domination persane ; l'héritier de la couronne arménienne, Tiridate, vivait à Rome en exil, et bien contre son gré. Dioclétien le poussa et l'aida secrètement à reconquérir le trône ; et Tiridate, profitant de la situation difficile du roi de Perse et du mécontentement de l'Arménie, put, sans résistance, par un coup de main habilement préparé, reprendre possession du royaume de ses pères. L'Arménie se trouvait de nouveau sous l'influence de Rome ; et le roi des Perses, hors d'état de faire la guerre, dut se résigner à reconnaître le fait accompli.

Ce succès améliorait la situation en Orient, bien qu'un nouvel ennemi, — les Sarrasins, venus du désert de Syrie et d'Arabie, — ait fait son apparition sur le territoire romain, le pillant et le

dévastant, et que l'Égypte se soit mise à s'agiter pour des raisons qui nous sont inconnues. Mais en Occident, au contraire, les difficultés ne diminuaient pas. Maximien n'avait pu avoir raison de Carausius, qui avait enrôlé une grosse armée de Francs et de Saxons ; de nouveau des mouvements menaçants se produisaient en Germanie où Goths, Vandales, Gépides et Burgondes étaient en guerre. Dans l'Europe orientale, les Sarmates se remuaient aussi ; en Numidie, en Mauritanie, les indigènes recommençaient à s'agiter. Les deux Augustes s'efforçaient de tenir tête à toutes ces difficultés, volant d'un bout à l'autre de l'Empire, conférant à tel ou tel général les pouvoirs civils ou militaires les plus étendus, faisant parfois de nécessité vertu, et, puisqu'ils ne pouvaient le vaincre, reconnaissant Carausius pour troisième Auguste. Mais quelques années d'expériences finirent par convaincre Dioclétien et Maximien que même deux

Augustes ne pouvaient suffire à la tâche : et, en 293, Dioclétien se décida à diviser encore l'administration de l'Empire, donnant aux deux Augustes deux nouveaux collaborateurs officiels, d'un grade cependant inférieur : deux Césars. Un des deux officiers appelés à si haute dignité, fut Galère, un soldat énergique et capable, sans culture raffinée, originaire de la Dacie. L'autre, Constance, — surnommé Chlore, à cause de son teint pâle, — descendait au contraire, par sa mère, de Claude le Gothique ; il était de famille riche, de caractère doux et d'esprit cultivé ; un aristocrate égaré dans la bande de parvenus qui gouvernaient l'Empire. Les provinces furent distribuées entre les quatre empereurs de la façon suivante : Dioclétien garda pour lui la partie la plus orientale de l'Empire, la Bithynie, l'Arabie, la Lybie, l'Égypte, la Syrie ; Galère eut la Dalmatie, la Pannonie, la Mœsie, la Thrace, la Grèce et l'Asie Mineure ;

Maximien, Rome, l'Italie, la Rhétie, la Sicile, la Sardaigne, l'Espagne et tout le reste de l'Afrique ; Constance, la Bretagne et la Gaule. Étant donné les raisons de leur élévation au trône, les chefs de l'Empire ne devaient pas résider à Rome, mais sur les principales lignes des frontières : Dioclétien à Nicomédie, en Bithynie ; Galère à Sirmium en Pannonie ; Maximien à Milan ; Constance à Trèves en Gaule.

II

Mais la multiplication des empereurs, comme nous l'avons déjà observé en parlant de Valérien, était un remède de nature géométrique, tandis que le mal dont se mourait l'Empire était un mal de nature morale. A lui seul, ce remède ne pouvait pas être plus efficace, à ce

moment de l'histoire de l'Empire, qu'il ne l'avait été du temps de Valérien. Il aurait même pu, au contraire, hâter le démembrement de l'Empire en poussant chacun des empereurs à se rendre indépendant. Mais Dioclétien compléta ce partage de l'Empire par une réforme organique et profonde de toute l'institution suprême. Cette grande réforme était, en 293, désormais accomplie, et devait donner au pouvoir des quatre empereurs en même temps une légitimité plus sûre et plus respectée et des organes de gouvernement plus puissants et plus efficaces, accroissant ainsi la force et l'autorité de la charge suprême. S'engageant résolument dans la voie sur laquelle Aurélien avait fait les premiers pas un peu timidement, Dioclétien fixa officiellement le principe de la divinité des empereurs. Les empereurs sont *a Deis geniti et deorum creatores;* Dioclétien prend le titre de *Jovius*, Maximien celui d'*Herculius;* les sujets et

l'armée prêtent serment par leur nom, comme jadis par le nom de Jupiter ou d'Hercule ; et la divinité dont eux et l'Empire reçoivent leur force, est précisément le Dieu du soleil, Mithra, dispensateur des trônes et des empires.

Cette nouvelle majesté divine de l'Empire est inculquée sous des formes tangibles, dans la conscience des sujets. Les rapports de ceux-ci et des empereurs, et tous les actes extérieurs de la souveraineté font l'objet d'un cérémonial que les deux premiers siècles de notre ère avaient ignoré. L'Empereur doit porter un diadème comme les grands monarques orientaux, un diadème à rayons comme le soleil, qui l'illumine de sa grâce. Ses vêtements et ses chaussures doivent être parsemés de pierres précieuses. Il n'est plus, comme Auguste, Trajan et Vespasien, un simple mortel qu'on est autorisé à approcher chaque jour et à toute heure, ou qui aborde familièrement les autres hommes, et

dont la maison s'ouvre facilement à tous les citoyens libres. Pour lui adresser la parole, il faut observer un protocole spécial, et, quand on est arrivé en sa présence, il est de rigueur de se prosterner en une sorte d'adoration. L'absolutisme oriental triomphe finalement sur les ruines de l'hellénisme et du romanisme à peu près détruits par la grande crise du troisième siècle, dans l'Empire que les Barbares désormais peuplent et gouvernent en grande partie.

Mais il n'eût pas servi à grand'chose de conférer au pouvoir suprême une autorité plus grande et un prestige divin, si la pluralité des personnes qui le devaient exercer venait en même temps à l'affaiblir. Bien que divisé entre quatre souverains, le pouvoir suprême devait, selon Dioclétien, rester une monarchie, c'est-à-dire une unité. Comment essaya-t-il de résoudre l'insoluble problème de bâtir une monarchie, un gouvernement doué d'une unité forte, avec quatre

souverains? D'abord en subordonnant les deux Césars aux deux Augustes, et en s'assurant à lui-même, entre les deux Augustes, la fonction de régulateur et de coordinateur suprême. Le titre de *Jovius* qu'il prend, mis à côté de celui d'*Herculius* accordé à Maximien, indique un rapport de supérieur à inférieur. En outre, à la monarchie divinisée, il applique, pour en faire une unité, le principe dynastique de la monarchie asiatique, qui déjà s'était, au premier et au second siècle, infiltré dans la constitution de l'autorité suprême de l'Empire romain. Augustes et Césars forment une seule famille. De même que Maximien avait été adopté par Dioclétien, les deux Césars sont adoptés par les deux Augustes ; ils répudient leurs femmes pour épouser les filles des Augustes, qui les ont adoptés comme fils : sorte d'inceste dynastique, qui rappelle la monarchie égyptienne des Pharaons et des Ptolémées. En ajoutant au principe religieux et

au principe dynastique le principe de la cooptation, on pouvait croire résolue la plus épineuse de toutes les questions qui concernaient l'autorité suprême, celle qui depuis près de trois siècles agitait l'Empire en vain : la question de la succession. A la mort d'un Auguste, son César devait prendre sa place et nommer à son tour un autre César, qu'il ferait entrer dans la famille divine des maîtres du monde.

Mais ce n'est pas seulement d'autorité que le pouvoir suprême avait besoin pour guérir les plaies de l'Empire ; il avait également besoin de force, c'est-à-dire d'organes habiles, sûrs, obéissants. Dioclétien tâcha d'infuser cette nouvelle force à l'État par la création d'un système bureaucratique complet, qui ne dépendît plus du Sénat, mais seulement et exclusivement de l'Empereur-Dieu, comme dans les monarchies asiatiques. Il ne négligea peut-être pas de notifier au Sénat son élection au trône et les élec-

tions successives, ni de respecter encore certaines formes consacrées par la tradition. Mais quoi qu'il en soit, le Sénat, en tant que corps politique, est annulé. On peut écouter ses conseils ; mais on peut aussi refuser de les suivre. Il n'a plus de provinces à administrer, puisqu'elles sont passées sous la juridiction de l'empereur ; il est exclu de la direction politique et remplacé par le *Consistorium principis*, le corps nouveau qui examine, comme l'ancien Sénat, les questions de caractère législatif, et qui est formé de tous les grands fonctionnaires de l'État. Toute l'administration dépend donc maintenant de l'empereur et du *Consistorium principis*, qui en est comme la représentation suprême ; elle est formée par une bureaucratie recrutée sans considération de rang social, de descendance ou de nationalité, et dans laquelle tous les sujets de l'Empire, et bientôt les barbares eux-mêmes ne tarderont pas à être admis à égalité de conditions.

III

C'était là, au point de vue des traditions gréco-latines, une grande révolution. La civilisation grecque et la civilisation latine avaient été toutes les deux fondées sur le double principe aristocratique de l'inégalité nécessaire et quasi mystique des peuples et des classes. Ce double principe aristocratique comportait, dans les relations extérieures, la supériorité innée et éternelle des Grecs ou des Romains sur les autres peuples ; et dans les relations intérieures, la supériorité innée et éternelle des classes auxquelles appartenait le privilège de commander au commun des mortels. Les gouvernements grecs et latins furent presque tous aristocratiques, fondés sur le privilège héréditaire d'une petite oli-

garchie, seule qualifiée pour gouverner. Les essais de gouvernements véritablement démocratiques, où les charges pouvaient être occupées par des hommes de toutes les classes, y compris les classes moyennes et populaires, furent rares et de peu de durée. Le plus célèbre de ces essais fut celui d'Athènes ; mais on sait à quelle catastrophe il aboutit. Quant à Rome, elle ne fut jamais gouvernée par la démocratie, même aux époques les plus agitées de la République ; et l'Empire romain lui-même, jusqu'au Caracalla, c'est-à-dire jusqu'au début du troisième siècle, moins d'un siècle avant Dioclétien, était encore gouverné par ce qu'on pourrait appeler l'aristocratie d'une aristocratie. L'ordre sénatorial et l'ordre équestre, qui exerçaient par privilège toutes les hautes charges de l'Empire, étaient une aristocratie recrutée parmi les citoyens romains, qui, de leur côté, nobles et plébéiens, riches et pauvres, savants et

ignorants, constituaient tous ensemble, parmi les populations de l'Empire, une seconde aristocratie, dotée de privilèges importants et soumise à un droit pénal spécial. La civilisation gréco-latine était donc fondée sur la puissance des élites, et cette puissance l'était elle-même sur l'idée que les hommes et les peuples sont moralement non égaux, mais inégaux. Une des conséquences de ce caractère aristocratique de l'État et de la société gréco-latine était la limitation des cadres où on pouvait puiser le personnel dirigeant, et, par suite, la limitation du développement de tous les organes politiques et administratifs. On a aujourd'hui de la peine à comprendre pourquoi Rome, même à l'apogée de sa puissance, hésita si souvent à étendre ses conquêtes et à agrandir son Empire. Mais une aristocratie est un corps fermé, qui ne s'improvise ni ne se développe à volonté comme peut s'improviser et se développer une bureaucratie recrutée dans

toutes les classes et dans toutes les nations ; c'est pourquoi Rome dut veiller toujours à ne pas étendre l'Empire de telle sorte que le nombre d'administrateurs et d'officiers supérieurs que pouvait fournir son aristocratie devînt insuffisant ; et c'est également pourquoi elle s'efforça toujours d'administrer l'Empire avec le moins de fonctionnaires possible. Bien que nous ne puissions citer de chiffres précis, il résulte indirectement de tout ce que nous savons sur l'histoire intérieure et extérieure de l'Empire, que les cadres de l'administration romaine furent relativement restreints jusqu'à la fin de la dynastie des Antonins. Administrer avec le minimum de fonctionnaires fut la règle constante du gouvernement impérial, justement parce qu'il était un gouvernement aristocratique.

A l'époque dont nous parlons, le christianisme avait déjà porté, dans le domaine idéal, un coup mortel à l'organisa-

tion aristocratique de la civilisation antique, en affirmant que tous les hommes, étant tous fils du même Dieu, sont tous égaux devant lui. La doctrine de l'égalité morale des hommes avait été déjà énoncée par quelques grands philosophes de l'antiquité ; mais seul le christianisme réussit à la faire pénétrer dans la conscience universelle, en détruisant ainsi jusqu'en ses fondements le véritable gouvernement aristocratique, et créant la démocratie moderne. Dès que le principe selon lequel les hommes seraient moralement non égaux, mais inégaux, fut détruit dans la conscience des masses, l'aristocratie put être encore une convention sociale, acceptée à certaines époques par convenance ; elle cessa d'être une forme organique et presque sacrée de la société civile, comme elle l'avait été dans l'antiquité. Ce qui explique pourquoi dans le monde chrétien et musulman les gouvernements aristocratiques ont toujours été faibles

et doivent être considérés comme des imitations bien pâles des vraies et grandes aristocraties du monde antique.

A son tour Dioclétien porta, dans le domaine politique, un coup mortel au principe aristocratique, par sa réforme de l'administration. Il y eut, sans aucun doute, un lien entre les deux faits. Les progrès du christianisme furent une préparation nécessaire à la réforme de Dioclétien. Mais ce sont, naturellement, surtout des raisons d'ordre politique qui poussèrent l'Empereur à accomplir cette réforme ; et, parmi ces raisons, la plus importante fut la nécessité de remplacer l'organisation aristocratique de l'Empire, détruite par les crises du troisième siècle, par une organisation nouvelle qui convînt aux exigences politiques et militaires créées par ces crises mêmes. La rareté du personnel, l'exiguïté des organes politiques et administratifs comparée à l'étendue de l'Empire qu'il fallait gouverner, avaient été parmi les causes

de la catastrophe dans laquelle, au cours des cinquante dernières années, l'aristocratie de l'Empire avait succombé. Il fallait créer une administration disposant de forces et d'organes proportionnés non seulement à la grandeur de l'Empire, mais aussi à l'effort toujours plus considérable que devait faire l'État pour arrêter le cours menaçant de la dissolution universelle. Et où recruter cette administration, alors que l'aristocratie, déjà insuffisante au deuxième siècle, avait disparu presque complètement, sinon en choisissant les fonctionnaires dans toutes les classes et dans toutes les populations?

La multiplication des charges et des fonctionnaires, en haut et en bas, fut donc un des principes de la grande réforme de Dioclétien. Pour la première fois dans l'histoire de cet Empire fondé par une aristocratie militaire, Dioclétien sépare l'administration civile de l'administration militaire, et met à la tête

de chaque province deux fonctionnaires avec leurs employés respectifs : le *præses*, ou gouverneur civil ; le *dux*, ou gouverneur militaire. Cette réforme avait certainement deux fins : d'une part, rendre plus difficiles, grâce à la division des pouvoirs, les *pronunciamenti* des légions dans les provinces et les continuelles proclamations de nouveaux empereurs, véritable fléau du troisième siècle ; d'autre part, remédier aux insuffisances de l'élément militaire, qui, recruté maintenant presque entièrement dans les provinces les moins civilisées, n'avait pas toujours les qualités nécessaires au gouvernement civil d'un empire qui, tout en décadence qu'il fût, n'en était pas moins héritier d'une grande culture. Mais en attendant, un autre principe vital de la civilisation antique, l'unité de toutes les fonctions publiques, se trouvait détruit. Il est à remarquer aussi que la division de l'autorité civile et de l'autorité militaire, qui nous semble un des progrès poli-

tiques les plus importants de l'histoire de la civilisation, apparaît pour la première fois dans l'histoire de l'Empire romain comme un expédient d'une époque de décadence. Ce n'est pas tout ; à cette réforme s'en rattache une autre, qu'on pourrait définir : le morcellement des provinces. Dioclétien ne se borne point, comme Valérien, à multiplier le nombre des empereurs ; il multiplie aussi celui des gouverneurs, assignant à chacun d'eux un territoire plus restreint, afin qu'il le gouverne plus aisément et que, disposant de forces médiocres, il ne puisse devenir redoutable. C'est ainsi que pour l'année 297 nous comptons quatre-vingt-seize commandements civils pour les provinces au lieu de cinquante-sept qu'avait trouvés Dioclétien à son avènement.

En même temps, pour empêcher que ce morcellement des provinces n'affaiblisse l'Empire et la force de l'autorité centrale, il institua les *Diocèses*. Les *Dio-*

cèses avaient été jusqu'alors des subdivisions fiscales et judiciaires des provinces. Le *diocèse* de Dioclétien est le groupement de plusieurs provinces en une circonscription supérieure, sous les ordres d'un magistrat nouveau : le *vicaire*. Les vicaires sont au nombre de douze : cinq en Orient, avec les noms de Oriens, Pontica, Asiana, Thracia, Mœsiæ ; et sept en Occident, avec les noms de Pannoniæ, Britanniæ, Galliæ, Viennensis, Italia, Hispaniæ, Africa. Il y aura donc dorénavant deux Augustes et deux Césars à la tête de l'Empire. Immédiatement au-dessous d'eux, douze vicaires à la tête d'autant de diocèses, et à côté de ceux-ci, et sur le même rang, les proconsuls, gouverneurs de certaines provinces privilégiées. Enfin, au-dessous des *vicarii*, les *præsides* ou, parfois, des *consulares* ou *correctores*, comme on appelle indifféremment les gouverneurs des nouvelles provinces réduites. A côté de cette hiérarchie civile viennent les

duces, chefs militaires, dont les pouvoirs territoriaux sont déterminés par des raisons militaires et ne correspondent pas nécessairement à l'étendue des provinces ou des diocèses.

Mais la multiplication des chefs de l'État, leur répartition dans des centres stratégiques déterminés, et la séparation du pouvoir militaire et du pouvoir civil, ne pouvaient suffire à renforcer la défense de l'Empire. L'augmentation de l'armée devait compléter la réforme administrative. Il fallut quadrupler les gardes du corps des empereurs, ajouter aux anciens prétoriens les nouveaux, qui seront les *milites Palatini et Comitatenses*. Il fallut aussi augmenter les effectifs militaires. Dioclétien les porta de 350 000 soldats à 500 000, et augmenta proportionnellement bien plus le nombre des officiers. Pour encadrer plus fortement chaque légion et être sûr de sa fidélité, il réduisit les effectifs et multiplia les tribuns militaires.

La pluralité des cours, le développement de la bureaucratie centrale et provinciale et l'augmentation de l'armée exigeaient beaucoup d'argent et de nouvelles ressources pour le budget. Dioclétien y pourvoit avec beaucoup d'énergie et d'ingéniosité. Il commence par décréter une révision générale de la valeur des terres, un nouveau cadastre, comme on dirait aujourd'hui, et, au fur et à mesure, introduit un nouveau système d'impôts, uniforme pour toutes les provinces, mais devant tenir strictement compte de la qualité des terrains et de leur rendement. A cet effet, il crée une nouvelle unité fiscale, dénommée selon les lieux, *jugum*, *caput*, *millena*, *centuria*, qui comprenait des terres de nature diverse et de différente extension, mais dont l'ensemble devait avoir une valeur identique et, par suite, fournir une identique contribution. Par exemple, 5 *jugera* de vignes ou 20 *jugera* de terres cultivables de première qualité, faisaient

un *jugum*, tandis que pour arriver au même résultat, il fallait 40 *jugera* de seconde qualité et 60 de troisième; et quelle que fût la culture, il en fallait davantage si le terrain était en montagne, et moins, s'il était en plaine. La perception de l'impôt fut réglée avec le plus grand soin. La somme que l'État imposait à une circonscription fiscale, comprenant donc un certain nombre de *juga*, était notifiée aux décurions (les membres du petit Sénat de chaque ville), lesquels en répartissaient le montant entre les propriétaires et les locataires du sol public (*possessores*), en exceptant ceux qui n'en détenaient qu'une faible portion, et surveillaient de près le recouvrement, car ils étaient responsables de ce qui viendrait à manquer. Le système tributaire apparaissait donc comme parfait et de rendement assuré.

IV

Grâce à la réforme de Dioclétien, l'Empire romain sort renouvelé de la grande crise du troisième siècle. C'est désormais une vaste *cosmopolis* de races diverses, à demi barbares le plus souvent, gouvernées par le despotisme asiatique de quatre souverains-dieux, soumises à une bureaucratie innombrable, dépendante de ces souverains et recrutée sans distinction de nationalité, de naissance ou de rang social. On ne peut nier que l'Empire ait récupéré, grâce à ces grandes réformes politiques et administratives, une partie de son antique prospérité. Dioclétien parvint à reconstituer, jusqu'à un certain point, la puissance et l'unité de l'Empire. Il recouvra tout d'abord la Bretagne. Carausius avait été tué par

un de ses officiers, un certain Alectus, qui s'était flatté de lui succéder. Alectus fut battu et tué (296). A Alexandrie, une insurrection dont le but semble avoir été d'opposer un prétendant aux souverains légitimes, fut rapidement réprimée (296). En Perse, enfin, de sérieuses difficultés furent heureusement vaincues. En 294, le roi de Perse, Barahram, était mort et son fils Narsès lui avait succédé. Sous son règne, une réaction se produisit contre la politique conciliante de son prédécesseur ; en 296, profitant de ce que Galère était en Pannonie et Dioclétien occupé en Égypte, Narsès se jeta sur l'Arménie, menaçant du même coup la Syrie. Galère, immédiatement rappelé par Dioclétien et envoyé contre les Perses, commit l'imprudence d'attaquer l'ennemi sur le même terrain où, trois siècles et demi auparavant, les légions de Crassus avaient trouvé la mort. Et il fut, lui aussi, battu. Dioclétien dut renouveler l'armée détruite en y enrôlant

beaucoup de barbares d'Occident, Goths et Daces en grande partie, pour tenter d'envahir le pays ennemi par un autre côté, en suivant les chemins montueux de l'Arménie.

L'armée nouvelle fut confiée à Galère, qui avait à cœur de venger sa précédente défaite et y réussit. Par une impétueuse attaque nocturne, non seulement il détruisit le camp persan, mais il captura toute la famille royale. Seul, Narsès, blessé, parvint à grand'peine à s'enfuir. Enhardi, Galère rêvait déjà, nouvel Alexandre, la conquête de la Perse. Mais les Barbares menaçaient de nouveau les frontières ; en cette même année 297, Constance était obligé de partir pour la Bretagne, et, tandis que les Germains, forts de son absence, menaçaient la Gaule, Maximien devait courir en Afrique où éclatait une autre révolte.

Dioclétien était donc disposé à faire la paix ; et, dès le début de 298, elle était

effectivement conclue, et à des conditions qui pouvaient rappeler les temps lointains où Rome était partout triomphante. Toute la Mésopotamie, jadis conquise par Septime Sévère, était restituée à l'Empire ; de plus, le roi de Perse cédait cinq provinces arméniennes de la haute vallée du Tigre, jadis conquises par Sapor I[er]. Les sources ne s'accordent pas à les déterminer. L'Arménie jusqu'à Zinta, dans la Médie Atropatène, était reconnue à Tiridate ; l'Ibérie (l'actuelle Géorgie) devenait un État vassal non plus de la Perse, mais de Rome. L'Empire romain regagnait en Orient une frontière stratégiquement excellente pour la défense de la Syrie et de l'Asie Mineure, et des alliés précieux ; enfin, il concluait une paix, qui devait durer quarante ans.

Pendant ce temps, Dioclétien réussissait à rétablir solidement l'ordre à l'intérieur de l'Empire. L'anarchie chronique prenait fin, devant un gouverne-

ment stable et régulier. Fermement guidé par les deux Augustes et les deux Césars, et par la sûre volonté et la pensée vigoureuse du premier des Augustes, le navire de l'État gonflait ses voiles vers un horizon souriant. La méticulosité des lois pesait sur les sujets ; mais elle les unissait aussi dans une forte discipline publique ; l'augmentation des impôts même paraissait presque compensée par leur nouvelle répartition, par les méthodes rationnelles de leur perception et par le renouveau de prospérité générale. La nouvelle famille impériale jouissait de la faveur universelle ; sa divinité ne choquait plus personne, même elle était adorée par les peuples sujets, et la *felicitas sæculi* paraissait vouloir couronner les plus durs efforts de dix-huit années de pénible labeur. La crise politique et militaire, commencée à la mort d'Alexandre Sévère, semblait donc terminée.

V

Malheureusement, il y avait dans l'œuvre de Dioclétien une contradiction qui la minait sourdement. Dioclétien avait cherché à sauver l'Empire des barbares qui l'attaquaient du dehors en le faisant barbare au dedans ; autrement dit, il avait achevé la destruction du romanisme et de l'hellénisme, opérée par la crise du troisième siècle, en la rendant pour ainsi dire officielle, par une réorganisation de l'Empire, fondée sur des principes opposés à ceux sur lesquels s'appuyait l'État grec et latin, en anéantissant ce qui avait été l'âme, la force, le soutien de l'hellénisme et du romanisme : l'unité des fonctions publiques, l'organisation aristocratique de la société, l'esprit politique, le poly-

théisme. En d'autres termes, Dioclétien remplaçait une merveilleuse civilisation, qui avait été pendant des siècles une unité vivante en ses organes divers, — religion, famille, État, culture intellectuelle, — par un système d'institutions qui, à part quelque souvenir historique persistant de la grandeur de Rome, n'avaient pas d'autre principe spirituel que le culte asiatique du Souverain-Dieu : principe trop nouveau et trop petit pour pouvoir animer une masse immense comme l'Empire. L'Empire demeure comme un grand corps avec une âme petite et faible, à la recherche d'une âme à sa taille. L'ordre, instauré par Dioclétien, était donc un ordre vide ; et dans cet ordre vide, deux courants contraires naissent et se développent. L'un tend à ressusciter, dans la paix rétablie, la culture antique, — littérature, arts, philosophie, religion, — grâce à ce qui en reste encore. Cette culture avait été si riche, si glorieuse,

que nombreux étaient ceux qui ne pouvaient se persuader, même après tant de calamités, qu'elle fût morte, et voulaient à tout prix la faire revivre dans son ancienne unité. L'autre courant tend à remplir le vide de l'ordre rétabli par la nouvelle doctrine chrétienne, qui renversait l'antique conception de la vie et de l'État. En détruisant définitivement la structure aristocratique de la société antique, Dioclétien avait écarté le principal obstacle à la christianisation de l'Empire ; et si formidables que fussent encore les obstacles qui persistaient, ils ne décourageaient pas une doctrine animée d'un élan si puissant et d'une conscience si forte de sa mission régénératrice du genre humain.

Placés entre ces deux courants, Dioclétien et ses collègues cherchèrent à favoriser le premier, sans toutefois s'opposer sérieusement au second. Ils s'efforcèrent de remettre en honneur l'étude

de la jurisprudence, de la littérature, de l'architecture, protégeant les écoles et les professeurs, récompensant et honorant les hommes d'élite. C'est ainsi que Dioclétien appelle à Nicomédie le grammairien Flavius et le rhéteur Lactance; qu'il protège l'école de droit de Beritus et cherche à y attirer comme étudiants même de jeunes Arabes. C'est ainsi également que Constance Chlore choisit d'abord pour *magister memoriæ* le fameux rhéteur Eumène, puis le nomme professeur dans la célèbre école d'Augustodunum. C'est une doctrine officielle du nouveau régime, exposée par Eumène en des pages fort éloquentes, que les lettres sont la source sacrée de toutes les vertus et la meilleure préparation à toutes les carrières, même à celle des armes. Cette sollicitude pour la vie spirituelle s'explique aisément. Si déchu que fût l'Empire après tant de calamités et avec tant de barbares au pouvoir, il avait toujours besoin de cette

grande culture qui l'avait créé, orné et fait vivre pendant deux siècles. Il est au contraire beaucoup plus difficile de comprendre pourquoi l'Empire a pu vivre si longuement, jusqu'en l'an 303, en paix avec le christianisme, qui était sur tant de questions capitales contraire à l'esprit de la réforme de Dioclétien. Mais les chrétiens étaient à cette époque très nombreux dans toute l'administration et à la cour; et il semble même que l'impératrice et sa fille aient eu des rapports avec le nouveau culte. Dioclétien était trop sage et trop avisé pour ne pas comprendre combien une persécution eût été dangereuse pour l'unité et la paix de l'Empire, et il se refusa pendant plusieurs années à traiter les chrétiens en ennemis. Néanmoins il y avait à la cour un parti très fort, qui n'approuvait pas cette sage politique et dont Galère était le chef. Ce parti finit par prévaloir, à ce qu'il paraît, en raison des difficultés que le christianisme créait

à l'autorité impériale, particulièrement dans l'armée et vis-à-vis de la discipline militaire. Il se trouvait encore, parmi les chrétiens, des fanatiques refusant de prêter le service militaire, comme ce Maximilien qui fut exécuté à Théveste le 12 mars 295. Toutefois, à mesure que la religion nouvelle se répandait, le nombre des chrétiens qui se résignaient à servir dans l'armée était de plus en plus grand.

Mais si la répugnance à la guerre diminuait, la difficulté qui restait insoluble était celle du culte des empereurs. Les chrétiens ne pouvaient pas reconnaître et adorer le Souverain-Dieu ; mais le culte du Souverain-Dieu était la base même de la discipline militaire. Sur ce point l'accord était impossible ; et le conflit devait éclater un jour ou l'autre. En 302, un édit chassa de l'armée tous les chrétiens ; et il fut suivi, un an plus tard, le 24 février 303, d'un autre édit, le premier édit véritable-

ment antichrétien de Dioclétien, qui imposait la destruction des temples et des livres chrétiens, la dissolution des communautés et la confiscation de leurs biens, interdisait les assemblées des fidèles et excluait ceux-ci de toute charge publique. L'édit était relativement modéré, puisqu'il ne contenait aucune menace de mort ; mais sa proclamation fut suivie de grandes perturbations. Une sédition éclata en Syrie ; le palais impérial de Nicomédie fut incendié. Les ennemis des chrétiens les accusèrent d'être les auteurs de ces désordres ; de leur côté, les chrétiens accusèrent leurs ennemis d'exciter contre eux, par des tumultes provoqués à dessein, la colère de Dioclétien.

Il est impossible de décider de quel côté étaient les torts. En revanche, ce qui est certain, c'est que ces tumultes provoquèrent un second édit, beaucoup plus dur. Cet édit ordonnait l'emprisonnement des évêques, des prêtres et

des diacres, qui se refuseraient à consigner les livres sacrés, ces muets dépositaires, pour l'autorité romaine, de la doctrine séditieuse. Mais Dioclétien répugnait évidemment à pousser les choses à l'extrême, si bien que, dans la seconde moitié de la même année, le 17 septembre 303, il prit occasion de la grande solennité publique des *Vicennalia*, c'est-à-dire les fêtes en l'honneur du vingtième anniversaire du gouvernement des deux Augustes, pour promulguer une sorte d'amnistie générale. Tous les prisonniers chrétiens qui se déclaraient prêts à revenir ouvertement à la vieille religion, devaient être remis en liberté. Quant aux autres, ils ne pouvaient bénéficier de la grâce, et même, en raison de leur obstination insensée, ils devraient être, à l'avenir, traités plus sévèrement.

Ces édits sont le document le plus éloquent de la puissance du christianisme. Ils témoignent clairement de l'hé-

sitation de Dioclétien à se lancer contre un ennemi qu'il savait nombreux et fort. Comme toujours, quand un État se trouve aux prises avec un danger qu'il n'a pas la force d'éliminer, Dioclétien eut lui aussi recours à des demi-mesures, lesquelles ne pouvaient avoir d'autre résultat que d'aggraver le mal. La résistance des chrétiens s'exaspéra et l'Empire fut contraint à user des mesures de rigueur, dont il s'était d'abord abstenu. A la fin de 308 ou de 309, Dioclétien tomba gravement malade et Galère assuma la régence en Orient. Le parti de la lutte à outrance et de l'intransigeance prévalut alors au gouvernement ; Galère et Maximien s'accordèrent pour la promulgation du dernier édit de persécution auquel Dioclétien se résolut à souscrire. Cet édit faisait obligation à tous les sujets de l'Empire de sacrifier aux dieux, sous peine de tous les châtiments corporels réservés aux récalcitrants.

Cette persécution dura huit ans. Mais, bien qu'elle ait été la plus violente et la plus systématique de toutes celles entreprises par l'Empire contre le Christianisme, elle n'eut pas cette implacable férocité que la tradition ecclésiastique devait lui attribuer. Elle fut différemment conduite et plus ou moins dure selon les pays et selon le caractère des Césars ou des Augustes. C'est ainsi que Constance Chlore détruisit seulement quelques églises, sans s'attarder à violenter la conscience des fidèles. S'il ordonna des exécutions, elles furent dues en grande partie à la vive réaction et à la véritable soif de sacrifice qui poussait de nombreux fidèles, — joyeusement, — au martyre. Mais Dioclétien n'eut que peu de part aux diverses vicissitudes de cette longue persécution, dont nous verrons la prochaine fois la grande importance historique. Vingt années de gouvernement l'avaient fatigué, et, bien qu'il n'eût pas encore atteint la soixan-

taine, sa vie fiévreuse et surmenée avait miné avant l'âge sa robuste constitution.

Depuis des années, il méditait une retraite, une retraite qui lui permît d'assister en spectateur désintéressé à la réalisation de ses grandes réformes, sans qu'il eût à être présent partout pour la diriger. Et il se faisait construire à Salone, dans sa Dalmatie, un ermitage pour s'y retirer. Même il avait voulu quelque chose de plus : n'être pas seul à s'écarter des affaires de l'État et entraîner avec lui le fidèle compagnon de ses fatigues, Maximien, auquel il avait fait faire le serment de l'imiter. Ce diligent administrateur semblait saisi de la dangereuse curiosité de savoir ce qui arriverait dans l'Empire, après la disparition de ceux qui l'avaient restauré ! Et la grande heure sonna enfin, le 1er mai 305. Ce jour-là, à trois milles de Nicomédie, sur une colline qui s'élevait doucement au-dessus de la plaine, au pied d'une colonne portant la statue

de Jupiter, là où il avait lui-même remis la pourpre à Galère, entouré par les hauts personnages de l'Empire et les hauts dignitaires de l'armée, Dioclétien se dépouilla de son diadème, de son sceptre, de son manteau impérial, et nomma pour lui succéder, Galère, auquel il donna à son tour pour César un officier des *protectores*, Maximin Daia.

Le même jour, peut-être à la même heure, la même scène se passait à Milan, où Maximien cédait son trône à Constance, et mettait la pourpre des Césars sur les épaules d'un autre officier : Sévère.

C'est alors que commence pour lui et pour Maximien cette époque de leur vie, connue dans l'histoire sous le nom de « quies Augustorum ». Mais il semble que pendant les huit années où Dioclétien continua à se survivre, dans son immense palais de Salone, entre mer, ciel et monts, passant de ses chasses à son humble jardin potager, l'Auguste vieux

et las ne fut jamais considéré comme un homme privé. Jusqu'au dernier jour de sa vie, il garda tous les titres et reçut tous les hommages que méritait son passé ; il demeura pour les nouveaux princes, « notre seigneur et notre père ». Et quand sa dernière heure fut venue, le Sénat de Rome l'honora de cette apothéose, qui équivalait à la divinisation, et qu'on n'accordait qu'aux empereurs.

Mais il vécut assez pour voir l'issue de la lutte entre l'Empire et le Christianisme, qu'il avait voulu éviter comme une calamité terrible, et pour assiter au triomphe définitif du Christianisme, qui devait lui sembler un événement encore plus funeste que la lutte, si redoutée par sa sagesse. Ce triomphe marquait la fin de la civilisation antique, et était la conséquence nécessaire de toute l'œuvre qu'il avait accomplie dans un bien autre dessein.

IV

CONSTANTIN ET LE TRIOMPHE DU CHRISTIANISME

I

Dioclétien avait essayé de reconstituer l'autorité sur trois principes : la division de l'Empire, la divinité des empereurs, le choix par cooptation. Son système était donc plus compliqué et raffiné que la monarchie asiatique, fondée sur les principes dynastiques de l'hérédité et, dans une certaine mesure, de l'unité. Le fils n'était pas, de droit, successeur de son père, mais le successeur choisi devenait par adoption fils du prédécesseur. C'est ainsi que, dans la dernière répartition de l'Empire, Dioclétien avait

exclu du trône le fils de Constance Chlore, Constantin, de même que le fils de Maximien, Maxence. Hommage suprême à la civilisation gréco-latine, qui, sur le point de mourir, avait engendré ce système et son créateur, Dioclétien, avait voulu sauver les droits souverains de l'intelligence, en ne se remettant pas, pour le choix de l'empereur, à cet accident d'un accident qu'est la naissance, et en s'efforçant en même temps d'éviter à chaque succession les luttes des ambitions, qui avaient fait tant de mal à l'Empire.

Mais le système était trop compliqué pour les passions violentes et la culture grossière des éléments semi-barbares, au pouvoir desquels l'Empire était tombé. Il ne put fonctionner. Une année ne s'était pas écoulée depuis l'abdication de Dioclétien et de Maximien, quand Constance Chlore mourut, laissant, comme nous l'avons dit, un fils, Constantin, que Dioclétien avait exclu dans sa nouvelle

répartition du pouvoir. Mais Constantin était un jeune homme intelligent, énergique, très ambitieux ; et, aussitôt son père mort, il jugea bon de se faire proclamer César par ses soldats à Eboracum, sans attendre la décision des Augustes (28 juillet 306). Ce coup d'audace réussit. Afin d'éviter une guerre civile, Galère, qui était le plus ancien et le plus autorisé des deux Augustes, reconnut le fait accompli, en nommant Constantin César, et en donnant à Sévère le rang d'Auguste. Mais la guerre civile, qu'il avait espéré éviter, en cédant à la Gaule, éclata à peu de temps de là en Italie, précisément parce qu'en Gaule il avait cédé ; et sous une forme plus grave. La vieille Rome supportait avec mauvaise humeur le rang de ville de province auquel elle était tombée. L'absence de la Cour et de l'Empereur blessait en même temps l'orgueil et lésait les intérêts de la métropole. Le Sénat n'avait plus d'autorité ; les prétoriens ne

comptaient plus pour rien ; au peuple manquaient les grands spectacles et tous les profits des temps passés. Aussi, profitant du prétexte que leur offrit un nouveau recensement, ordonné par Galère, la population et le corps des prétoriens se soulevèrent et proclamèrent Auguste le fils de Maximien, Maxence, qui vivait non loin de Rome, et qui voulait lui aussi, depuis l'avènement de Constantin, accéder au trône impérial (27 octobre 306). Maxence, pour affermir son autorité, appela son père, qui n'était guère satisfait de sa retraite, et lui fit reprendre le titre impérial. Le système de la tétrarchie était détruit. L'Empire comptait désormais six empereurs, quatre Augustes et deux Césars !

Cette fois Galère ne voulut pas reconnaître le fait accompli et chargea Sévère de reconquérir l'Italie. Mais le nom de Maximien, de l'ancien collègue de Dioclétien, était encore une force ; les soldats de Sévère ne voulurent pas com-

battre contre le vieux général, et préférèrent passer à l'adversaire. Sévère, s'étant enfui à Ravenne, restitua à Maximien la pourpre, dont celui-ci l'avait, peu de temps avant, revêtu (307). Une seconde tentative contre Maxence, dirigée par Galère en personne, n'eut pas plus de succès. L'Italie, mécontente du nouveau régime et des nouveaux maîtres qui lui étaient étrangers, s'était déclarée toute solidaire de Rome et de Maxence. Les villes fermèrent leurs portes à l'héritier légitime de la puissance de Dioclétien. Dans ces conditions, Galère jugea prudent de ne pas assiéger Rome, qu'Aurélien avait si bien fortifiée ; il sortit de la péninsule, et convia à Carnuntum (en Pannonie) Dioclétien lui-même, espérant en son conseil et en son autorité pour trouver une solution du conflit qui menaçait de démembrer l'Empire.

L'hommage au fondateur de la tétrarchie était grand, mais le résultat fut

médiocre. Même le créateur de la tétrarchie ne réussit pas à la réorganiser. Il l'aurait pu, probablement, s'il avait consenti à reprendre le pouvoir. Mais il ne voulut pas. Maximien, qui s'était déjà brouillé avec son fils, et Galère essayèrent en vain de le persuader à reprendre la pourpre impériale. La conférence décida seulement qu'un nouvel Auguste, un ancien camarade de Galère, Lucinien Licinius, serait substitué à Sévère avec le gouvernement de l'Illiricum (novembre 307) ; que Maximien rentrerait dans la vie privée et que Maxence serait exclu de l'Empire. Le remède était pire que le mal. Maxence se maintint en Italie en dépit de la délibération de Carnuntum. Maximien ne déposa pas la pourpre ; il tâcha de s'entendre avec Constantin, auquel il fit épouser sa fille Fausta, et de trouver en lui l'appui qu'il n'avait pas trouvé en Maxence. La nomination de Licinius créa de nouvelles difficultés. Licinius

montait à la première place de l'Empire sans avoir traversé le grade de César, supplantant ainsi Maximin Daia et Constantin. Les deux Césars protestèrent à leur tour. Le premier se fit proclamer Auguste par ses troupes, et le second réclama pour lui une semblable investiture de Galère. Au commencement de 308, il y avait quatre Augustes, outre Maxence et Maximien ; et il n'y avait plus parmi ces quatre Augustes aucun rapport de subordination. Tous les efforts de Dioclétien avaient été rendus stériles par les ambitions rivales des Augustes et des Césars ; l'unité de l'Empire était de nouveau brisée ; l'incertitude du principe d'autorité sur lequel reposait la charge suprême, cette maladie mortelle qui, depuis Auguste, n'avait pas cessé de tourmenter l'Empire, engendrait une nouvelle crise, qui ne se terminerait pas sans des fleuves de sang. La première victime en fut Maximien, qui disparut dans des circonstances obs-

cures. On dit qu'il conspira contre le gendre ; et il est certain que Constantin le fit arrêter à Marseille et puis, deux ans après, disparaître pour toujours (310) sans égards aux grands services rendus par lui à l'Empire. C'est au milieu de ces désordres et de ces intrigues que tout à coup, en 311, trois des quatre empereurs légitimes, Galère, Constantin, Licinius, promulguent un édit, qui suspend la persécution du christianisme.

II

Comment expliquer ce changement soudain d'une politique qui durait depuis tant d'années? A quoi devaient les chrétiens de voir finir la dernière grande persécution qu'ils eurent à subir? Dans l'impossibilité où nous sommes d'apprécier le rôle joué dans ce revirement par

les convictions personnelles des empereurs, nous pouvons mieux déterminer l'influence exercée par la dangereuse situation intérieure de l'Empire. Il était évident que l'accord entre les cinq Augustes ne pourrait pas durer longtemps, maintenant qu'il n'y avait plus parmi eux une autorité prépondérante et que tôt ou tard une nouvelle guerre civile se produirait. Mais Maxence et Maximin Daia étaient favorables à l'ancien culte païen et contraires aux chrétiens ; Maximin Daia tâchait même de donner au paganisme une organisation plus forte. Il est donc vraisemblable que les trois autres Augustes pensèrent à se procurer avec ce décret l'appui de l'élément chrétien, si puissant pour les éventualités de l'avenir. En d'autres termes, les chrétiens venaient à profiter de l'affaiblissement de l'Empire, dont cette nouvelle crise du pouvoir suprême était la cause.

Le décret de 311 est donc un des signes qui annoncent, après tant d'au-

tres, une nouvelle guerre civile. Elle sembla, en effet, éclater tout de suite après la proclamation de l'édit, à la mort de Galère. Licinius et Maximin s'apprêtèrent à se disputer la succession par les armes, mais peu après ils s'accordèrent et se partagèrent l'Orient. Maximin prit l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte ; Licinius, le reste des provinces orientales, du Bosphore à l'Adriatique. La crise devait éclater sous peu, non en Orient, mais en Europe. Depuis deux ans au moins, Constantin, qui s'était déjà signalé en des guerres heureuses contre les Francs et les Alamans, surveillait attentivement les affaires d'Italie. Maxence se consolidait, préparait des armées, destinées, disait-on, à arracher la Gaule à Constantin et l'Illyrie à Licinius, et se rapprochait de Maximin, qui poursuivait vigoureusement la persécution des chrétiens en Syrie, en Égypte et dans les autres provinces. A son tour, Constantin s'approcha de Licinius, auquel il

donna pour femme sa sœur Constance, prépara une armée, lia en Italie des intelligences secrètes pour ne pas répéter l'erreur de Sévère et de Galère, et entrer dans la péninsule comme en pays ennemi. Lorsqu'il se crut prêt, au commencement de 312, il passa les Alpes par le mont Cenis, avec environ 50 000 hommes, dont la moitié se composait de légionnaires choisis et éprouvés ; il brisa facilement les premières résistances ; il s'empara de la vallée du Pô et marcha ensuite contre la métropole. Maxence n'avait pas bougé de Rome, confiant dans la forte position de la ville, dans ses nombreuses armées et dans tous les obstacles qui avaient fait échouer les expéditions de Sévère et de Galère. Mais Constantin avait mieux préparé son expédition, et il avait pour lui une partie de la population : les chrétiens. Il ne fut donc pas arrêté en route par les difficultés et les résistances dont Sévère et Galère n'avaient pas pu triompher.

Lorsque Maxence sut que Constantin s'approchait de Rome, à la tête d'une forte armée, après une marche victorieuse, et que les populations fatiguées de son gouvernement avaient favorisé l'invasion, il comprit qu'il ne pouvait rester enfermé dans les murs auréliens, et il sortit de la ville pour affronter en champ ouvert l'ennemi. La bataille eut lieu à *Saxa* ou à *Castra Rubra*, auprès de l'actuel Ponte Milvio : elle se termina par la défaite de Maxence. Maxence lui-même et une grande partie de son armée périrent dans le fleuve (25 octobre 312). Le lendemain, le vainqueur fit son entrée à Rome. Le corps des prétoriens fut dissous, et leur camp où tant d'empereurs avaient été élevés et déposés, démantelé. Mais beaucoup plus agréables au Sénat durent être ce jour les paroles déférentes que Constantin voulut lui adresser, en lui promettant presque une restauration des anciennes prérogatives. Il eut en récompense le titre de premier

Auguste et un arc triomphal, qu'on peut encore admirer et qui fut orné des dépouilles de l'arc de Trajan.

III

La conquête de l'Italie, qui sous peu aurait été complétée par l'assujettissement de l'Afrique, dérangeait profondément l'équilibre des forces entre les trois empereurs : elle empirait surtout la situation de Maximin. Justement pour résoudre les problèmes résultant de la nouvelle situation, Licinius et Constantin se rencontrèrent, au commencement de 313, à Milan. Nous ne savons pas quelles furent les questions traitées dans la nouvelle conférence. La misérable tradition historiographique de l'époque ne nous a rien transmis. Il n'est pas difficile pourtant de supposer que, pen-

dant que Licinius consentait au nouvel agrandissement de la puissance de Constantin, il obtenait de celui-ci liberté d'action contre Maximin. Mais le Congrès de Milan, sur lequel nous sommes si mal renseignés, est fameux dans l'histoire pour une autre raison : pour le nouvel édit de tolérance en faveur des chrétiens, qu'on considère comme le triomphe définitif du christianisme. Il ne s'agit pas, en vérité, du triomphe du christianisme, car cet édit ne reconnut point encore la nouvelle religion comme supérieure à toutes les autres, ni comme la seule religion vraie ou comme le culte officiel de l'État. L'édit se borne à confirmer le précédent de 311 avec une forme emphatique ; il concède de nouveau aux chrétiens la liberté du culte accordée deux ans auparavant ; il enlève quelques dernières restrictions survivantes et offre une nouvelle sanction pratique de la volonté des Augustes, en ordonnant la restitution aux églises

chrétiennes des biens séquestrés durant la grande persécution. La crise du pouvoir suprême continuait à produire ses effets, dont les chrétiens bénéficiaient : les deux empereurs accentuaient leur politique favorable aux chrétiens, au fur et à mesure que Maximin développait dans les provinces orientales la politique contraire en faisant les dernières persécutions ; le christianisme et le paganisme devenaient dans les mains des empereurs rivaux des armes de guerre civile. Il n'est guère impossible que les deux empereurs ne se soient nullement doutés de l'énorme importance que leur édit allait prendre aux yeux de l'histoire ; et il est vraisemblable que, parmi les questions traitées, celle-ci fut jugée par eux comme d'une importance relative, en comparaison d'autres questions dont l'histoire ne devait plus s'occuper. Mais quand des hommes d'État, occupés à se disputer le pouvoir, ont-ils compris le véritable objet de leurs luttes et la véri-

table signification de leurs actes? Ils ne voient et ne se passionnent que pour le petit jeu dans lequel ils sont engagés. Et, en effet, Maximin vit tout de suite clair dans le jeu des adversaires, et il n'hésita pas un instant à agir. Licinius était encore en Italie, qu'il envahissait déjà la péninsule balkanique, prenait d'assaut d'abord Byzance et puis Perinthe, et poussait enfin vers Andrinople. Licinius dut accourir et se mettre sur la défensive. Mais une grande bataille, livrée non loin de Perinthe, environ à dix-huit milles d'Héraclée, le 30 avril 313, changea le sort de la guerre. Maximin, battu, s'enfuit en Cilicie où il mourut.

IV

Peu avant, Dioclétien était mort à Salone, après avoir assisté à la catastrophe de son système. La tétrarchie,

qu'il avait organisée, était désormais réduite à une diarchie, qui ne reposait plus que sur l'équilibre des forces. Combien de temps durerait cet équilibre, que la défiance, l'ambition, la rivalité, toutes les violentes passions de cette époque semi-barbare et non plus dominée par aucun principe indiscutable d'autorité, minaient continuellement? Une guerre ne tarda pas, en effet, à éclater entre les deux Augustes survivants. Constantin semble en avoir pris l'initiative sous un prétexte quelconque. Licinius fut battu à Cibalae, en Pannonie, sur la Save (aujourd'hui Vinteow), le 8 octobre 314, puis de nouveau dans la Thrace. Mais ni l'une ni l'autre ne furent des victoires décisives. Constantin comprit que, pour vaincre définitivement le rival, il aurait fallu porter la guerre jusqu'au cœur de l'Orient, engageant la plus grande partie de ses armées et dégarnissant les frontières, toujours menacées, de son Empire. Il n'avait pas de forces suffi-

santes pour une telle entreprise ; il préféra donc un accord. A son tour, Licinius, qui avait été battu, consentit à traiter. Constantin eut l'Illyrie, la Grèce, une partie de la Mœsie, la Macédoine, l'Épire, la Dardanie, la Dalmatie, la Pannonie, le Noricum. Ayant résisté à ce premier coup, l'équilibre se rétablit entre les deux empereurs et se maintint environ neuf ans. Pour environ neuf ans, l'empire garda la forme équivoque d'une diarchie, dans laquelle la puissance des deux empereurs était limitée seulement par la défiance et la peur réciproques.

Mais ce ne fut qu'une longue trêve. Le système de Dioclétien une fois détruit par l'absence d'un Auguste qui le dominât par son autorité, les ambitions des deux empereurs et des deux cours concouraient avec la force des choses à pousser l'Empire vers la monarchie unitaire et héréditaire. Dans ces neuf ans, les deux empereurs se préparèrent à la lutte décisive de toutes les manières,

organisant des armées, cherchant des alliés, et surtout exploitant la lutte entre l'ancienne religion mourante et la nouvelle, qui avec tant d'énergie la supplantait. Constantin s'efforça de toutes les manières de s'assurer l'appui de l'élément chrétien ; Licinius, par opposition, changea sa politique précédente et s'appuya sur l'élément païen. Lorsque la guerre éclata, en 323, Constantin ne représentait pas seulement l'Occident contre l'Orient ; il portait avec lui les vœux des chrétiens contre son rival, que regardaient avec confiance et sympathie les païens. On sait que la victoire sourit au champion des chrétiens. Le 3 juillet 323, les deux armées se rencontrèrent dans la plaine d'Adrianople ; Licinius fut battu, et après avoir combattu avec énergie, il se renferma dans Byzance, qui barrait la route terrestre de l'Asie comme sa puissante flotte barrait celle de la mer. Mais la flotte de Constantin était commandée par le fils

aîné de l'empereur, Crispus, qui, encore très jeune, s'était déjà distingué en de précédentes opérations contre les Francs et avait reçu le titre de César. Crispus battit l'armée de Licinius à l'entrée de l'Hellespont. Licinius alors abandonna Byzance et tenta de barrer à Constantin les voies de l'Asie Mineure. Mais entouré par l'ennemi, il dut se battre auprès de Chrysopolis (Scutari), où il fut de nouveau vaincu (18 septembre 324). Il se rendit alors au vainqueur, qui, tout en lui ayant promis la vie sauve, le fit tuer l'année d'après.

V

Avec cette victoire, les derniers vestiges du système de Dioclétien tombaient, et la monarchie héréditaire pouvait finalement gouverner tout l'Empire, dont l'unité avait été reconstituée. Cette fois,

le fruit semblait mûr ; et la longue évolution de la grande république aristocratique, réorganisée par Auguste, touchait à son terme. Constantin aurait la gloire de créer la dynastie qui gouvernerait le vaste empire comme les Ptolémées avaient gouverné l'Égypte. Toutes les conditions du succès semblaient enfin exister. Les répugnances de l'esprit et de la tradition gréco-latine étaient mortes. Il n'y avait plus d'institutions assez fortes pour opposer une résistance sérieuse. La dynastie était prête, parce que Constantin avait abattu tous les chefs, dont l'ambition aurait pu s'opposer à la sienne. L'Empire avait besoin d'une autorité centrale, unique et forte, solide et permanente, qui substituerait, avec la bureaucratie dépendante d'elle, l'aristocratie disparue dans toutes ses fonctions. Mais toutes les autres difficultés mises à l'écart, surgit la nouvelle, celle à laquelle nous avons déjà fait allusion, plus formidable que les précé-

dentes : le christianisme. Constantin s'était appuyé, dans sa lutte décisive contre Licinius, sur les chrétiens, et, ayant vaincu avec les chrétiens, il ne pouvait plus gouverner que d'ac cord avec eux et en respectant leurs croyances. Les apologistes chrétiens ont eu plus raison que beaucoup d'historiens modernes, lorsqu'ils ont dit que la victoire de Constantin sur Licinius fut la victoire décisive du christianisme sur le paganisme. Après cette victoire, le christianisme est déjà de fait, sinon de droit, la religion officielle de l'Empire ; et elle ne tardera pas beaucoup à devenir telle même de droit. Constantin pouvait donc introduire dans l'Empire toutes les institutions et le cérémonial des monarchies asiatiques, mais non la doctrine que le souverain était un Dieu, parce que cette idolâtrie politique aurait fait horreur à tous les chrétiens. S'il avait pu constituer un pouvoir plus fort que celui de Dioclétien en évitant le partage de l'autorité

suprême entre quatre souverains, il avait dû renoncer, par égard aux chrétiens, au principe de la divinité des empereurs ; et par ce côté, son gouvernement était plus faible que celui de Dioclétien.

La monarchie absolue et héréditaire est un système politique très commode, surtout parce qu'il donne une solution simple des deux plus grands problèmes qui se présentent devant chaque gouvernement : l'unité et la continuité. Mais parmi les inconvénients qu'elle présente, il y en a un particulièrement grave : la difficulté de justifier l'attribution de pouvoirs si illimités à une seule famille, comme un privilège héréditaire. Les anciens, qui dans leurs conceptions politiques faisaient preuve souvent d'une audace naïve qui nous manque, avaient trouvé une solution de cette difficulté très radicale, lorsqu'ils avaient fait des souverains des divinités. Étant des dieux, les rois pouvaient avoir des privilèges, qui auraient été absurdes pour

des hommes. Le christianisme a détruit cette justification du pouvoir monarchique un peu grossière, mais excellente pour les esprits simples ; ce qui explique pourquoi le problème politique est devenu, après son avènement, bien plus difficile et complexe qu'il n'était auparavant.

Constantin en fit la première expérience à ses dépens. S'il y eut un empereur qui fit les suprêmes efforts, après sa victoire sur Licinius, pour reconstituer l'unité de l'Empire, pour lui donner de nouveau un gouvernement cohérent et puissant, pour sauver la civilisation ancienne, sa culture et ses arts, ses lois, ce fut Constantin. Combien son œuvre fut riche, variée et tenace ! Une rapide exposition en donnera une idée. Il remania définitivement le système politique et administratif de Dioclétien, en cherchant à renforcer l'État. Si le souverain n'est plus considéré officiellement comme un dieu, la cour devient tout à

fait orientale ; la pompe du cérémonial, les complications de l'étiquette, le luxe des courtisans, le mystère dans lequel se cache l'empereur, sont grandement accrus. Les grands dignitaires ont sous leur dépendance un nombreux personnel, minutieusement hiérarchisé et titré. Ce sont : le *questor sacri Palatii* qui reçoit les instances et prépare et contresigne les lois que le *Consistorium* discutera ; le *magister officiorum*, une sorte de ministre de la maison royale, qui dirige le personnel de la police, les gardes du palais, les employés de l'administration centrale ; les deux ministres des Finances, le *comes sacrarum largitionum* et le *comes rerum privatarum*. Le nouveau Conseil de l'empereur, le *Consistorium*, prend lui aussi une plus grande régularité que sous Dioclétien.

Au-dessous des ministres de la maison impériale et du *Consistorium* se trouve la bureaucratie, créée par Dioclétien et notablement amplifiée par Constantin.

L'augmentation de la bureaucratie est un des phénomènes qui accompagnent la décadence et la dislocation de l'Empire. Tous les hauts fonctionnaires de l'Empire ont un bureau, un *scrinium* à leur dépendance, et chaque *scrinium* a un personnel hiérarchisé, qui servira de modèle aux monarchies absolues de la première histoire moderne.

L'organisation provinciale est encore celle de Dioclétien. Au lieu des quatre tétrarques, il y a un seul empereur; mais la division administrative, créée par Dioclétien, subsiste. L'Empire est divisé en deux ou trois, peut-être même en quatre sections ; à leur tête sont justement les préfets du prétoire, qui, le corps de prétoriens disparu, sont devenus des grands fonctionnaires, civils et judiciaires. D'eux dépendent les vicaires ; des vicaires, les *præsides*, ou les *consulares*, ou les *correctores*. Mais le nombre des provinces dans lequel l'Empire est partagé semble avoir été encore

augmenté, et pour les mêmes raisons qui avaient amené Dioclétien à sa réforme des provinces.

Pendant ce temps, que sont devenus les vieilles magistratures et le Sénat romain? Rome conserve encore son Sénat, ses consuls, ses préteurs, ses édiles et tribuns. Mais ces glorieuses magistratures ne sont presque plus que des charges municipales. L'organisation de l'armée reste celle de Dioclétien, mais avec des réformes qui, en partie, en exagèrent, en partie en dénaturent le caractère originaire. Les effectifs de chaque légion continuent à être réduits ; le commandement militaire est nettement distingué du civil ; même celui de la cavalerie est séparé de celui de l'infanterie, comme la direction du service des vivres et de la solde, de celui du mouvement des armées. L'armée tout entière est divisée en trois grandes sections. La première est représentée par la milice palatine (*domestici*, *protectores*, *scolares*),

qui peut être comparée à l'ancienne garde prétorienne. Elle comprend un cinquième ou un sixième de tous les effectifs ; elle forme maintenant comme une armée de réserve, et suit l'empereur dans les expéditions importantes. La seconde section est représentée par l'armée de ligne, ou *comitatenses*, formée de citoyens et de barbares, et éparpillée en de petites garnisons dans les villes de l'intérieur. La troisième section enfin comprend les troupes de frontière (*riparienses*, *castriciani*, *limitanei*), recrutées surtout parmi les barbares et dans la lie de la population. Elles étaient inférieures aux *comitatenses;* leur service était plus long et leur rétribution plus petite ; elles devaient rester en permanence dans des zones déterminées de la frontière, ou dans des châteaux, des forteresses, des camps retranchés. Une partie considérable de ces troupes étaient des colons de l'endroit.

Le défaut de ce système est facile à

découvrir : tandis que les corps d'élite — la milice palatine — étaient en grande partie des troupes de parade, le nerf de l'armée (les *comitatenses*) est subdivisé en petits noyaux et dispersé en de petites villes de l'intérieur pour maintenir l'ordre public ; il a donc la fonction d'une gendarmerie plus que celle d'une véritable armée. En outre, dans les trois sections de l'armée, l'élément barbare abonde. Constantin ouvre aux barbares jusqu'aux portes de la milice palatine. Il recrutera en une seule fois 40 000 Goths.

VI

La législation économique de Constantin fut aussi très importante. C'est lui qui semble avoir engagé définitivement l'Empire dans la voie de l'organisation coercitice du travail et de la produc-

tion. La raison principale qui nous le fait croire c'est que dans le Code théodosien (XIII, 5) les lois les plus importantes qui organisent le service des *navicularii* sont de Constantin et que les lois des empereurs successifs, relatives à ce service, font souvent allusion à d'autres lois de lui, qui ne nous sont pas parvenues. Les *navicularii* étaient les armateurs qui effectuaient les transports maritimes pour le compte de l'État (blés, marbres, soldats, objets nécessaires aux armées, etc.). Ces lois nous donnent donc une idée assez exacte de l'organisation des transports maritimes au quatrième siècle ; et il vaut la peine de s'y arrêter un instant, pour se faire une idée des conditions où se trouvaient réduits le travail et la production pendant l'agonie de l'Empire. Les *navicularii* formaient dans toutes les provinces une corporation dont les membres étaient désignés par le gouverneur d'après certaines règles fixées par la loi. Ils étaient tou-

jours choisis dans les classes possédantes ; et si, comme membres de la corporation, ils jouissaient de beaucoup de privilèges, ils ne pouvaient pas refuser d'en faire partie ; c'était pour les personnes indiquées par la loi un devoir, comme aujourd'hui le service militaire, et un devoir qui se transmettait avec la propriété. Celui qui achetait ou héritait les biens d'un *navicularius*, s'assumait aussi la charge. En quoi consistait cette charge? Le *navicularius* devait construire un bateau d'après le dessin que lui fournissait l'État et le tenir à la disposition de celui-ci pour tous ses besoins. Il recevait de l'État, gratuitement, le matériel nécessaire pour la construction et des subventions (*subsidia*) pour les frais de navigation ; l'État aussi semble l'avoir garanti contre les naufrages et les autres accidents. Les frais de réparation et la différence éventuelle entre ce que les voyages coûtaient réellement et les *subsidia* alloués par l'État

étaient à la charge du *navicularius*.

C'est donc une organisation coercitive des transports maritimes, faite par voie de réquisition, que nous trouvons dans l'Empire aux débuts du quatrième siècle. Ce système de réquisition était en grande partie une nouveauté, car on n'en trouve aucune trace aux siècles précédents. Tout nous fait croire qu'au premier et au second siècle, les transports maritimes étaient libres ; les empereurs se bornaient alors tout au plus à encourager, par des subventions et des faveurs, les armateurs qui se dédiaient particulièrement au service de l'État. Ce système de réquisition devait être d'ailleurs très onéreux pour les *navicularii*, comme le prouvent les efforts qu'on faisait pour échapper à cette charge et les inconvénients nombreux du service ainsi organisé, auxquels les lois ont cherché de porter remède. Ces inconvénients aussi sont curieux à étudier. Le plus grand était la lenteur *voulue* des voyages.

Comme les transports étaient onéreux pour les *navicularii*, ceux-ci avaient intérêt à voyager le moins possible pour le compte de l'État. La chose était d'autant plus facile que la navigation à cette époque-là ne pouvait pas défier les tempêtes et les mauvais temps comme la navigation moderne qui dispose de bateaux en fer et de machines à vapeur. Il fallait attendre le beau temps, se réfugier dans les ports quand une tempête approchait. Avec le prétexte de ne pas exposer le bateau, dont l'État était en quelque sorte le propriétaire et garant, au danger de naufrage, le *navicularius* pouvait l'arrêter en route tant qu'il voulait, chercher du fret pour le compte des privés, tâcher de tirer un profit personnel du service onéreux que l'État lui imposait. Cet inconvénient était tellement inhérent au système que, comme nous l'apprend le Code théodosien, Constantin dut accorder aux *navicularii* deux ans de temps pour chaque

voyage d'aller et retour dans la Méditerranée ! Si le *navicularius* ne rapportait pas dans deux ans, à l'autorité qui lui avait confié des marchandises à transporter, les *securitates*, les reçus de ces marchandises, livrés par l'autorité à qui elles étaient destinées, il voyageait à ses risques et périls ; l'État ne répondait plus de la perte du bateau en cas de naufrage. L'intérêt du *navicularius* à voyager lentement était tel, que l'État se contentait d'exiger de chaque bateau, pour son service, un seul voyage durant deux ans : telle est la signification de cette loi. Les transports maritimes étaient en somme à moitié paralysés, dans un empire pour lequel la Méditerranée était la grande voie de communication entre les provinces !

Mais le Code théodosien nous fait savoir que même cette générosité de l'État ne suffit point à empêcher de nouveaux abus. Les deux ans, concédés par Constantin pour chaque voyage,

suffisaient amplement aux *navicularii* adroits et sans scrupules pour faire des affaires nuisibles à l'intérêt public. Ceux qui transportaient du blé, très souvent le vendaient au premier port d'escale, surtout dans les années de disette, pour l'acheter à la récolte suivante meilleur marché ! Il fallut faire une loi qui, tout en concédant deux ans de temps pour le voyage, obligeait le *navicularius* à remettre la cargaison dans la première année (Code théodosien, XIII, 5, 26).

Constantin n'a pu se résigner à un système si imparfait, si onéreux, si plein d'abus que parce qu'il ne pouvait plus se servir, comme les empereurs du premier et du second siècle, de la navigation libre. Mais pour quelle raison ne pouvait-il plus se servir de la navigation libre? Nous n'avons sur ce point aucune information directe. Mais nous avons un document de la plus haute importance qui nous permet d'attribuer cette difficulté extraordinaire aux prix excessifs qu'avaient

atteints les transports maritimes, comme tous les objets et tous les genres de travail, aux débuts du quatrième siècle. Ce document est le fameux édit de Dioclétien *De pretio rerum venalium*, qui taxe toutes les marchandises en fixant les prix que les commerçants et les clients ne peuvent dépasser *sous peine de mort.* Cet édit ne nous a pas seulement transmis des informations précieuses sur la cherté de la vie au début du quatrième siècle ; il est précédé par une longue préface de l'empereur, dans laquelle le phénomène de la vie chère est analysé et déploré avec beaucoup de détails et de force, bien que dans un latin très obscur et bizarre. Il est dit expressément dans cette préface que les prix exorbitants de toutes les choses *épuisent les ressources de l'administration militaire*, de sorte que tous les trésors recueillis dans tout l'Empire pour entretenir l'armée se montrent de plus en plus insuffisantes.

Il n'est point douteux que Constantin

a eu recours à l'organisation coercitive des transports maritimes pour le compte de l'État, parce que les transports libres lui auraient coûté des sommes exorbitantes. Il resterait donc, pour arriver à la cause profonde de cette crise, d'expliquer pourquoi les prix avaient augmenté au point de désorganiser toute l'administration. Dioclétien, qui déplore le mal et veut le guérir par le fer, ne fait aucun effort pour en trouver les causes. Mais nous pouvons les deviner, même après tant de siècles : c'étaient la destruction des hommes et des richesses opérée par la guerre, les famines, les épidémies, et la dépréciation de la monnaie. L'Empire n'avait plus ni les hommes ni les richesses nécessaires pour se maintenir au niveau de civilisation auquel il était arrivé ; comme il voulait conserver une administration et une organisation sociale trop coûteuses pour ses ressources diminuées, tout renchérissait — travail et objets — comme il arrive toujours

quand on demande à un marché plus qu'il ne peut donner. La dépréciation de la monnaie, dont nous avons déjà vu les causes, devait produire alors les effets qu'elle a produits dans toutes les époques. L'étalon de mesure des valeurs économiques une fois faussé, personne ne savait plus au juste ce que les choses valaient ; la valeur de tout devenait très instable ; pour se mettre à l'abri contre les fluctuations de la monnaie, tout le monde avait recours au seul moyen qui semble avoir une certaine efficacité contre un mal si capricieux : tâcher d'en gagner le plus possible, en vendant au prix le plus élevé toutes les choses.

Les guerres et l'anarchie décomposaient donc l'organisation économique, par laquelle la vie matérielle de la civilisation antique s'était soutenue jusqu'alors. Constantin tâcha d'arrêter cette désorganisation, qui menaçait l'existence même de l'Empire, par une organisation coercitive. Comme les causes de cette désorga-

nisation persisteront, cette organisation s'étendra ; peu à peu, pendant le quatrième et le cinquième siècle, la vie économique de l'Empire se transformera en un système compliqué de réquisitions de plus en plus tyranniques, qui la suffoqueront à la fin.

VII

Constantin accomplit enfin un des actes les plus audacieux auxquels un chef de l'Empire pût penser. Il reprit le dessein d'Antoine ; il enleva à Rome sa couronne et transporta en Orient la capitale de l'Empire.

Cette activité est large, forte, profonde, riche d'idées géniales. C'est la manifestation d'un génie politique et administratif de premier ordre ; mais c'est aussi la preuve évidente que la monarchie pure était plus faible encore qu'avec

le système de Dioclétien. On pourrait définir la politique de Constantin, en disant que, pour conquérir et exercer seul le pou voir absolu, il en avait affaibli, en s'appuyant sur le christianisme, les bases qu'Aurélien et Dioclétien avaient tâché de consolider avec les cultes orientaux.

Pour quelle raison Constantin aurait-il compliqué encore plus le cérémonial et multiplié la bureaucratie, si son gouvernement ne se fût senti plus faible que le précédent, malgré la concentration de tous les pouvoirs dans une seule main? De la même manière, on ne peut expliquer qu'un soldat et un homme d'État de tant de génie ait fractionné et immobilisé l'armée en un si grand nombre de garnisons à l'intérieur, loin des frontières, qu'en admettant que l'armée devait désormais servir à conserver par la force l'ordre intérieur, menacé par tant de causes de dissolution, plus encore qu'à défendre l'Empire. On ne peut non plus expliquer que Cons-

tantin ait ouvert si facilement les rangs des légions aux barbares, sans admettre qu'il se sentait impuissant à lutter contre la répugnance de la nouvelle société chrétienne à la vie militaire. Il est enfin impossible d'expliquer, sinon comme un signe d'affaiblissement de l'Empire, la fondation de Constantinople. Si les causes de ce grand événement furent nombreuses, la principale doit être cherchée dans la décadence des provinces occidentales, dévastées par les barbares, appauvries, dépeuplées. Comme le développement des provinces occidentales, et surtout de la Gaule, avait fixé le siège de l'Empire en Italie, de même celui-ci se déplaçait vers l'Orient, c'est-à-dire vers les provinces plus riches, plus peuplées, moins touchées par la crise des temps, maintenant que l'Occident tombait en ruines. Constantin choisit avec une extraordinaire intelligence l'endroit, car Constantinople est la situation idéale pour la capitale d'un

Empire qui est moitié en Asie et moitié en Europe. Mais transporter la capitale de l'Empire sur le Bosphore, c'était déclarer que la tâche de Rome en Occident — la dernière grande œuvre de la civilisation ancienne — était terminée, et que des temps nouveaux commençaient.

Constantin n'eut guère plus de succès, soit dans ses tentatives pour assurer, avec le principe dynastique, l'unité et la continuité du suprême pouvoir, soit dans ses tentatives pour résoudre le problème du principe suprême d'autorité, qui avait tourmenté l'Empire depuis le temps d'Auguste. La dynastie, qu'il veut fonder, est tout de suite minée par les discordes, par les soupçons, par les jalousies : aux maux qui avaient jusqu'alors affligé l'Empire, succèdent les sanglantes et obscures tragédies dynastiques. C'est dans la famille du fondateur lui-même que commence la longue histoire des révolutions de palais, dont Constantinople sera le théâtre pour tant de siècles. Déjà,

en 326, pour des raisons inconnues, Constantin fit tuer son fils Crispus, le vainqueur des Francs et de Licinius, et peu après sa seconde femme Fausta, fille de Maximien. En 333, il accomplit un acte moins tragique, mais encore plus significatif, comme preuve de la faiblesse de tout l'édifice politique qu'il avait bâti. Il partagea l'Empire entre ses trois fils et un de ses neveux. Il assigna à Constantin l'Espagne, la Gaule, la Bretagne ; à Constance, l'Asie, la Syrie, l'Égypte ; à Constant, l'Italie, l'Illyricum, l'Afrique, et à tous les trois le titre d'Auguste ; au neveu, Dalmace, avec le titre de César, la Thrace, la Macédoine, l'Achaïe. Enfin, à un frère de celui-ci, Annibalien, étaient assignés, avec le titre de roi des rois, le trône vacant de l'Arménie et les régions limitrophes du Pont. A quoi servait d'avoir tant lutté et répandu tant de sang pour renverser la tétrarchie de Dioclétien, s'il la reconstituait plus faible et sous une forme plus dangereuse? Mais Constantin

non plus n'avait la force de résoudre la terrible question du principe légal de la suprême autorité. Le principe dynastique, dépouillé du caractère divin, était, lui aussi, faible, incertain, oscillant, comme tous les autres principes que l'Empire avait essayés. Constantin comprit qu'il n'avait ni la force ni l'autorité nécessaires pour s'imposer aux ambitions de tous les membres de sa famille et transmettre son pouvoir à un seul de ses enfants ; il préféra briser l'Empire dans l'illusion de lui assurer plus facilement la tranquillité, en satisfaisant toutes les ambitions rivales qu'il ne pouvait supprimer.

VIII

Mais ce partage de l'Empire, tout en annulant, dans sa partie essentielle, l'œuvre de Constantin, n'était pas le

danger le plus grave. Il ne brisait que l'unité matérielle ! Bien plus grave était le danger qui menaçait l'unité morale de l'Empire avec le christianisme triomphant. Il n'est pas douteux — et il le dit lui-même dans un édit que nous citerons plus loin — que Constantin s'était approché du christianisme et l'avait favorisé avec l'idée de reconstituer l'unité morale de l'Empire, brisée par la lutte mortelle entre païens et chrétiens. Constantin était encore trop un homme politique d'idées anciennes, pour ne pas considérer, à la romaine, la religion comme un instrument de la politique. Parce que le christianisme désormais était plus répandu et plus fort que le paganisme, la sagesse politique devait accélérer la christianisation de tout l'Empire. Mais le christianisme n'était pas une religion qui pût servir d'instrument politique, dans les mains de l'État, comme les différentes religions païennes. Il avait une morale et une doctrine

toutes à lui, indépendantes, et qu'aucun État ne pouvait modifier pour ses fins politiques. Constantin ne tarda pas à s'en apercevoir quand les hérésies, longtemps limitées par les persécutions, éclatèrent comme une force destructive de la paix er de l'ordre, aussitôt que le christianisme triompha avec son aide et son appui. Ce n'est pas exagéré de dire que Constantin, en cherchant à reconstituer l'unité de l'Empire avec l'aide du christianisme, y a introduit une nouvelle force dissolvante : les disputes théologiques. L'histoire de la grande hérésie arienne en est la preuve. Un prêtre d'Alexandrie, Arius, avait depuis quelque temps commencé à soutenir que le Christ, ou le *Logos*, pour employer le langage théologique, a été créé par Dieu du néant comme les autres créatures et non pas de la substance divine ; qu'il a été créé volontairement et non pas par nécessité ; et qu'il a été adopté comme fils en prévision de ses mérites, sans

qu'il résulte de cette adoption aucune participation à la divinité. Arius en venait ainsi à nier l'identité des trois personnes de la Trinité et la divinité du Christ. Cette hérésie n'était pas une nouveauté ; d'autres hérésies analogues l'avaient précédée. En Orient, où la culture philosophique et la passion de la dialectique étaient encore vivantes, la doctrine avait soulevé une tempête formidable. Depuis que les chrétiens n'avaient plus à craindre les persécutions des païens, la divinité du Christ était devenue l'objet d'une lutte terrible. L'évêque d'Alexandrie, Alexandre, soutenu par le vœu d'un synode de cent évêques, avait expulsé en 321 Arius de la communauté chrétienne. Mais Arius n'était pas seul : la simplicité de sa doctrine la rendait plus accessible à la moyenne des esprits que la doctrine opposée, très obscure et profonde, de la Trinité ; les sympathies qu'il retrouvait dans le néo-platonisme païen, si répandu

en Orient, les haines et les rancunes laissées par les précédentes hérésies, les nombreuses discordes qui divisaient le monde chrétien, lui donnèrent aussitôt un parti nombreux, sinon très choisi.

Aussitôt les synodes commencèrent à s'opposer aux synodes ; les esprits prirent feu ; aux disputes théologiques succédèrent les bagarres, les coups, les violences dans la rue. La sécurité dont ils jouissaient après le triomphe favorisait aussi parmi les chrétiens l'explosion des mauvaises passions. Constantin, qui avait été appuyé par les chrétiens dans ses efforts pour reconstituer l'unité de l'Empire, pouvait-il voir avec indifférence cette crise religieuse qui tournait presque à la guerre civile? L'engrenage des disputes théologiques le saisit. Ce qu'il pensait, avec son sens politique, de ces disputes, on le sait par la lettre qu'il adressa aux chrétiens dissidents.

Je m'étais proposé de ramener à une forme unique l'opinion que tous les peuples se font de

la divinité, parce que je sentais bien que, si j'avais pu rétablir l'accord sur ce point, comme c'était mon désir, la gestion des affaires publiques en aurait été facilitée. Mais, oh ! bonté divine, quelle nouveauté a frappé cruellement mes oreilles, même mon cœur ! J'apprends qu'il y a entre vous plus de dissensions qu'il n'y en avait autrefois en Afrique ! Pourtant il me semble que la cause est bien petite et tout à fait indigne de tant de contestations... Toi, Alexandre, tu as voulu savoir ce que tes prêtres pensaient sur un point de la loi ; même sur une partie seulement d'une question, tout à fait *dépourvue d'importance;* et toi, Arius, si tu le pensais, tu devais te taire... Il ne fallait ni interroger ni répondre, puisque ce sont des problèmes qu'aucune nécessité n'impose de discuter, mais que l'oisiveté suggère, bons tout au plus à aiguiser les talents. Est-il juste que *pour de vaines paroles*, vous engagiez un combat de frères à frères?... Ce sont des *choses vulgaires*, *dignes d'enfants sans expérience* et non de prêtres ou d'hommes sensés. *Redonnez-moi donc, je vous prie, des jours tranquilles et des nuits sans inquiétude*, de manière que je puisse aussi dans l'avenir jouir de la pure joie de vivre.

Le sens de la lettre est clair. Constantin, qui concevait la religion comme un instrument politique pour maintenir l'ordre dans l'État, considère la fureur

de ces discussions théologiques comme une folie. Une religion qui, au lieu d'aider l'empereur à gouverner, lui créait des difficultés, lui semblait, dans sa fidèle interprétation de la pensée romaine, une monstrueuse absurdité. Et en effet, profitant de l'autorité dont il jouissait parmi les chrétiens, il prit l'initiative d'un grand concile qui devait trancher la question. A Nicée, au printemps de 325, se réunirent plus de 250 évêques, en grande partie des provinces orientales. Constantin inaugura le Concile avec un discours assez modeste. En rétablissant, dit-il, la concorde dans l'Église, l'assemblée aurait fait une chose agréable à Dieu et rendu un grand service à l'empereur. Le concile était présidé par un de ses secrétaires, l'évêque Osius, un adversaire de l'arianisme, et les influences impériales se déployèrent toutes contre ce parti.

Arius fut donc encore une fois rebuté. Le concile décréta que le Christ n'avait

pas été tiré du néant, et qu'il n'était pas différent de son père, mais au contraire qu'il avait été engendré par lui « de l'essence *du père* », « *vrai Dieu du vrai Dieu* », et qu'il lui était *consubstantiel.*

Mais l'illusion d'avoir reconstitué ainsi l'unité morale de l'Empire dura peu. Ce qui à son sens politique de Romain semblait une folie furieuse, était quelque chose de si profond, que toute l'autorité de l'empereur serait impuissante contre cette prétendue folie. Condamné par le concile de Nicée, Arius était parti pour l'exil ; mais l'arianisme était diffus et puissant, avait des amis dévoués même à la cour, parmi lesquels Constance, la sœur de Constantin ; il ne renonça donc pas à la lutte. Profitant des erreurs des adversaires, adoucissant sa doctrine, Arius et ses partisans réussirent à regagner la faveur de Constantin, en le persuadant qu'une réconciliation était possible.

L'empereur, toujours animé du désir de rétablir l'unité morale de l'Empire, tenta cette réconciliation ; mais il se heurta à une opposition invincible, surtout dans le nouvel évêque d'Alexandrie, Athanase. Cette intransigeance des adversaires poussa à la fin tout à fait Constantin du côté d'Arius. La faveur impériale rendit courage à la secte, qui réussit à faire condamner, en 335, Athanase au concile de Tyr. Athanase fut à son tour exilé en Gaule et tous ses partisans plus en vue, poursuivis et dispersés ; Arius rentra en triomphateur ; la cour fut envahie par les ariens, qui devinrent dans presque tout l'Orient le parti dominant de l'Église. Mais le parti adverse ne désarma pas ; et de ce moment une lutte immense, d'une fureur implacable, agita tout l'Empire, ajoutant aux autres une nouvelle cause de faiblesse.

IX

Comment expliquer ce phénomène presque incroyable? Ces disputes théologiques, qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire du christianisme, semblent aux hommes modernes, comme d'ailleurs à Constantin, presque une inconcevable folie! Mais une grave question se pose ici. Pour quelle raison toute la force et la sagesse de l'autorité impériale furent-elles impuissantes contre ce délire, ou qui nous semble tel? Comment les hommes ont-ils pu se haïr, se poursuivre, se massacrer pendant des siècles, pousser un grand empire à la ruine pour des questions si abstruses et si subtiles? Car à nous, qui ne voyons plus ce qui se cachait derrière ces disputes, ces disputes semblent n'avoir pour objet que des mots. Mais juger ainsi, c'est ne pas

comprendre un des plus grands drames de l'histoire humaine. Quelle vie prodigieuse prennent ces obscures discussions théologiques, quand on les replace dans le désordre épouvantable de l'immense Empire qui croulait, parce qu'il n'avait plus aucun principe d'autorité solide et sûr pour soutenir l'ordre social : ni l'ancien principe gréco-latin, le principe aristocratique et républicain, consacré par le polythéisme, qui était tombé ; ni le nouveau principe asiatique et monarchique, qui n'arrivait pas à mettre des racines solides. Les luttes théologiques de cette époque ne sont qu'un effort titanique pour constituer une discipline intellectuelle de fer, une doctrine de la vie, indiscutée et indiscutable, résistant à tous les assauts des intérêts et des passions, dans un moment où l'autorité politique chancelait, l'autorité religieuse était encore partagée et faible, et toutes les traditions avaient été bouleversées par les révolutions, par les guerres, par

les mélanges des classes et des populations, par les infiltrations des barbares. Si tout était instable dans le monde, les lois, les traditions, les forces de l'État, les fortunes et les intérêts des hommes et des familles, que la pensée humaine fût au moins ferme et stable, dans la doctrine que Dieu avait révélée aux hommes au moyen du Messie et des apôtres, et transmise en une édition authentique *in æternum* dans les livres saints ! Telle est la pensée profonde, que l'on trouve au fond de ces luttes théologiques terribles et obscures. Beaucoup, sinon toutes les grandes luttes de l'orthodoxie contre l'hérésie, s'expliquent et se comprennent, quand on se rend compte que derrière les questions théologiques en apparence subtiles et théoriques se cachait la question, bien autrement grave, de l'unité et de la stabilité des doctrines fondamentales du christianisme, et que cette unité et cette stabilité était la dernière base de l'ordre,

dans un monde qui se décomposait pour ne pas avoir trouvé un principe d'autorité solide et sûr. L'arianisme est un cas particulièrement clair et instructif de cette vérité. En séparant le Christ de Dieu comme une de ses émanations et extériorisations, l'arianisme admettait implicitement qu'à celle du Christ pourraient succéder d'autres émanations et extériorisations. Comme Dieu avait tiré volontairement du néant et adopté le Christ, il pourrait tirer volontairement du néant et adopter d'autres rédempteurs. Le livre de la révélation n'était donc pas fermé ; il pouvait continuer en des volumes nouveaux ; d'autres Messies pourraient apparaître encore et la doctrine du christianisme se changer en un devenir continuel, tel que le conçoivent certaines sectes du protestantisme le plus radical, dont Arius fut vraiment un précurseur. Mais ce devenir continuel de la doctrine devait épouvanter, comme une folie criminelle, au

milieu de la dissolution universelle des lois, des mœurs, des États, les esprits éclairés et profonds qui sentaient combien il était nécessaire de donner aux hommes, désespérés par l'universelle mobilité, quelque chose de solide, de fixe, d'inébranlable à quoi s'accrocher. C'est pour cette raison qu'il y eut tant de grands esprits qui s'opposèrent à l'hérésie arienne, jusqu'à défier l'exil et la mort. Si le Christ était fils de Dieu, consubstantiel au père, vrai Dieu né du vrai Dieu sans en rompre l'unité, le mystère de l'Incarnation était unique et définitif pour l'éternité ; un autre Messie ne viendrait plus ; le livre de la Révélation était fermé pour toujours et l'humanité avait désormais trouvé le fondement indestructible de l'éternelle vérité sur lequel construire l'ordre moral et social, dans les deux Testaments, à la seule condition de les interpréter exactement.

Les grandes luttes théologiques au

milieu desquelles s'est formé peu à peu le dogme ainsi compris, il n'est pas difficile d'en expliquer la terrible ardeur. Que voulaient les grands fondateurs et défenseurs de l'orthodoxie? Unifier et fixer les croyances sur la base de la révélation et des livres saints avec les forces de la pensée, surtout avec cet instrument particulier de l'intelligence qui est la dialectique. Mais la pensée est un des éléments les plus mobiles de l'univers ; et la dialectique un instrument puissant, mais très peu sûr parce qu'elle sait très bien servir toutes les passions, même celles qui sèment le trouble et le désordre dans les esprits et dans le monde. Déjà les philosophes grecs s'en étaient servis, plus pour détruire que pour soutenir les croyances et les traditions du monde ancien et pour leur substituer l'éternelle mobilité des passions et des intérêts, masquées par d'ingénieux sophismes. En outre si la pensée de l'homme répugne toujours à se sou-

mettre à une forte et sérieuse discipline, elle y répugne encore plus dans les temps d'anarchie politique et sociale. Vouloir reconstituer l'ordre dans l'anarchie d'un immense empire croulant, en commençant par la pensée, c'était commencer l'œuvre par le côté le plus difficile, suivre la ligne du plus grand effort, affronter, avec des raisonnements, toutes les dangereuses passions que l'anarchie déchaîne et qui cherchent à la prolonger, parce qu'elles en vivent !

X

L'œuvre était nécessaire pour sauver une partie du monde d'une catastrophe totale, qui aurait anéanti toute la civilisation ancienne ; mais c'était la plus difficile qui se présentât à l'esprit humain. Il ne faut donc pas s'étonner que

dans cette défense titanique de l'orthodoxie, soient apparus tant d'hommes extraordinaires par leur grandeur intellectuelle et morale, que l'Église a sanctifiés. La grandeur de la nature et du génie humain n'apparaît que dans les temps de crise, en face des entreprises difficiles et presque impossibles.

Mais qu'étaient, en comparaison de cet effort surhumain, pour unifier la vérité avec la dialectique et l'éloquence, pour employer les plus puissants instruments de la culture antique en vue d'un but si nouveau, les efforts de Constantin pour sauver les restes de la culture ancienne? De ce côté aussi, Constantin avait continué sagement l'œuvre de Dioclétien. Dans la nouvelle capitale de l'Empire, il avait fondé ce que nous appellerions une Université, où des professeurs payés par l'État enseignaient la langue et la littérature grecque et latine, la rhétorique, la philosophie, la jurisprudence, pour préparer des fonc-

tionnaires à l'Empire. Il nous reste aussi plusieurs lois de Constantin qui accordent des privilèges et des avantages ou qui assurent le sort des médecins, des grammairiens et des professeurs de belles-lettres en toutes les villes de l'Empire. Mais ces efforts étaient stériles. Bureaucratisés en un enseignement officiel, n'ayant plus, dans l'agonie du paganisme, aucune tâche vitale à accomplir, les littératures et les philosophies anciennes se desséchaient dans la médiocrité des professeurs de métier, qui voulaient vivre et se faire une position aux dépens des génies du passé, tandis que les génies nouveaux, les esprits de grande force, tournaient le dos au présent, méprisaient la protection officielle, s'adonnaient à la grande œuvre vitale de leur époque...

Un des plus grands livres de l'antiquité, les *Confessions* de saint Augustin, nous fait voir sur le vif cette crise spirituelle de la culture ancienne. Saint

Augustin avait reçu de la nature tous les dons nécessaires pour devenir un grand écrivain : l'imagination, le sentiment, le style, la langue, l'esprit synthétique et philosophique. La force de la dialectique était en lui égale à la puissance des images ; l'élan de la fantaisie et du sentiment à la profondeur de la pensée. Et il était devenu un de ces professeurs officiels de littérature, que depuis Dioclétien l'Empire payait et honorait pour qu'ils conservassent vivante la tradition de la littérature ancienne. Pour une fois, l'enseignement officiel avait mis la main sur un vrai génie... Mais l'homme de génie nous a laissé la description inoubliable de l'existence misérable qu'il mena en faisant son métier de professeur à Carthage, à Rome, à Milan ; l'inquiet mécontentement qui le rongeait en ce temps ; la furieuse agitation de son grand talent dans le vide de cette culture désormais épuisée et schématisée dans le cadre conventionnel d'un enseigne-

ment officiel. Quand un jour, dans un village près de Milan, la lumière se fit dans cette grande âme, dégoûtée par le vil métier auquel une civilisation mourante voulait le condamner. Le professeur de littérature abandonna la chaire, jeta les vieux livres morts, descendit comme un hardi scaphandrier dans la mer, dans les abîmes théologiques de la grâce, de la prédestination, du libre arbitre, pour jeter là-bas les bases du grand pont sur lequel l'Europe devait faire le long et difficile passage de la civilisation ancienne à la moderne.

L'œuvre de Constantin en somme ne fut pas un échec, mais un demi-insuccès, qui contribua à éviter pour le moment la catastrophe, en prolongeant l'agonie. Après lui, l'Empire vit encore, mais dans des secousses continuelles et s'affaiblissant toujours davantage. La pauvreté augmente ; l'État se désorganise en même temps qu'il se fait plus violent, oppressif et rapace ; le fiscalisme impé-

rial sévit ; les atroces tragédies dynastiques se répètent ; l'armée se décompose ; la défense des frontières vacille ; les campagnes se dépeuplent au bénéfice des villes ; les petites villes tombent en ruine à l'avantage des grandes ; les barbares s'infiltrent partout ; la culture, sous toutes ses formes, des beaux-arts à la philosophie, se détériore ; les luttes religieuses s'enveniment ; l'unité de l'Empire se brise ; l'Orient et l'Occident se séparent. L'Orient se défend mieux contre la décadence que l'Occident, parce que la monarchie absolue, retournant dans son pays d'origine, s'y établit un peu plus solidement et peut enrayer la dissolution générale avec plus de force et plus longuement qu'en Occident. Aussi la force de l'Empire peu à peu se retire vers l'Asie, jusqu'au jour où l'Occident tombe sous les coups renouvelés des barbares. La civilisation ancienne est alors, en Occident, presque entièrement détruite. Pendant

des siècles, il n'en restera plus, dans ces immenses régions redevenues barbares et désertes, dont beaucoup sont colonisées par les envahisseurs germaniques, que de vagues souvenirs, peu de vestiges fragmentaires, parmi lesquels le seul vraiment vital sera la théologie, créée dans les derniers siècles de l'Empire pour unifier la doctrine de la nouvelle religion. La théologie a été, pendant de longs siècles, en Occident, la dernière forme de haute culture survivante au milieu de la ruine de toutes les autres, et celle qui a empêché l'Europe de plonger dans une barbarie complète et définitive. C'est en effet de cette dernière forme survivante que, peu à peu, sont sorties pour se développer de nouveau les autres, la philosophie, la littérature, le droit, tout le grand mouvement intellectuel qui a abouti à la Renaissance. Dans la discipline intellectuelle, conservée par le dogme à travers le grand chaos du moyen âge, peu à peu l'Europe

a retrouvé et développé les principes d'autorité, que l'Empire avait cherchés en vain et qui lui ont permis de reconstituer des gouvernements solides et forts. Mais au fur et à mesure qu'elle a reconstitué l'autorité des gouvernements et s'est soumise à une vigoureuse discipline politique, l'Europe est devenue plus intolérante de cette discipline et de cette unité intellectuelle, qui, depuis l'époque de Constantin jusqu'à la Réforme, lui avaient semblé une nécessité vitale, plus encore que l'organisation des États et des armées, et qui avaient été le pont sur lequel elle avait passé un si large abîme de barbarie anarchique. En même temps commence l'organisation des grands États et la révolte de la pensée humaine contre toutes les autorités, auxquelles elle s'était soumise pendant le moyen âge ; double mouvement parallèle et inverse qui devait se développer pendant trois siècles et aboutir à la situation actuelle : États d'une

puissance formidable, tels qu'on n'en avait pas encore vus, qui s'appuient sur une des plus grandes anarchies intellectuelles et morales de l'histoire, c'est-à-dire sur le vide. Nous allons, dans le dernier chapitre, esquisser rapidement la dernière phase, et la plus importante de cette transformation extraordinaire du monde.

V

AU TROISIÈME ET AU VINGTIÈME SIÈCLE

La ruine de la civilisation ancienne a été un événement très compliqué. Mais la recherche que nous avons faite de ses origines semble prouver qu'elle a commencé par une grande crise politique. C'est la crise politique qui, déchaînant une anarchie incurable, a désorganisé peu à peu la civilisation antique dans tous ses éléments essentiels. Il est aussi possible de déterminer en quoi cette crise a consisté. L'empire romain avait cherché de concilier deux principes d'autorité différents : le principe monarchique, qui avait eu un grand dévelop-

pement en Orient, en Asie Mineure, en Syrie, en Égypte avec les dynasties antérieures et postérieures à la conquête d'Alexandre ; le principe républicain, qui s'était développé en Europe, surtout en Grèce et en Italie, dans les institutions de la cité antique. La conciliation dont l'*imperator* ou *princeps* était le symbole, avait été toujours défectueuse, car elle n'avait pas réussi à définir le principe constitutionnel d'où l'autorité suprême de cette monarchie républicaine devait sortir. Ce principe n'était ni l'hérédité comme dans les monarchies, ni une élection régulière, dont la procédure fût fixée par des lois et des traditions comme dans les républiques. Toutefois, tant que le Sénat garda son ancien prestige et son immense autorité, il fut reconnu généralement comme la source de la légitimité pour l'autorité impériale. Un empereur était considéré comme légitime, dès que le Sénat l'avait reconnu. Aussi le Sénat réussit pour deux siècles, au prix de

luttes parfois très violentes et d'une sanglante guerre civile, à assurer la continuité légale du régime. Mais l'autorité du Sénat une fois affaiblie par l'avènement de Septime Sévère, et par l'établissement de la véritable monarchie absolue, il n'y eut plus aucun principe de légitimité bien clair et fort pour le choix de l'empereur : ni l'hérédité, ni l'élection, ni la validation du Sénat. D'où la crise de révolutions et de guerres qui, comme nous l'avons exposé, a tout détruit.

Au fond de cette immense crise historique nous trouvons donc la lutte de deux principes politiques opposés, qu'on cherche de concilier et qui finissent par se détruire mutuellement. Une confirmation éclatante de cette vision historique est donnée par le sort si différent de l'empire d'Orient et de l'empire d'Occident. Ce qu'on a l'habitude d'appeler la ruine de l'empire romain est en réalité la catastrophe de la civilisation dans les

provinces d'Occident. Affaiblie par une anarchie incurable, submergée par le flot des invasions, l'Europe autrefois romaine se dépeuple, redevient barbare, est morcelée en un grand nombre d'États, qui pour des siècles ont le caractère commun d'une grande instabilité. En Orient au contraire l'autorité impériale, sous les formes de monarchie absolue, résiste aux coups du sort pour des siècles encore. Elle réussit à maintenir un certain ordre, une force militaire, une tradition de culture, à sauver la partie de la civilisation ancienne qui avait pu échapper à la crise du troisième siècle et qui n'était pas en contradiction trop violente avec l'esprit chrétien. C'est grâce à cette résistance que l'Orient peut devenir une seconde fois l'éducateur de l'Occident, redevenu barbare. Mais cette vitalité de l'empire d'Orient ne peut s'expliquer que par les vicissitudes différentes de la crise politique. La monarchie absolue et héréditaire,

fondée par Constantin, a mieux réussi en Orient qu'en Occident parce qu'elle y avait retrouvé son pays d'origine et par conséquent un terrain favorable préparé par la tradition. Au fond, l'Orient n'avait jamais vu dans l'empereur romain que le successeur et le continuateur des rois qui avaient gouverné sous des noms différents ses États dans les siècles précédant la conquête romaine. Il avait compris la république aristocratique d'Auguste comme une monarchie unifiée et universelle. C'est même le sentiment monarchique avec lequel l'Orient considéra la personne et l'autorité de l'empereur qui, réagissant sur l'Occident, affaiblit pendant les deux premiers siècles de l'empire le caractère républicain de la constitution d'Auguste. Et c'est l'habitude séculaire à un gouvernement de fonctionnaires qui fit sentir moins à l'Orient, au troisième siècle, la destruction de la constitution aristocratique, qui ébranla tout l'édifice

social en Occident. En somme, la constitution aristocratique de la société impériale une fois détruite avec le régime moitié républicain, moitié monarchique de l'empire, l'Occident n'a plus de gouvernement. Les vieilles institutions républicaines ne sont plus possibles, la monarchie absolue et héréditaire, fondée par Constantin, n'a pas des racines vivantes dans le sentiment des peuples, est faible, instable, incapable de défendre les provinces contre les invasions des barbares et de mettre un peu d'ordre à l'intérieur. Peu à peu la civilisation se décompose et disparaît. En Orient le principe monarchique est plus fort, car il trouve un terrain préparé par l'histoire ; la monarchie absolue et héréditaire peut, malgré les conspirations du palais, les révoltes militaires et les crises dynastiques assez fréquentes, gouverner, maintenir un ordre relatif, défendre les pays contre les ennemis du dehors. Bien qu'avec difficulté, la civilisation continue à vivre.

Ainsi conçue, cette expérience historique est très importante pour notre époque. Nous nous trouvons dans une situation qui, sur un fond plus large et sous des formes plus compliquées, a des analogies profondes avec celle que nous avons décrite. J'y ai fait allusion dans le premier chapitre ; mais il est utile d'y revenir. Le monde ne s'est pas encore aperçu des résultats politiques que la guerre mondiale a eus, indépendamment de la volonté et des plans des hommes qui ont semblé guider les événements. Il raisonne encore comme si nous étions au lendemain du traité d'Utrecht. Il n'a vu et ne voit encore que des vaincus et des vainqueurs, comme s'il n'y avait eu qu'un transport de puissance et de prestige de certaines puissances à d'autres. Il ne s'est pas encore aperçu qu'au mois de mars 1917 un des deux principes politiques sur lesquels s'appuyait tout l'ordre social en Europe, le principe monarchique, a reçu un pre-

mier coup terrible avec la révolution russe ; qu'il a reçu un second coup, celui-ci décisif et mortel, au mois de novembre 1918, quand l'empire des Habsbourg et celui des Hohenzollern se sont effondrés. Il ne se doute point encore que la chute du principe monarchique en Europe est un événement de formidable importance ; qu'elle achève une crise politique commencée depuis deux siècles ; et que l'Europe risque de nouveau, comme au troisième siècle, de se trouver sans aucun principe d'autorité.

Un coup d'œil rapide et profond sur les événements des deux derniers siècles, après cette longue étude sur la crise de la civilisation ancienne, pourra peut-être éclaircir un peu les épaisses ténèbres de l'avenir qui nous entourent. L'Europe chrétienne, issue peu à peu de la catastrophe de la civilisation ancienne, avait trouvé une solution du problème politique qui, dans le cadre des idées religieuses alors dominantes, était presque

parfaite. Elle avait donné un caractère sacré à tous les gouvernements, républicains ou monarchiques, aristocratiques ou démocratiques, qui fussent légitimes, c'est-à-dire qui devaient leur origine à un acte légal de validité indiscutable ou qui avaient été légitimés par le temps. L'obéissance à ces gouvernements était un devoir imposé par Dieu, chaque fois que ces gouvernements n'imposaient pas quelque chose de contraire à la loi divine. Quant aux erreurs et aux fautes des gouvernements légitimes, il ne fallait pas, d'après cette conception de l'État, y attacher trop d'importance, quand elles ne menaçaient pas d'amener une dépravation générale, parce que le but suprême de la vie étant la perfection morale et religieuse de l'individu, celle-ci pouvait être atteinte indépendamment de la perfection du gouvernement. Les abus des gouvernements nuisaient à ceux qui les commettaient, beaucoup plus qu'à ceux qui en étaient

victimes ; car ceux-ci en étaient quittes par des pertes matérielles et des souffrances, tandis que les autres chargeaient leur conscience d'un péché dont il leur serait demandé le compte le plus sévère.

Cette conception du gouvernement mettait assez bien d'accord le devoir des chefs de bien commander, le droit des peuples d'être bien commandés et la nécessité d'une certaine tolérance pour les fautes des puissants. Mais aussi parfaite qu'elle fût, elle ne pouvait se maintenir que dans le cadre des idées religieuses alors dominantes. Elle commença à être ébranlée par la vague d'incrédulité, qui parcourut les classes dirigeantes de toute l'Europe après la guerre de Trente ans ; la guerre qui, en faisant ouvertement du catholicisme et du protestantisme des armes pour une grande lutte politique, fut la première grande école de scepticisme religieux pour l'Europe. Le dix-huitième siècle y opposa la conception philosophique et rationa-

liste qui aboutit à la Révolution française. L'autorité est une chose humaine ; sa source est dans la volonté même de ceux qui lui obéissent et qui par conséquent ont le droit de la contrôler ; le véritable souverain est donc le peuple ; la loi ne doit exprimer, pour être juste, que sa volonté. La théorie était séduisante ; et elle séduisit l'esprit d'un siècle éclairé, plein de confiance, qui d'ailleurs était mécontent pour beaucoup de raisons du régime auquel il était soumis, qui lui reprochait au fond, sous le nom de tyrannie, sa faiblesse, sa lenteur, son esprit de routine, son respect des traditions et des droits acquis.

La Révolution française tâcha d'appliquer le nouveau principe. Mais les difficultés de l'application ne tardèrent pas à apparaître, dès qu'on sortit de la théorie. Qu'était-ce que le peuple? A quoi reconnaissait-on sa véritable volonté? Par quels organes pourrait-elle s'exprimer? On sait de quelles oscilla-

tions la Révolution française fit preuve, pour répondre à toutes ces questions. On n'a qu'à suivre toutes les constitutions qu'elle élabora en peu d'années pour voir combien l'application du principe de la souveraineté du peuple était difficile. C'est tantôt le suffrage universel, tantôt le suffrage double, tantôt le suffrage censitaire, qui lui semblent l'expression véritable de la volonté populaire. A la fin la volonté populaire ne devient qu'une formalité pour légitimer une dictature militaire fondée par la force et s'exerçant par une autorité beaucoup plus absolue que celle de la monarchie. Mais ces tâtonnements s'expliquent facilement, quand on se tourne vers le nouveau souverain qui devait remplacer les anciens. Le peuple, dont la volonté aurait dû gouverner l'État, montrait qu'il n'en avait pas plus que d'idées pour gouverner ; parfois même il montrait la volonté de renoncer à son pouvoir et de rétablir les autorités

auxquelles il aurait dû succéder. Pouvait-on laisser le nouveau souverain libre d'abdiquer? Toute la Révolution française s'était débattue dans cette contradiction insoluble ; car elle a été, au fond, l'effort d'une élite relativement restreinte contre la volonté profonde des masses, fait au nom de la souveraineté du peuple.

Aussi tous les régimes fondés alors sur un principe ainsi oscillant et peu clair ont été faibles et instables ; même la dictature militaire qui a été le couronnement de tous les efforts de la Révolution. Soutenue par les victoires, elle s'effondre, quand la victoire l'abandonne. Bouleversée par tant de guerres, troublée par la lutte des deux principes d'autorité antagonistes, l'Europe fait alors un grand effort pour les concilier et pour rétablir un ordre durable. C'est l'œuvre du congrès de Vienne et de la Sainte-Alliance. Tandis que le congrès délibère de reconstituer l'Europe sur le

principe de légitimité, c'est-à-dire de reconnaître comme titres légitimes d'autorité le temps et l'attachement des peuples, la majorité des grands États est d'opinion qu'il faut renforcer le principe de légitimité par la concession d'institutions représentatives. La dynastie légitime rentre en France avec la Charte. L'empereur de Russie ambitionne le rôle de protecteur de la liberté. Le roi de Prusse a, lui aussi, promis une constitution à son peuple. Seul parmi les grands États, l'empereur d'Autriche reste fidèle à la doctrine absolutiste. Les autres grandes monarchies penchent avec plus ou moins de résolution vers une conciliation des deux principes politiques, basée sur la subordination du principe nouveau à l'ancien. La monarchie restera le principe souverain de l'État ; les institutions représentatives fonctionneront sous son contrôle, la paix aidera à cette conciliation. Les idées révolutionnaires avaient ébranlé

les institutions monarchiques avec l'aide de la guerre. La Sainte-Alliance sera une trêve conclue entre les monarchies de l'Europe pour ne pas trop faciliter avec leurs luttes la tâche de la révolution.

Mais la conciliation échoue. En France la dynastie légitime ne réussit qu'au prix des plus grands efforts à maintenir la Chambre dans la position subordonnée que lui assigne la Charte, bien que le parlement ne soit élu que par une minorité de riches. La lutte entre la couronne et le parlement, entre le droit divin et la souveraineté du peuple, entre la vieille aristocratie et la bourgeoisie est continuelle, acharnée, implacable. Cette lutte, par les craintes qu'elle excite, contribue à la victoire du parti absolutiste dans toute l'Europe, complète après 1821. Partout on oublie de donner les constitutions promises, et le droit divin triomphe. A son tour ce triomphe universel du droit divin dans toute l'Europe réagit sur la France où, avec

Charles X, le parti monarchiste à outrance l'emporte. La lutte entre les deux principes s'envenime, jusqu'à ce qu'elle éclate dans les journées de Juillet, en 1830.

La dynastie légitime est renversée. Le principe de la souveraineté populaire sort victorieux d'une lutte sanglante qui dura trois jours. Mais il n'ose pas exploiter à fond sa victoire, proclamer la république, couronner le peuple souverain de l'État. Lafayette lui-même résiste, et quand le 31 juillet le duc d'Orléans se présente à l'hôtel de ville pour rendre hommage en sa personne au peuple souverain, il se montre avec lui au balcon avec un drapeau tricolore. Une clique de parlementaires habiles, manœuvrée habilement par un banquier, prépare une nouvelle conciliation entre les deux principes : la monarchie bourgeoise ou, comme la définit Louis-Philippe lui-même, un trône entouré d'institutions républicaines. Le roi re-

connaît la source de son autorité dans le peuple et le parlement qui le représente ; la pairie héréditaire est abolie, le droit électoral est un peu élargi, tout en restant strictement censitaire. Le peuple, qui gouverne la France, est représenté par 200 000 électeurs. Mais la nouvelle conciliation ne réussit guère mieux que la précédente. La contradiction entre le caractère censitaire du suffrage et la doctrine de la volonté du peuple était encore tolérable sous la monarchie légitime. Celle-ci affirmait d'être l'autorité et ne reconnaissait à la volonté populaire qu'un rôle subordonné de collaboration, pour ainsi dire. Mais la monarchie bourgeoise au contraire n'était plus qu'une délégation du peuple, soumise au peuple qui l'avait créée par sa volonté. Pouvait-on reconnaître le peuple souverain dans une petite minorité de 200 000 possédants? C'est entre 1830 et 1848 et par réaction à cette contradiction monstrueuse, que la doctrine

de suffrage universel devient l'expression presque mystique de la souveraineté du peuple.

La révolution de 1848 est sa grande revanche. La France renverse la monarchie bourgeoise et proclame la souveraineté du peuple dans la république basée sur le suffrage universel ; l'Europe suit son exemple, se soulève presque toute contre la monarchie absolue, demande des constitutions. L'élan fut si grand que toutes les monarchies, à l'exception de la Russie, furent obligées de céder, même l'Autriche et la Prusse. Comme en France, le suffrage universel est proclamé la source de toute autorité à la place de Dieu, dans presque tous les grands États d'Europe. Mais il se répète alors sur une échelle plus large ce qui était déjà arrivé plus obscurément à l'époque de la Révolution : le premier enthousiasme passé, le suffrage universel hésite à accepter le suprême pouvoir ; il se méfie de ses forces, il regarde autour de lui pour cher-

cher des appuis et enfin il se tourne vers l'ancien principe d'autorité qu'il aurait dû remplacer, pour se décharger sur lui de sa responsabilité. L'Assemblée nationale, élue en 1848 par le suffrage universel, est composée par moitié de partisans des anciens régimes monarchiques, l'autre moitié se partage entre une grosse majorité de républicains improvisés et une petite minorité de républicains sincères et fervents. Sa volonté est si confuse et incertaine, sa confiance dans son autorité si faible, son action si peu énergique, qu'un grand désordre envahit toute la France. La révolution se trouve bientôt en face de ce problème paradoxal : le suffrage universel, qui pourtant est le souverain, a-t-il le droit d'abdiquer son autorité suprême en faveur des anciens régimes? Peut-on ou doit-on lui faire violence pour l'obliger à gouverner malgré ses reluctances? Dans les sanglantes journées de Juin, l'aile extrême du parti républicain se

lève contre l'Assemblée et le suffrage universel, qu'elle accuse de trahir la Révolution ! Elle est vaincue ; le suffrage universel reste en théorie le maître de l'État ; mais il s'affaiblit, se décourage de plus en plus, en face des difficultés intérieures et extérieures grandissantes, jusqu'au jour où, appelé à choisir le président de la république, il a l'idée de se donner, avec le chapeau et l'épée de Napoléon, l'air et l'aspect d'un véritable souverain. Depuis ce jour, le sort de la république est fixé : le suffrage universel ne servira plus bientôt qu'à légitimer par une consultation théorique une monarchie militaire, fondée par un coup d'État sur le prestige d'un nom. Le même drame se déroule plus rapidement et sous une forme plus simple en Allemagne. A peine élu par le suffrage universel, que cherche le parlement de Francfort? Un empereur pour toute l'Allemagne. Il n'ambitionne que de remplacer le pape du moyen âge dans le

sacre d'un nouvel empereur. Le parlement s'adresse à l'empereur d'Autriche, à l'archiduc Jean, au roi de Prusse ; quand il voit que tous ses appels sont inutiles, il se laisse dissoudre sans résistance, comme s'il n'avait plus rien à faire.

Aussi partout la révolution de 1848 échoue. La souveraineté du peuple ne dure qu'un instant. Des constitutions timides et méfiantes, qui subordonnent les institutions représentatives au pouvoir monarchique comme dans la Charte de Louis XVIII : c'est tout ce qui reste dans les pays, où l'absolutisme ne réussit pas, comme en Autriche, à retirer toutes les concessions faites. L'échec est si grand, que les partis et les doctrines démocratiques en resteront découragés pour trois générations. Mais le principe victorieux, le droit divin, n'est pas moins affaibli par sa victoire, que le principe vaincu par sa défaite : voilà le contresens tragique de 1848, qui est la

clef de toute l'histoire de l'Europe jusqu'à la guerre mondiale. Le principe victorieux n'est pas seulement affaibli par les concessions qu'il a dû faire sous la menace de la révolution ; par les institutions parlementaires adoptées après 1848 par presque tous les grands États de l'Europe ; mais aussi par la discorde qui est entrée entre les grandes et les petites monarchies de l'Europe. La révolution de 1848, si elle n'a pas déraciné la monarchie du sol de l'Europe, a brisé la Sainte-Alliance et la trêve des monarchies. Gouvernée par le neveu de Napoléon, la France ne pouvait plus faire partie d'un système qui avait été organisé contre la famille du nouvel empereur ; le petit roi de Sardaigne avait osé en 1848, le premier de tous, déchirer les traités de 1815 en déclarant la guerre à l'empire d'Autriche ; le parlement de Francfort, s'il n'avait pas trouvé un empereur, avait réussi à jeter la méfiance et le soupçon entre la Prusse et l'Au-

triche en offrant sa couronne au roi de Prusse ; bientôt la guerre de Crimée brouillera pour toujours les Habsbourg et les Romanoff. L'accord entre les trois grandes cours du Nord, qui était, dans le système de la Sainte-Alliance, le fondement de la puissance monarchique en Europe, est brisé pour toujours ; l'Europe est comme livrée à elle-même dans un désordre inquiet, plein de discordes. Victor-Emmanuel II et Cavour sont les premiers qui profitent de ce désordre et de ces discordes. En exploitant la jalousie et la méfiance que le rétablissement de l'empire a fait naître entre la France et l'Autriche, ils réussissent à entraîner Napoléon III dans une guerre contre l'empire des Habsbourg. En arborant le drapeau libéral et constitutionnel, ils réussissent à provoquer, après Solferino, un large mouvement dans toute la péninsule, qui leur permet de la réunir en un seul État. Les petites cours absolues sont remplacées, en Ita-

lie, par une seule monarchie constitutionnelle. Mais les événements d'Italie n'auraient pas suffi à eux seuls à tirer l'Europe de son état d'incertitude et de trouble, si le Piémont n'avait pas ouvert le chemin à la Prusse. Par un coup d'une témérité fantastique, Bismarck réussit à résoudre la situation incertaine, créée en toute l'Europe par la révolution de 1848, au profit de l'Allemagne et du principe monarchique. En profitant de la discorde que la révolution de 1848, la guerre de Crimée, la guerre d'Italie, la révolution de Pologne ont fait naître entre l'Autriche et la Russie, entre la Russie et la France, entre la France et l'Angleterre ; se servant de l'armée prussienne réorganisée et de la doctrine révolutionnaire du suffrage universel, il réussit, contre la volonté du parlement prussien, à battre l'Autriche et à fonder la confédération du Nord sous l'hégémonie prussienne ; il lance la Confédération contre la France et

fonde l'empire allemand, sous un chef de droit divin et avec un parlement élu au suffrage universel.

Bismarck semble avoir résolu le problème que Louis XVIII et Charles X n'avaient pas pu résoudre : faire collaborer le principe monarchique et le principe démocratique, en subordonnant celui-ci à celui-là. Pour quarante-quatre ans l'Allemagne a réalisé avec succès le plan politique qui avait fait tomber en France, en 1830, la dynastie légitime. C'est la raison pour laquelle la guerre de 1870 avait semblé aux partis conservateurs du monde entier, la revanche de la monarchie sur la révolution de 1848, le grand triomphe du principe monarchique. Pendant ces quarante-quatre ans, la monarchie semble se consolider au point qu'elle n'a plus peur de beaucoup de doctrines et d'institutions démocratiques, considérées jusqu'alors comme incompatibles avec le gouvernement monarchique. Les insti-

tutions parlementaires se généralisent ; la Russie seule résiste jusqu'en 1905 ; la base des institutions électives devient de plus en plus large. Même l'empire d'Autriche adopte à la fin le suffrage universel. Les idées républicaines déclinent de plus en plus ; la France se trouve isolée au point de vue politique, et si elle réussit, par des efforts tenaces et continus, à organiser une république basée sur le suffrage universel et sur l'opinion, elle reste seule, parmi les grandes puissances de l'Europe. Aussi une grande méfiance l'entoure. Il n'est non plus douteux qu'elle peut poursuivre dans une relative tranquillité son audacieux effort, parce qu'elle bénéficie de la solidité de l'ordre général, assuré en toute l'Europe par la puissance des monarchies. La monarchie semble avoir remporté la victoire définitive dans la grande lutte avec les doctrines démocratiques, commencée en 1789.

Mais c'est encore une illusion. L'ac-

cord entre les trois grandes cours du Nord : Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, base de la puissance du principe monarchique, est brisé pour toujours. Tous les efforts faits par Bismarck pour les rétablir ont échoué. La Russie finit par s'allier avec la France. Les armées de conscription, cadeau dangereux fait par la révolution aux monarchies, se développent surtout en Allemagne et en Russie. Le prestige du principe monarchique est augmenté par ces nouvelles armées de Xerxès, auxquelles commandent tant de rois et d'empereurs. Mais personne ne se doute qu'une puissance trop grande peut devenir plus dangereuse que la faiblesse. Enfin le système monarchique de l'Europe repose entièrement sur l'hégémonie de l'Allemagne, et cette hégémonie ne peut se maintenir à la longue qu'en montrant que la force qui l'avait fondée était encore prépondérante comme en 1870 ou davantage. Tôt ou tard le jour devait arriver où

l'Allemagne devrait donner cette preuve au monde ! Ce jour arrivé, l'Allemagne et l'Autriche ont attaqué la Russie, avec les armées immenses que la conscription et les progrès de l'industrie leur avaient permis d'organiser. Il en est né une guerre illimitée, dans laquelle l'Autriche et l'Allemagne ont détruit la Russie, et en la détruisant elles se sont suicidées. La révolution russe, par l'exemple et par le vide qu'elle a créé sur le flanc des empires centraux ; la guerre illimitée, par l'épuisement atroce de toutes les énergies des deux pays, ont provoqué la révolution allemande et la révolution autrichienne. La chute des Habsbourg et des Hohenzollern, après celle des Romanoff, a été la catastrophe finale du principe monarchique, c'est-à-dire du principe d'autorité qui dominait la plus grande partie de l'Europe !

Et voilà que l'Europe se trouve aux débuts du vingtième siècle dans la situation où était l'empire romain au com-

mencement du troisième siècle : entre deux principes d'autorité également impuissants, c'est-à-dire sans aucun principe pour gouverner. La grande lutte contre le principe démocratique, commencée en 1789, semble avoir cessé avec la ruine des deux adversaires. Le principe monarchique est mort. Déjà ébranlé par l'incrédulité, le rationalisme, les doctrines égalitaires, les guerres et les révolutions d'un siècle, il a été déraciné complètement par la guerre mondiale. Il y a encore ici et là des trônes en Europe, comme des rochers qui surnagent au déluge ; mais ceux qui les occupent ne sont pas des rois, ce sont des ombres. L'Europe pourra assister encore à des restaurations partielles ; mais ces restaurations ne seront plus que des espédients et des combinaisons politiques, qui dureront ce que durent les combinaisons politiques ! Le respect, l'admiration, la confiance presque religieuse dans le principe sont morts pour

longtemps. La catastrophe qui les a tués est trop terrible. Mais le principe opposé, celui qui aurait dû bénéficier de la catastrophe du principe monarchique, est-il à même de le remplacer? On peut en douter. Il y a dans la civilisation occidentale trois gouvernements qui reposent vraiment et exclusivement sur le principe de la souveraineté du peuple : la Suisse, la France et les États-Unis. La Suisse n'est pas seulement un petit pays, mais il se trouve, même comme petit pays, dans des conditions très spéciales ; elle ne peut donc servir d'exemple que dans une mesure limitée. Les États-Unis ont montré que les institutions démocratiques peuvent gouverner même un immense continent ; mais ils l'ont démontré en Amérique. Et l'Amérique n'est pas l'Europe. La France est un grand État d'Europe, gouverné par la démocratie ; mais elle n'a réussi à organiser les institutions démocratiques que par un effort tenace et

parfois terrible qui a duré plus d'un siècle, dans une Europe solide et tranquille, en sacrifiant à ce but suprême beaucoup d'autres biens et intérêts précieux. Rien de semblable ne se trouve dans les pays qui ont improvisé tant de républiques entre 1917 et 1918. Ceux-ci ont adopté d'un jour à l'autre des institutions qu'ils avaient méprisées jusqu'alors, basées sur des principes discrédités à leurs yeux depuis 1848 par les événements et par une habile propagande. Quelle foi peuvent-ils avoir en ces principes? La république démocratique n'est pour ces peuples qu'une improvisation du désespoir en dehors de laquelle il n'y a que la dictature brutale de la force.

La Russie le prouve. La république démocratique y a duré huit mois, de mars à novembre 1917. Au mois de novembre 1917 le peuple souverain, après un règne bien court, était dépossédé par la dictature du parti commu-

niste, ou, pour être plus exact, de la petite oligarchie qui domine ce parti. Un de ses premiers exploits a été de dissoudre la Constituante ; après quoi il a commencé une campagne acharnée contre les principes démocratiques de l'Occident, en opposant à l'idéologie bourgeoise de la démocratie la doctrine de la dictature du prolétariat, qui n'est qu'une justification préventive d'un régime d'absolutisme. En Hongrie, la république est tombée en peu de mois sous la dictature du prolétariat, pour retomber ensuite sous une dictature militaire, qui la gouverne encore. En Allemagne, la république se débat péniblement dans l'impuissance au milieu de deux oppositions extrêmes qui l'attaquent avec une énergie croissante de droite et de gauche. Dans les autres républiques de formation récente, c'est partout la même incertitude. La confusion et le désordre gagnent en même temps les monarchies, qui résistent en-

core en tâchant de ressembler le plus possible à des républiques : l'Italie, la Roumanie, la Serbie.

Tel semble être le plus grand danger qui menace en ce moment la civilisation occidentale. Sauf la France et la Suisse, le reste de l'Europe continentale ne voit plus clairement comment elle puisse et doive se gouverner. Elle ne croit plus dans un principe d'autorité universellement respecté ; et dans la grande incertitude où elle est plongée, elle se laisse facilement séduire par des délires révolutionnaires et entraîner à de folles aventures. La guerre mondiale a produit beaucoup de ruines ; mais combien toutes les autres comptent peu en comparaison de cette destruction de tous les principes d'autorité ! Si l'Europe avait des gouvernements d'une certaine force et d'une autorité reconnue, le travail de reconstruction serait facile et rapide, avec les moyens formidables dont la civilisation occidentale dispose. Mais rui-

née par la guerre, plongée dans une misère profonde, aux prises avec toute sorte de difficultés politiques, économiques, militaires, diplomatiques, engendrées par la guerre, sans des gouvernements qui soient capables de gouverner, la plus grande partie de l'Europe pourrait bien tomber dans une longue anarchie. Ce qui se passerait alors en Europe, l'histoire du troisième et du quatrième siècle nous le fait deviner. Le principe d'autorité est la clef de voûte de toutes les civilisations ; quand le système politique se désagrège dans l'anarchie, la civilisation rapidement se décompose à son tour.

C'est pour cela que j'ai rappelé un peu longuement au souvenir des contemporains cette page tragique de l'histoire ancienne. Trois pays se trouvent aujourd'hui dans une situation relativement meilleure : les États-Unis, l'Angleterre, la France. Ils ont vaincu la guerre, bien qu'à un prix terrible ; ils

sont plus riches que les autres, et ils ont des gouvernements qui fonctionnent encore dans l'anarchie générale. La France surtout semble, à ce point de vue, favorisée. Elle s'apprête à recueillir le fruit de son long travail d'un siècle, car elle a la chance de se trouver avec un gouvernement démocratique qui fonctionne, dans cet étrange moment de l'histoire où le gouvernement démocratique est le seul possible en dehors de la dictature et de la tyrannie, mais il ne fonctionne nulle part. Mais c'est pour cela que ces pays doivent se servir de leurs richesses, de leur force, de l'ordre relatif qui règne chez eux, pour aider les autres pays à reconstituer sur les seules bases possibles l'État et la richesse. Qu'ils ne se laissent pas séduire par l'illusion de pouvoir s'isoler dans l'anarchie débordante ! Cette anarchie produirait une désorganisation générale de la civilisation dans deux tiers de l'Europe, et ils ne tarderaient pas à être

engloutis par cet immense vide. L'Europe se sauvera ou périra tout entière. Le danger est d'autant plus grand pour tous, qu'une crise d'anarchie serait, à certains points de vue, beaucoup plus dangereuse à notre époque qu'au troisième siècle. Au troisième siècle l'État et la civilisation se désorganisèrent dans le sein de deux croyances religieuses, le paganisme et le christianisme, qui mettaient une limite à l'anarchie intellectuelle et morale et indirectement à l'anarchie politique. Chaque homme avait alors au moins un certain nombre d'idées et de principes qui demeuraient inébranlables en son esprit, même si l'univers entier croulait. L'anarchie politique que la chute de tous les principes d'autorité pourrait déchaîner en Europe, viendrait s'ajouter à la plus complète anarchie intellectuelle que l'Europe ait jamais connue. Chaque parti ou groupe qui, dans les soubresauts de cette anarchie, s'emparerait du pouvoir

pour un jour, se croirait en droit de refaire le monde tout entier sur des principes nouveaux : l'État, la morale, l'esthétique, la famille, la propriété. Quel désordre pourrait naître de ces tentatives ! La Russie nous le montre.

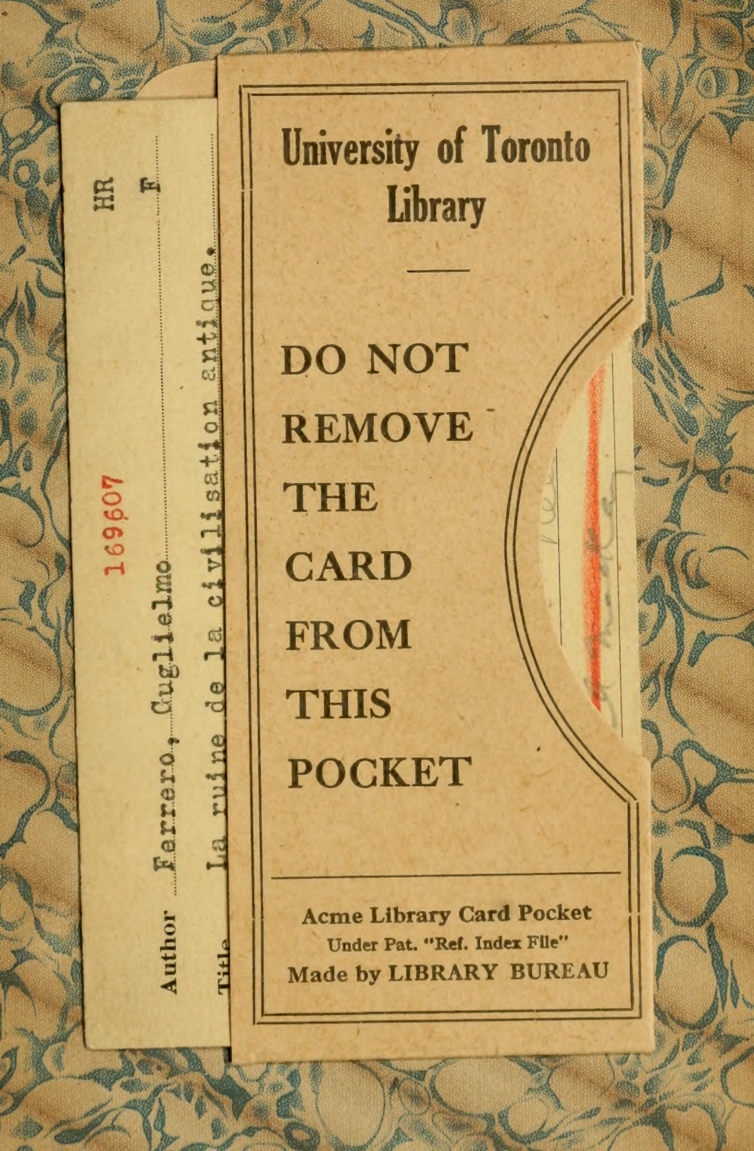
Il serait sage d'envisager les événements qui agitent la Russie depuis trois ans surtout à ce point de vue. Ils pourraient montrer à une civilisation pleine d'illusions sur sa force et sur sa solidité, quelles peuvent être les conséquences lointaines de la catastrophe d'un principe d'autorité dans une époque qui n'a plus aucune discipline intellectuelle.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Cet ouvrage a été achevé d'imprimer par
Plon-Nourrit et Cie,
à Paris, le 15 juin 1921.





University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
HR
F
169607
Author Ferrero, Guglielmo
Title La ruine de la civilisation antique.

